

Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes

sous la direction de
Mounia Bennani-Chraïbi
Olivier Fillieule

PRESSES DE SCIENCES PO



Ce livre montre qu'il n'existe pas de différence fondamentale entre les mouvements protestataires dans les sociétés musulmanes et ceux qui surviennent ailleurs. On y traite cependant d'islam et d'islamisme, tantôt sous les feux de la rampe, tantôt dissimulés en creux. On y rencontre également des hommes et des femmes, des militants des droits de l'homme, des acteurs associatifs. On traverse des espaces sacrés, on sillonne des rues en ébullition.

Les auteurs sont à l'écoute d'une pluralité de langages et de silences. Ils s'intéressent aux petits îlots de résistance à l'avenir incertain, mais aussi aux protestations organisées et plus visibles.

Les questions de la protestation et de la résistance sont au cœur de l'étude : à travers quels réseaux, quels espaces et quelles pratiques quotidiennes se creusent les voies de la contestation ? Comment se configurent les parcours individuels et les générations militantes, les stratégies des organisations, tant au niveau national que transnational ?

Par sa réflexion sur le partage entre « conduites infra-politiques » et action organisée, mouvements religieux et mouvements politiques, réseaux informels et processus de mobilisation, au Maroc, en Égypte, en Iran, en Irak ou en Palestine, ce livre contribue à réduire certains angles morts dans l'étude des mouvements sociaux.

ONT CONTRIBUÉ À L'OUVRAGE : Fariba Adelkhab, Mounia Bennani-Chraïbi, Laetitia Bucaille, Raffaele Cattedra, Dina El Khawaga, Olivier Fillieule, M'hammed Idrissi Janati, Charles Kurzman, Françoise Rigaud, Diane Singerman.



9 782724 608908

janvier 2003

prix : 32 €

ISBN 2-7246-0890-9

 949 789.6

Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes

sous la direction de

Mounia Bennani-Chraïbi
Olivier Fillieule

PRESSES DE SCIENCES PO

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours des Services de documentation de la FNSP)

Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes / dir. Mounia Bennani-Chraïbi – Olivier Fillieule. – Paris : Presses de Sciences Po, 2003. – (Collection académique)
ISBN 2-7246-0890-9

RAMEAU : mouvements sociaux : Moyen-Orient
 mouvements sociaux : Afrique du Nord
 islam et politique : pays islamiques

DEWEY : 306.3 : Anthropologie sociale et culturelle.
 Sociologie de la vie politique
 322 : Relations entre l'État et les groupes sociaux organisés

Public concerné : Public motivé

Ouvrage publié avec le concours
de l'Université de Lausanne

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

Couverture : Emmanuel Le Ngoc

© 2003, PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

Remerciements

L'ouvrage que l'on va lire est le fruit d'une entreprise collective qui prend sa source dans l'organisation du colloque *Mouvements sociaux dans le monde musulman contemporain : regards croisés* qui s'est tenu à l'université de Lausanne les 3 et 4 décembre 1999 à l'initiative de Mounia Bennani-Chraïbi. Ce colloque a bénéficié du soutien de l'Institut d'études politiques et internationales, de la faculté des Sciences sociales et politiques, de la Fondation du 450^e anniversaire de l'université de Lausanne, de l'Institut des études transrégionales de l'Université de Princeton et de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme à Aix-en-Provence. Que toutes ces institutions soient ici remerciées pour leur appui.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanges fructueux et, si toutes les contributions ne pouvaient pas être retenues pour cette publication, il faut souligner combien chaque participant a apporté sa pierre à l'élaboration de la problématique de cet ouvrage. Notre reconnaissance va donc à Philippe Blacher, Mona Harb El-Kak, Gilles Kepel, Luis Martinez, Augustus Richard Norton pour leurs communications et à Riccardo Bocco, Jean-Charles Depaule, Dale F. Eickelman, Abdellah Hammoudi, Mondher Kilani, Hanspeter Kriesi, Rémy Leveau, René Lévy, Ioannis Papadopoulos et Florence Passy pour l'animation qu'ils ont apportée aux débats.

Par ailleurs, d'octobre 2001 à mars 2002, Olivier Fillieule a bénéficié d'un séjour de recherche au département d'anthropologie de l'université de Berkeley grâce au Fonds France-Berkeley, séjour qui lui a permis de se consacrer à ce travail dans des conditions particulièrement favorables. Le résultat final doit enfin beaucoup à ceux qui ont bien voulu nous donner leurs avis sur nos textes : Michel Camau, Jean Leca, Rémy Leveau, Michel Offerlé ont été, dans cette entreprise, de précieux soutiens. Mais, surtout, nous devons une reconnaissance toute particulière à Dina El Khawaga pour ses grandes qualités de lectrice et de critique et sans qui ce livre ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Les deux ans qui ont suivi ce colloque ont été l'occasion de construire une véritable complicité entre les deux codirecteurs de ce livre, nourrie par une commune volonté de casser les frontières sous-disciplinaires qui contribuent encore trop souvent à isoler des chercheurs qui, pourtant, ont reçu leur formation en même temps et dans les mêmes institutions. De ce point de vue, nous espérons que le présent ouvrage contribuera à rompre l'isolement relatif dans lequel demeurent les *area studies* et à donner aux politistes, plus qu'ils ne l'ont généralement, le goût du voyage.

Table des matières

Appel d'air(e), par <i>Monnia Bennani-Chraïbi</i> et <i>Olivier Fillieule</i> ..	17
CHAPITRE 1. <i>Exit, voice, loyalty</i> et bien d'autres choses encore... , par <i>Olivier Fillieule</i> et <i>Monnia Bennani-Chraïbi</i> ...	43
Un caravansérail hasardeux	45
Trajectoires organisationnelles et contextes	74
Réseaux, carrières militantes et contextes	103
CHAPITRE 2. Espace du religieux, espace de citadinité, espace de mouvement : les territoires des mosquées au Maroc, par <i>Raffaele Cattedra</i> et <i>M'hammed Idrissi Janati</i>	127
Dynamique historique et spatiale des mosquées au Maroc	132
La mosquée, la ville et les acteurs : enjeux, stratégies et pratiques... ..	138
L'instrumentalisation du religieux par la territorialisation du pouvoir. Clôture de l'État et de la monarchie	145
Espace formel et informel de mobilisation sociale et politique : les territoires de la mouvance islamiste	154
CHAPITRE 3. Une déploration pour Mustafa. Les bases quotidiennes de l'activisme politique, par <i>Charles Kurzman</i>	177
Déploration, continuité culturelle et réflexivité.....	178
La réflexivité et l'extraordinaire.....	184
Le traditionalisme sélectif	194

CHAPITRE 4. Irak : l'impossible mouvement de l'intérieur ?, par <i>Françoise Rigaud</i>	197
Au commencement était l'intifada d'après-guerre	199
« Ba'd mako khof ! » : un monde de la peur qui se lézarde ...	203
Espaces et figures de la transgression.....	208
CHAPITRE 5. Réseaux, cadres culturels et structures des opportunités politiques. Le mouvement islamiste en Égypte, par <i>Diane Singerman</i>	219
Qu'est-ce que le mouvement islamiste ?.....	223
Réseaux informels.....	225
L'ethos familial	229
Les structures des opportunités politiques.....	236
CHAPITRE 6. Iran : femmes en mouvement, mouvement de femmes, par <i>Fariba Adelkhab</i>	243
La participation des femmes à l'espace public.....	245
La question des femmes et les aléas du processus de régulation politique.....	252
Je circule, donc je suis.....	260
CHAPITRE 7. La génération <i>seventies</i> en Égypte. La société civile comme répertoire d'action alternatif, par <i>Dina El Khawaga</i>	271
De la contestation estudiantine aux organisations politiques : la cristallisation d'une génération politique.....	277
Le renforcement de la société civile comme nouveau réper- toire d'action : un éclatement ou une seconde naissance ?	282
CHAPITRE 8. Parcours, cercles et médiations à Casablanca. Tous les chemins mènent à l'action associative de quartier, par <i>Mounia Bennani-Chraïbi</i>	293
Parcours dans les mouvances de la gauche et de l'extrême gauche	298
Parcours islamiques	323
Figures « apolitiques »	337
Des « nomadismes » à la jonction des temporalités et des espaces.....	341
CHAPITRE 9. Les itinéraires de reconversion des jeunes de l'Intifada : la dissolution d'un mouvement social ?, par <i>Léaïtia Bucaille</i>	353

L'Intifada (1987-1993), un mouvement nationaliste et populaire.....	355
Les itinéraires de reconversion des jeunes de l'Intifada.....	357
L'Intifada al-Aqsa, révolte ou lutte pour l'indépendance ?	365
Glossaire	375
Bibliographie	377
Index des noms de personnes	405
Index thématique.....	413

Avertissement

Notre choix de système de translittération simplifié, fondé sur une utilisation optimale des représentations graphiques françaises, vise à faciliter la lecture pour ceux qui ne sont pas initiés aux langues arabe, persane... À titre d'exemple, nous avons choisi de transcrire la voyelle *u* par *ou*, la lettre *chin* par *ch*. En outre, nous avons renoncé à marquer les voyelles longues et les signes diacritiques qui signalent les dentales vélarisées ou emphatiques. Par contre, nous avons redoublé les consonnes géminées et différencié la laryngale sourde « ' » ('*ayn*) de l'attaque glottale « ' » (*hamza*), la vélaire sourde *k* de la glottalisée sourde *q*. Pour l'écriture de l'article, la distinction a été faite entre les lettres lunaires (*al-*) et les lettres solaires (*ad-*, *at-*...). Certains termes sont transcrits selon leur prononciation usuelle dans chaque langue, même lorsqu'ils proviennent de la même racine arabe (par exemple *jama'a* [groupe] est prononcé *gama'a* en Égypte, *jalsa* [réunion religieuse] a donné *jaleseh* en persan). Enfin, dans les citations, nous avons conservé la translittération choisie par leurs auteurs.

Les noms propres qui possèdent une graphie usuelle en français sont donnés comme tels (exemple : Mohammed VI, Mohamed, Mohammad Khatami).

Chapitre 1

Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore...

Depuis maintenant une dizaine d'années, les courants de la mobilisation des ressources et du processus politique sont critiqués pour leur orientation structuraliste. Nous ne nous étendrons pas ici sur les raisons pour lesquelles les « structures de mobilisation » sont demeurées au centre de la problématique des mouvements sociaux pendant plus de vingt ans¹. Il suffit de constater que la plupart des travaux débouchent sur l'idée que la contestation naît et se développe grâce à l'existence de structures, d'organisations, de réseaux préexistants². Sous le coup du développement des approches dites culturelles, cependant, certains auteurs ont introduit la dimension de la *frame analysis*, librement inspirée des travaux d'Erving Goffman³, mais en restant relativement enfermés dans une vision structuraliste⁴. En revanche, les travaux qui se sont inscrits dans une perspective dynamique ont mieux réussi, en posant la question de la mobili-

1. Sur ce point, voir O. Fillieule, C. Péchu, *Lutter ensemble...*, *op. cit.*

2. Pour une revue de cette littérature, voir par exemple D. McAdam, J. McCarthy et M. Zald, « Social Movements », dans N. Smelser (ed.), *Handbook of Sociology*, Beverly Hills, Sage Publications, 1988.

3. Pour une revue de la littérature de ce courant, voir R.D. Benford, D. Snow, « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 26, 2000.

4. Voir J. Goodwin, J. Jasper, « Caught in a Winding, Snarling Vine: The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, 14.

sation en termes d'interactions, à travailler sur la manière dont des éléments structurels peuvent déboucher sur des tentatives spécifiques de mobilisation.

Avancer dans cette voie implique un changement d'échelle et donc de méthode, principalement par le développement de l'analyse qualitative et par l'observation ethnographique. Ce faisant, on se donne les moyens de dépasser deux obstacles : celui, d'une part, des définitions a priori de ce qui, dans l'infinité des pratiques, doit ou ne doit pas être entendu comme activité protestataire (collectif *versus* individuel, organisé *versus* spontané, réactif *versus* proactif, etc.) ; celui, d'autre part, de la prise en compte de la réception, sur lequel butent l'analyse des cadres et, plus généralement, l'analyse culturelle. Poser la question de la réception implique de dépasser l'étude de la production symbolique des dominants et/ou des entrepreneurs de mouvement social pour s'interroger sur son efficacité et sur la manière dont chacun la reçoit, la réinterprète et en joue ¹. Les textes rassemblés dans ce livre s'inscrivent dans cette perspective, en se fondant sur des recherches qualitatives et parfois ethnographiques.

Dans ce premier chapitre, nous essaierons, de manière transversale, de mettre en lumière les principales dimensions structurant les contributions, tant du point de vue des stratégies organisationnelles que des trajectoires individuelles et des carrières militantes, après être revenus sur la question de la définition, autrement dit du champ des pratiques qu'il convient de prendre en compte pour comprendre, tout particulièrement en contexte autoritaire, les formes que peuvent prendre la résistance à l'autorité et l'action protestataire. Chemin faisant, nous formulerons un ensemble de propositions qui visent à montrer ce que l'on gagne à appréhender les processus de mobilisation politique au

1. Pour une discussion des limites de l'approche culturelle, voir Lisa Wedeen qui montre comment celle-ci s'en tient à l'étude de la production symbolique des dominants sans poser celle de sa réception par les dominés : « Even Geertz, who suggests that spectacles put forth an image of what is to be imitated and that regimes orchestrate pageants to produce a mimetic relationship between ruler and ruled, fails to register any discrepancy between the representation of discipline the regime intends and the ways in which such representations are received, negotiated and reinterpreted by those who consume them. In other words, these works tend to neglect the problem of "reception". » (L. Wedeen, *Ambiguities of Domination. Politics, Rhetoric, and Symbols in Contemporary Syria*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.)

Maghreb et au Moyen-Orient sans se soucier des « frontières culturelles » qui prétendent à une soi-disant « spécificité du politique en monde musulman », et en ne respectant pas les frontières disciplinaires qui voudraient inscrire les instruments de la sociologie de la protestation au seul monde démocratique ¹.

Un caravansérail basardenx

D'abord circonscrite à l'analyse de « l'économie morale de la paysannerie », la littérature sur la résistance a peu à peu élargi ses terrains au sous-prolétariat urbain puis à n'importe quelle population placée dans l'impossibilité d'exprimer, du fait de la nature du régime politique ou d'un manque de ressources culturelles, ses demandes ². Or, comme on l'a dit dans l'introduction à ce livre, il nous paraît nécessaire de traiter ensemble formes de protestations et de résistances. Pour y parvenir sans se contenter d'une logique d'accumulation, il faut travailler les articulations possibles entre les différents modes d'action qui s'inscrivent sur un continuum. Si l'on s'en tient aux travaux menés autour de James Scott, de *Politique africaine* et sur les sociétés du Maghreb et du Moyen-Orient, on peut distinguer plus ou moins une dizaine de types de résistance que l'on décrira ici brièvement ³ pour poser un certain nombre de problèmes à résoudre avant d'envisager l'intégration des formes de résistance et de protestation dans un même mouvement. Nous finirons, en s'inspirant librement des travaux d'Albert Hirschman, sur quelques propositions de travail.

1. Voir M. Camau, « Une science politique... », rapport cité.

2. Pour une mise en perspective des travaux de James Scott du point de vue de la généralisation progressive de son approche, voir M. C. Gutmann, « Rituals of Resistance. A Critique of the Theory of Everyday Forms of Resistance », *Latin American Perspectives*, Issue 77, 20 (2), 1993 (avec une réponse de Scott et une contre-réponse de Gutmann, p. 93-96).

3. Plusieurs auteurs ont proposé des typologies plus ou moins étendues des formes populaires de résistance. Voir, par exemple, S. Uwais, « Sur quelques modes égyptiens de résistance à l'oppression et aux épreuves », *Modes populaires d'action politique*, ronéoté, 2, Paris, CERI, 1983 ; C. Coulon, « L'exotisme peut-il être banal ?... », art. cité, p. 81 ; D.-C. Martin, « À la quête des OPNI (objets politiques non identifiés). Comment traiter l'invention du politique ? », *Revue française de science politique*, 39(6), 1989.

Penser, classer

On mentionnera d'abord les formes de résistance qui s'en tiennent à des pratiques discursives. Dans *Domination and the Arts of Resistance*, J. Scott distingue quatre types de discours politiques parmi les groupes dominés¹.

On relèvera, d'une part, le discours de flatterie à l'égard des élites, qui consiste à marquer de la déférence face aux dominants et à l'idée qu'ils se font d'eux. James Scott mentionne, par exemple, le fait d'abonder dans l'image de fainéantise des domestiques, qui contribue, *in fine*, à faire baisser le rendement du travail. Dans la lignée des analyses de Richard Hoggart, ces rituels de subordination sont présentés comme constituant un acte stratégique destiné pour les dominés à assurer leur tranquillité². Dans sa typologie, Sayyid Uwais parle d'« hypocrisie » : « On donne du bey ou du pacha au plus humble fonctionnaire dès lors que l'on se trouve face à lui derrière un guichet, on esquisse un mouvement de garde-à-vous ponctué d'un *badir* (à vos ordres) chaque fois qu'un supérieur vous demande quelque chose et, après avoir exécuté cette gesticulation, on brocarde à l'envi ces mêmes fonctionnaires surnommés *abd al-Rutin* (adorateurs de la routine)³. » Les romans de l'écrivain égyptien Albert Cossery déploient cet univers sous nos yeux. Dans *La violence et la dérision*, « Karim avait abdiqué toute dignité dans ses rapports avec la tourbe des gens qui détenaient une parcelle de pouvoir. Il fallait faire l'imbécile, se montrer plus bête qu'eux. C'était le seul moyen de les dégoûter. Heykal lui avait expliqué que la dignité n'avait de prix qu'entre des hommes égaux et ayant des sentiments d'estime réciproque. Garder sa dignité devant un policier ou tout autre agent de la puissance du jour ne signifiait absolument rien. [...] Devant un chien enragé, la seule attitude intelligente est la fuite⁴. »

1. J. C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1990.

2. R. Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, 1970 (1^{re} éd. 1957, *Uses of Literacy*).

3. Cité dans G. Kepel, *Le prophète et le pharaon. Les mouvements islamistes dans l'Égypte contemporaine*, Paris, La Découverte, 1984, p. 222-223.

4. A. Cossery, *La violence et la dérision*, Paris, Joëlle Losfeld, Arcanes [1^{re} éd., en 1993] 2000, p. 20.

Les jeux de langage codés, d'autre part, sous les dehors du respect, expriment la raillerie. James Scott en fait un trait distinctif de la culture populaire : « Un des arguments centraux de ce livre est qu'il existe une politique de la dissimulation et de l'anonymat qui se manifeste publiquement mais joue sur les doubles sens ou dissimule l'identité de leurs auteurs. La rumeur, les commérages, les contes, les blagues, les codes et les euphémismes – autrement dit une bonne part de ce qui constitue la culture des groupes subordonnés – entrent dans cette catégorie¹. » Mounia Bennani-Chraïbi parle en termes de « *sîba*² intérieure » pour désigner toute « une palette de discours [...] de compensation en corrélation avec la sphère politique dominante³ » et distingue la *noukta* (anecdote) comme « voie royale de l'inconscient politique ». « À l'exclusion qui prévaut au niveau de la sphère politique visible correspondent l'inventivité de tous et, indirectement, l'affirmation d'un savoir-faire exercé entre autres dans le décodage de la vie politique. [...] À la légitimité dont se parent les différents acteurs politiques s'oppose une opération de délégitimation portant aussi bien sur les personnes que sur les grandes causes ou institutions⁴. » Ce qui faisait l'objet de tabous dans le Maroc de la fin des années 1980 et du début des années 1990, la monarchie et l'affaire du Sahara, ressurgissait ainsi de manière privilégiée dans l'univers de la dérision. Françoise Rigaud nous donne également une analyse de ce phénomène au chapitre 4, dans le contexte irakien d'après la guerre du Golfe. Elle montre comment, au-delà de la « prolifération des rumeurs » et le « nombre infini de blagues » qui tournent en ridicule Saddam Hussein, se développe « une véritable culture de l'ombre (*thaqafat ad-dbil*) » en opposition à la culture d'État. C'est également cette dimension qu'explore de manière fort

1. J. C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance...*, *op. cit.*, p. 19.

2. Terme qui renvoie à l'insoumission mais aussi au désordre, conceptualisé par les historiens et les anthropologues. À l'origine, il se réfère au *blad siba*, lieu de l'insoumission, dont les habitants refusent de payer l'impôt aux troupes du Makhzen, la maison royale. Voir. K. Brown, « Excursus sur l'"insoumission" (*siba*) », dans *Rivages et déserts, hommage à Jacques Bevaque*, Paris, Sindbad, 1988, p. 99-109.

3. M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles...*, *op. cit.*, p. 190-191. Voir aussi O. Vergnion, « Khatri Ould Joumani. Blagues à part », dans N. Sraieb (dir.), *Pratiques et résistance culturelles au Maghreb*, Paris, CNRS Éditions, 1992.

4. M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles...*, *op. cit.*, p. 191-192.

détaillée Lisa Wedeen dans son compte rendu de la manière dont les Syriens tournent en dérision le culte d'Hafez al-Assad à travers une analyse des histoires drôles, des caricatures et de certaines productions culturelles¹, mais aussi Comi M. Toulabor, qui montre, dans son travail sur le lexique de la dérision politique au Togo, comment la mise en place par le Rassemblement pour le Togo (RPT) d'un discours apologétique hégémonique conduit à refouler la dérision « dans les sous-sols du parti unique. Sobriquets, chansons, slogans du parti revus et corrigés² ».

James Scott distingue ensuite les « échanges en coulisse » (*bidden transcripts*) qui consistent en une expression explicite du ressentiment, de la colère et de la frustration en dehors de la présence des dominants : « Les échanges en coulisse caractérisent le discours que l'on tient hors scène, en dehors de l'observation directe des détenteurs du pouvoir³. » Ces échanges se comprennent si l'on considère que les dominés doivent, pour survivre, renoncer à la réciprocité dans les échanges avec les dominants et se conformer à leurs prescriptions. James Scott en donne une série d'exemples suggestifs. Par exemple, le jeu des *dirty dozens* analysé par Lawrence Levine qui consiste, chez les jeunes Noirs des quartiers pauvres aux États-Unis, à s'affronter rituellement dans l'échange d'insultes les plus blessantes possibles, le gagnant du duel étant celui qui n'aura pas perdu son calme. « Les douzaines fonctionnaient comme un mécanisme de contrôle des

1. Railleries dont Lisa Wedeen montre à la fois l'effet destructeur sur la légitimité du pouvoir et le coût qu'elles représentent dans un contexte particulièrement autoritaire : « The existence of so many Syrian jokes specifically about the cult of Asad is evidence of the broad consensus in Syria that the cult is not credible. The jokes operate effectively as resistance to the cult to the extent that they allow tellers and listeners to overcome the isolation and atomization official performative practices induce [...]. Because organized opposition is not tolerated, and the courage it takes to speak with others establish the foundations of what might ultimately eventuate in organized opposition » (*op. cit.*, p. 121 et 131.) Sur le cas égyptien, voir G. Alleaume, F. Gad El Hakk, *Essays d'en rive*, caricatures publiées dans la presse égyptienne, dossier 5, CEDEJ, Le Caire, 1982.

2. C. M. Toulabor, « Jeux de mots, jeux de vilains. Lexique de la dérision politique au Togo », dans J.-F. Bayart et al., *Le politique par le bas...*, *op. cit.*, p. 111.

3. J. C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance...*, *op. cit.*, p. 42. L'auteur souligne que ces discours en coulisse sont aussi pratiqués par les dominants, étant donné la nécessité dans laquelle ils sont de « tenir leur rang », d'en « remonter aux indigènes », etc.

émotions et de la colère ; une qualité souvent nécessaire à la survie¹. » Ou encore la *shadenfreude* (la joie au malheur des autres) exprimée par les esclaves noirs à l'occasion du naufrage du *Titanic* et qui se marque, notamment, par le détournement des chansons populaires sur le naufrage. À la suite de l'attentat du 11 septembre 2001, de telles manifestations ont été observées dans plusieurs des pays qui nous intéressent ici, mais également dans des banlieues en France et ailleurs.

Enfin, il arrive que le « cordon sanitaire » (J. Scott) entre les échanges en coulisse et les échanges publics se brouille, l'expression verbale du mécontentement devient audible. On entre alors dans le registre de la récrimination publique que Asef Bayar décrit de la manière suivante dans son analyse des mouvements de pauvres dans l'Iran du tournant des années 1980 : « Les gens du peuple avaient couramment recours à la récrimination publique comme forme quotidienne de résistance. On se plaignait collectivement et en public, sans manifester la peur de la répression. Dans les taxis, les bus, les files devant les boulangeries et les épiceries, etc., on engageait des conversations à haute voix sur la politique du gouvernement, y compris les prix, les loyers, la guerre, les pénuries, etc. La récrimination représentait un moyen effectif d'expression de l'opinion publique des hommes et des femmes ordinaires. Elle devint une source irrépressible et épidémique de protestation². » Au Maroc, pendant les émeutes de décembre 1990 et durant les manifestations de la guerre du Golfe de janvier et de février 1991, M. Bennani-Chraïbi observe ce déploiement de l'oralité et sa transfiguration lors du passage du « temps froid » au « temps chaud » et du « langage des coulisses » au déferlement de la parole dans l'espace public de la rue³. Elle répertorie et analyse une palette de slogans, de poèmes et de chants qui expriment la solidarité avec l'Irak, désignent les ennemis – Israël, l'Occident, et « ses valets » parmi les régimes arabes dont celui du Maroc – et déplacent le conflit sur la scène intérieure.

1. L. Levine, *Black Culture and Black Consciousness*, New York and Oxford, Oxford University Press, 1979, cité dans J. Scott, *Domination and the Arts of Resistance...*, *op. cit.*

2. A. Bayar, *Street Politics...*, *op. cit.*, p. 98.

3. M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles...*, *op. cit.*, chap. 9.

À ces formes d'expression verbale du mécontentement s'ajoute toute une série de pratiques de résistance plus ou moins ouvertes. La mauvaise volonté dans l'accomplissement des tâches, d'abord, que J. Scott désigne sous le vocable suggestif de *foot dragging*, et que J.-F. Bayart analyse également dans *L'État au Cameroun*. Celui-ci y montre comment les « sans importance » opposent aux consignes et aux objectifs des autorités une imperméabilité assez remarquable, sur laquelle le discours idéologique du régime ne doit pas induire en erreur. « Ce qui est étiqueté comme "paresse", "superstition", "tribalisme", est refus, plus ou moins conscient, car plus ou moins culpabilisé par les admonestations officielles, d'un modèle de développement économique et politique. Refus en premier lieu de travailler ou de se conformer aux règles économiques prescrites. Ce fait est massif, sinon systématique. En ville, c'est le triomphe de l'absentéisme, de la lenteur, des retards [...]. Dans les campagnes, les planteurs se livrent au coxage, négligent d'entretenir leurs exploitations, d'en étendre la superficie ou de les moderniser¹. » Mauvaise volonté qui, pour G. Kepel, « tient en deux mots : *ma'alich* (« ça fait rien ») et *bakchich*. [...] le *ma'alich*, c'est cette nonchalance qui mesure la différence entre le prix et le coût, entre le salaire et le travail : à salaire de misère, travail de *ma'alich*. L'annulation de cette différence se nomme *bakchich*, se nomme corruption² ». Dans le monde d'A. Cossery, la fainéantise et le sommeil sont hissés au rang de valeurs suprêmes destinées à ruiner l'édifice construit par des tyrans « ridicules » qui se prennent trop au sérieux. Gohar, ex-professeur de philosophie devenu mendiant, préfère la paix au progrès³. Et, lorsque le plus jeune fils d'une famille, plongée depuis de longues années dans la somnolence et la pénombre, fait part de sa velléité d'aller travailler en ville, il déchaîne la fureur de son père : « Tu veux travailler ! Pourquoi ? Qu'est-ce qui te déplaît dans cette maison ? [...] Fils ingrat ! Je t'ai nourri et habillé pendant des années et voilà tes remerciements [...] Tu veux donc nous couvrir de honte⁴ ! »

1. J.-F. Bayart, *L'État au Cameroun...* *op. cit.*, p. 267-268.

2. G. Kepel, *Le prophète et le pharaon...*, *op. cit.*, p. 223.

3. A. Cossery, *Mendiants et orgueilleux*, Paris, Joëlle Losfeld, Arcane (1993), 1999.

4. A. Cossery, *Les fainéants dans la vallée fertile*, Paris, Joëlle Losfeld, Arcanes (1964), 1999, p. 136.

La résistance se marque aussi par l'adoption de pratiques culturelles qui vont à l'encontre des projets de rationalisation et d'uniformisation des dominants¹. Pour J.-F. Bayart, « la consommation de chanvre, d'alcool, le recours aux vêtements comme parure, chez les jeunes citadins notamment, qui consacrent une part exorbitante de leurs revenus à l'habillement, l'extraordinaire créativité musicale et la place qui lui est dévolue dans la vie quotidienne sont [...] des conduites éminemment politiques. Conduites de fuite devant la dureté de la ville, l'ennui de la brousse, conduites de résistance au projet hégémonique [...] mis en œuvre par le régime² ». Au Maghreb et au Moyen-Orient, c'est bien souvent à travers ce que G. Kepel nomme la « sémiologie islamiste » que se marque la résistance, par l'adoption du voile, le port de la barbe non taillée et la *gallabieb* blanche³, mais aussi le choix de fré-

1. Voir à ce sujet les contributions rassemblées dans l'ouvrage collectif dirigé par N. Sraieb, *Pratiques et résistance culturelles au Maghreb*, *op. cit.* Plusieurs thèmes sont traités : écriture, peinture, oralité, rites, occupation de l'espace...

2. J.-F. Bayart, *L'État au Cameroun...* *op. cit.*, p. 256-261. Plus précisément, sur la musique et son rôle dans les comportements protestataires, il existe une littérature relativement abondante. Voir, par exemple, A. Mbembe, « Pouvoir des morts et langage des vivants. Les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun », *Politique africaine*, 22, 1986 ; R. Eyerman, A. Jamison, *Music and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998. Voir aussi les travaux de D.-C. Martin, *Aux sources du reggae, musique, société et politique en Jamaïque*, Marseille, Parenthèses, 1982 ; *Le gospel afro-américain, des spirituels au rap religieux*, Paris, Cité de la Musique-Actes Sud, 1999 ; *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale*, Paris, Karthala, 2000 ; B. Jewsiewski, J. Létourneau (dir.), *Ethnologues*, « Musiques des jeunes », janvier 2000. Sur les sociétés musulmanes, voir notamment : D. Eickelman, J. Piscatori, *Muslim Politics...* *op. cit.* (le sous-chapitre « The Technologies and Culture of Protest ») ; M. Dernouny, Boujemâa Zoulef, « Naissance d'un chant protestataire : le groupe marocain Nass el-Ghiwane », *Peuples méditerranéens*, 12, 1995 ; A. Laksassi, « Scandale national et chansons populaires », dans S. Osman (dir.), *Miroirs maghrébins. Itinéraires de soi et paysages de rencontre*, Paris, CNRS Éditions, 1998 ; M. Schade-Poulsen, *Music and Men in Algeria. An Analysis of the Social Significance of Rai*, Ph.D., Université de Copenhague, Institut d'anthropologie, 1993 ; M. Virolle, *La chanson raï : de l'Algérie profonde à la scène internationale*, Paris, Karthala, 1995.

3. G. Kepel, *Le prophète et le pharaon...* *op. cit.*, p. 148, à propos d'un article d'Isam al Din al'Aryan, penseur des *gama'at* islamiques, paru dans la revue *ad-Da'wa* fin 1980. Voir aussi les remarques de D. Singerman, de F. Rigaud et de F. Adelhah dans ce volume. Cette dernière analyse finement les enjeux politiques cristallisés autour du costume dans l'Iran post-révolutionnaire et les luttes qui président à son usage et ses interprétations.

quenter telle ou telle mosquée¹. Le caractère contestataire de ces pratiques n'échappe d'ailleurs pas aux dirigeants qui, à maintes reprises, ont promulgué des lois visant à en réguler l'usage. En Syrie, « il semble que de plus en plus de femmes portent le voile en 1997, par rapport à 1985. Les Syriens, qu'ils pratiquent et approuvent le port du voile ou non, interprètent ce choix comme une manière subtile de marquer une distance sunnite au régime. Bien entendu, le fait que le pouvoir tolère la tenue islamique suggère aussi qu'il ne s'estime plus menacé par cette pratique comme cela était le cas à la fin des années 1970 et au début des années 1980² ». Au sein des communes algéroises observées par Luís Martinez, les premières réactions qui suivent l'interruption du processus électoral, en 1992, prennent la forme d'actes de résistance symbolique. Porter la barbe ou refuser de la raser sont devenus des signes d'allégeance au Front islamique du salut (FIS). Le régime ne s'y est pas trompé qui, parmi les vexations infligées aux sympathisants de la mouvance islamiste, compte le fait de « [couper la] djellaba en "mini-jupe" et [de raser] un côté de la barbe³ ». Ainsi, selon les termes de J.-F. Bayart, « la condensation des imaginaires sociaux latents en imaginaires politiques manifestes va de pair [...] avec la condensation des pratiques imaginaires en pratiques de la matérialité⁴ ».

Toujours dans le registre des pratiques culturelles, enfin, plusieurs auteurs font référence à l'ensemble des formes de retrait volontaire dans la marginalité, de « recours à la sacralité, pouvant aller jusqu'à la création de véritables communautés théocratiques hors l'État, [...] disqualification du pouvoir par [...] une transcendance de nature religieuse⁵ ». C'est dans ce cadre

1. Voir chap. 2.

2. L. Wedeen, *Ambiguities of Domination...*, *op. cit.*, n. 2-4, p. 166. Voir aussi D. Eickelman, J. P. Piscatori, *Muslim Politics*, *op. cit.*, p. 4. Sur le voile plus généralement, et les investissements de sens qu'il a suscités, on consultera : A. E. McLeod, *Accommodating Protest*, New York, Columbia University Press, 1991 ; F. Aldelkhab, *La révolution sous le voile*, *op. cit.* ; Nilüfer Göle, *Musulmanes et modernes...*, *op. cit.* ; H. Füger, P. Haenni, « Les logiques sociales de la réislamisation », *Égypte/Monde arabe*, 26, 1996.

3. L. Martinez, *La guerre civile en Algérie*, *op. cit.*, p. 95.

4. J.-F. Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, p. 223.

5. J.-F. Bayart, « La revanche des sociétés africaines », dans J.-F. Bayart et al., *Le politique par le bas en Afrique noire...*, *op. cit.*, p. 75.

que s'inscrivent certaines « formes élaborées de communalisation sous la forme des confréries soufies » dans les sociétés musulmanes¹, sans pour autant que ce phénomène soit entièrement réductible à des processus de retrait politique².

Ce dernier point ouvre sur l'*exit*, qu'il s'agisse de l'exil politique, lequel peut soit déboucher sur une désimplification des affaires du pays, soit ouvrir la voie à une dissidence active, de l'émigration dans le Golfe, de l'exode rural encore, que J.-F. Bayart analyse au Cameroun comme ne pouvant être dissocié « des rapports entre les cadets et aînés (ou chefferies), et [qui] constituent très souvent un mode de lutte des jeunes gens contre l'emprise sociale et économique des notables³ ». Nous ne saurions non plus ignorer ici les longues files devant les représentations diplomatiques des pays du Nord et encore moins le phénomène des « barques de la mort⁴ », cette migration clandestine qui ressemble souvent à un suicide collectif. Et le rythme de ces départs devient parfois tellement massif qu'il finit par constituer un problème politique interne et diplomatique. L'exil intérieur, enfin, peut se dissimuler sous les traits de la folie comme en témoigne Tareq, l'un des héros de A. Cossery, qui a choisi très jeune de « devenir fou, comme on décide de devenir médecin ou avocat. Les fous jouissent de circonstances atténuantes et il leur est permis de s'exprimer en toute liberté. Et je voulais – c'était ma seule ambition – pou-

1. G. Kepel, *Le prophète et le pharaon...*, *op. cit.*, p. 222. Plus généralement, un lien entre agitation sociale et millénarismes a souvent été établi dans la littérature. E. J. Hobsbawm fait du messianisme une forme archaïque de mouvement social (*Social Bandits and Primitive Rebels*, New York, The Free Press, 1959) ; Peter Worsley montre comment le culte du Cargo en Mélanésie a contribué à la formation de mouvements politiques nationalistes (*The Trumpet Shall Sound : A Study of Cargo « Cult » in Melanesia*, Londres, McGibbon and Kee, 1957) et E. P. Thompson établit un lien entre la défaite du radicalisme et du jacobinisme à la fin du XVIII^e siècle et le développement du méthodisme et des millénarismes (*La formation...*, *op. cit.*, p. 352 et suiv.).

2. J.-C. Vatin, « L'insuccès du politique ? » art. cité, p. 234.

3. J.-F. Bayart, *L'État au Cameroun...*, *op. cit.*, p. 256-261.

4. Sur les jeunes Marocains et l'attrait que l'ailleurs exerce sur eux, voir M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles...*, *op. cit.*, chap. 7 ; et sur une comparaison entre jeunes Marocains et jeunes Égyptiens face à ce phénomène, voir M. Bennani-Chraïbi, « Jeunes Égyptiens et jeunes Marocains face à l'Occident : appropriation, attrait et répulsion », *Égypte/Monde arabe*, « Visions de l'Occident », 30-31, 1997.

voir dire au monde tout mon dégoût et ma haine sans encourir de représailles¹ ».

La résistance peut également prendre des formes multiples de détournement illicite de ressources matérielles, les gouvernés s'arrogeant illégalement des droits qui généralement contribuent à léser l'État. Peu étudiées dans les travaux des africanistes, les pratiques de détournement ont, au contraire, une grande importance dans les analyses que J. Scott consacre aux communautés paysannes de Malaisie, qu'il s'agisse du braconnage et du maraudage, de l'occupation de terres ou de l'évasion fiscale. Dans le contexte des États rentiers ou semi-rentiers, dont la légitimité reposait largement sur la distribution de ressources et qui ont eu à faire face à la crise pétrolière des années 1980, cette dimension prend une importance considérable. Face à l'incapacité de l'État de remplir son rôle de pourvoyeur et à l'affaiblissement conséquent des réseaux clientélistes traditionnels, la pratique du détournement s'est institutionnalisée et diffusée dans toutes les couches de la société. Diane Singerman, dans l'analyse qu'elle propose du mouvement islamiste égyptien (chap. 5), en énonce toute une panoplie : soutiens privés offerts par les maîtres d'école sous-payés, change de devises au cours du marché noir, habitations spontanées, « création de marchés parallèles et illégaux de distribution de nourriture (*dallalat*) sur lesquels se vendent les produits alimentaires subventionnés », etc. Au chapitre 4, F. Rigaud mentionne également toute une série d'illégalismes qui vont de la pratique de la perruque² aux appropriations sauvages du domaine public, en passant par la falsification de documents officiels et l'apparition d'un nouveau métier : « celui de *mouhauwer*, contraction de *thawwara* (révolutionner, subvertir) et *zawwara* (falsifier) ». La contrebande participe de ce mouvement, mais comme F. Adelhah le rappelle à juste titre : « Les pratiques transnationales, telles que la contrebande ou la fraude, ne sont pas étrangères à l'État ni même indépendantes par

1. A. Cossery, *Une ambition dans le désert*, Paris, Joëlle Losfeld, Arcanes, 2000 (1^{re} éd., 1984), p. 219.

2. Sur la perruque qui semble bien être une pratique universelle dans le monde de l'usine, voir M. de Certeau, *L'invention du quotidien*, tome 1, *Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, p. 43-44 ; E. de Banville, *L'usine en douce. Le travail en « perruque »*, coll. « Mémoires du travail », Paris, L'Harmattan, 2001.

rapport à lui. Bien au contraire, elles supposent que leurs acteurs jouent délibérément la carte de l'État, ne serait-ce que pour se jouer de lui¹. » En se fondant sur le cas algérien, L. Martinez démontre, quant à lui, qu'en situation de guerre civile le « trabendisme » contribue à accroître les ressources de la guérilla et lui permet de moderniser son armement². Si le régime parvient à survivre en se renflouant grâce aux accords signés avec le FMI en 1994, la libéralisation économique prescrite par cet organisme profite aussi à la guérilla. Ce contexte ferait des uns et des autres des « ennemis complémentaires ».

Mentionnons encore les formes d'action dites criminelles, à commencer par le sabotage des moyens de production (de l'empoisonnement des troupeaux à la destruction des machines), le vandalisme et les pratiques de vendetta, dont Sayyid Uwais montre que, dans les zones rurales, elles ont pu être récupérées par les *gama'at* et transformées en stratégies de renversement du pouvoir³ ; la sorcellerie, que certains africanistes interprètent comme un mode de résistance au pouvoir⁴ ; les attentats et les assassinats enfin, qui peuvent bien sûr présenter une dimension transnationale, qu'aucun groupe organisé ne revendique mais dont le sens politique n'échappe à personne. C'est cette dernière modalité d'action et la loi du silence qui la recouvre qui retiennent l'attention de Nathan Brown dans une belle étude des assassinats de *nadbirs*, de propriétaires et d'usuriers par les paysans égyptiens entre 1882 et 1952⁵. Dans ce cas de figure, le trait frappant par rapport aux analyses de J. Scott est qu'il ne s'agit pas d'actions routinières (N. Brown donne l'exemple de l'assassinat d'un maire ou du déraillement d'un train...) mais au contraire d'actions hautement visibles, qualifiées par le pouvoir de criminelles, mais que personne, dans les communautés paysannes, ne perçoit comme telles ni n'accepte de dénoncer.

1. F. Adelhah, « La contrebande comme mouvement social : le cas de l'Iran », contribution présentée au colloque *Les mouvements sociaux dans le monde musulman*, Lausanne, Université de Lausanne, décembre 1999.

2. L. Martinez, *La guerre civile en Algérie*, op. cit., 3^e partie.

3. S. Uwais, « Sur quelques modes égyptiens de résistance... », art. cité.

4. P. Geshiere, *Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres*, Paris, Karthala, 1995.

5. N. Brown, « The Conspiracy of Silence and the Atomistic Political Activity of the Egyptian Peasantry, 1882-1952 », dans F. D. Colburn (ed.), *Everyday Forms of Peasant Resistance*, Londres, M. E. Sharpe inc., 1989.

Pour en finir avec l'inventaire des formes de résistance, nous ajouterons l'abstention électorale qu'il est difficile de classer dans l'un ou l'autre des types d'action listés ici, tant son interprétation peut varier selon les formes qu'elle prend et le sens qu'on lui prête. La non-participation délibérée aux scrutins (au même titre d'ailleurs que la destruction d'urnes ou le refus de participer aux activités civiques) constitue bien souvent une forme de résistance, tout particulièrement lors d'élections non disputées ou truquées¹. Mounia Bennani-Chraïbi évoque le boycott des élections de 1997 au Maroc par le PADS (chap. 8). Jean-François Legrain analyse avec précision les enjeux de l'abstention du Hamas pendant les élections de 1996 dans les territoires contrôlés par l'Autorité palestinienne², et les travaux sur l'Amérique latine se font largement l'écho de ces pratiques³. La « grève des électeurs⁴ » est une véritable tradition en Argentine, qui culmine après l'interdiction du parti péroniste au début des années 1960, et c'est ouvertement en signe de soutien au Sentier lumineux qu'au début des années 1980 les paysans se sont massivement abstenus aux élections dans leur région d'implantation privilégiée (Ayacucho)⁵. Plus généralement, l'articulation entre participation politique conventionnelle et protestation politique est particulièrement visible dans les contextes où, justement, la participation faisant problème, on a recours à la démonstration de rue pour accéder aux modes conventionnels de représentation. C'est le cas, par exemple, de la marche des zapatistes sur Mexico lancée le 25 février 2001, dans le contexte d'une tentative de normalisation et d'intégration au processus politique⁶, mais

1. J. Linz, G. Hermet, A. Rouquié, *Des élections pas comme les autres*, Paris, Presses de Sciences Po, 1978.

2. J.-F. Legrain, *Les Palestines du quotidien : les élections de l'autonomie*, janvier 1996, Beyrouth, CERMO, 1999.

3. Pour une réflexion très aboutie sur les processus de mobilisation électorale, et d'appropriation du rituel électoral, voir C. Patizot, *Le mois de la bienvenue. Réappropriations des mécanismes électoraux et réajustements de rapports de pouvoir chez les Bédoïns du Negev*, Israël, thèse d'anthropologie, EHESS, décembre 2001.

4. Pour reprendre le titre d'un article fameux d'O. Mirbeau paru dans *Le Figaro* du 28 novembre 1888.

5. C. McClintock, « Peru's sentero Luminoso Rebellion : Origins and Trajectory », dans S. Eckstein (ed.), *Power and Popular Protest*, op. cit., p. 85.

6. O. Fillieule, « Voter avec les pieds. La transformation des usages politiques de la rue », *Trace* (Revista del CEMCA, Mexico), 39, juin 2001.

aussi des mouvements de femmes qui entendent accéder à des positions éligibles (F. Adelhah au chap. 6)¹ ou des opposants égyptiens qui revendiquent le droit de se porter candidat aux élections dans un contexte où le pouvoir procède, depuis la fin des années 1970, à des vagues d'arrestations à l'approche de chaque élection pour les mettre hors jeu (D. El Khawaga au chap. 7). Des modes d'action moins visibles mais aux effets corrosifs transparaissent à travers le phénomène des votes nuls. Mounia Bennani-Chraïbi montre que, lorsque les pressions de l'État ou de l'argent s'exercent pour orienter le vote des électeurs, le bulletin nul est parfois le « signe éminent du mélange de soumission et de résistance au Makhzen² ». Des électeurs n'hésitent pas à « bourr[er les enveloppes de] détrit[us] ramassés par terre » ou encore à « proférer des insultes par écrit sur le bulletin ». Et dans *Mendiants et orgueilleux*, les habitants d'un village préfèrent élire un âne à quatre pattes, Barghout, très estimé pour sa sagesse, plutôt qu'un âne à deux pattes, le maire³.

Ces quelques pages, qui s'efforcent de restituer le foisonnement de la littérature sur la résistance, évoquent plus sûrement un caravansérail hasardeux qu'un ensemble bien délimité de pratiques que l'on pourrait, sans plus d'efforts, ajouter à la liste déjà longue des actions protestataires reconnues. Bien entendu, les débats n'ont pas manqué sur cette question. Dans le domaine des études africanistes, la polémique engagée il y a quelques années par Robert Buijtenhuijs sur la question de la sorcellerie comme mode d'action populaire et les échanges qui ont suivi en sont un bon exemple⁴. Plus anciennement, Eric Hobsbawm a rejeté l'idée selon laquelle les formes de résistance non organisées et non collectives pouvaient être étudiées sur le même plan que

1. Plus généralement, sur les élections en Iran, voir F. Adelhah, *Être moderne en Iran*, Paris, Karthala, 1998, chap. 4.

2. M. Bennani-Chraïbi, « Sujets en quête de citoyenneté : le Maroc au miroir des législatives de juin 1993 », *Magreb-Machrek*, 148, avril-juin 1995, p. 26.

3. A. Cossery, *Mendiants et orgueilleux*, op. cit. Voir aussi S. Gamblin (dir.), *Contours et détours du politique en Égypte, les élections législatives de 1995*, Paris, L'Harmattan, 1997.

4. R. Buijtenhuijs, « De la sorcellerie comme mode populaire d'action politique », *Politique africaine*, 59, 1995, en réponse au livre de P. Geshiere, *Sorcellerie et politique en Afrique*, op. cit.

les mouvements sociaux, car elles ne ressortiraient pas du conflit de classes ¹.

Voies dérobées et contestation ouverte.
Une identité de nature ?

La première question à résoudre pour qui essaie de penser ensemble cette variété de modes d'action est celle de la différenciation entre résistance à proprement parler et stratégie de survie. Autrement dit, dans quelle mesure doit-on placer l'accent sur l'intentionnalité dans la définition de l'action protestataire et, plus largement, de la participation politique, ce qui pose également le problème du partage entre actions individuelle et collective ?

Le problème de l'intention est apparemment complexe, car il faudrait débrouiller ce qui relève de la recherche d'un gain immédiat de ce qui constitue un acte de résistance, c'est-à-dire la volonté de nuire aux puissants. À vrai dire, ces deux aspects sont inextricablement mêlés et l'on soulignera, à la suite de J. Scott qui lui-même se réfère à E. P. Thompson et à E. J. Hobsbawm ², que l'invocation de l'intentionnalité pure de tout profit matériel dans les définitions de l'action collective est surtout le signe d'une pensée bourgeoise qui laisse de côté tout ce qui constitue la réalité de la vie des dominés et des conflits pratiques dans les-

1. E. J. Hobsbawm, « Peasants and politics », *Journal of Peasant Studies*, octobre 1973.

2. E. P. Thompson s'attache à montrer en effet comment la classe ouvrière se construit d'abord à travers les perceptions par les individus de leurs intérêts matériels (*La formation... op. cit.*). E. J. Hobsbawm souligne que « far too much theoretical attention (much of it plainly a-historical) has been paid to "class" and far too little to "class-struggle". [...] To put it bluntly, classes do not exist as a separate entities, look around, find an enemy class, and then start to struggle. On the contrary, people find themselves in a society structured in determined ways (crucially, but not exclusively, in productive relations), they experience exploitation (or the need to maintain power over those whom they exploit), they identify points of antagonistic interest, they commence to struggle around these issues and in the process of struggling they discover themselves as classes, they come to know this discovery as class-consciousness. Class and class consciousness are always the last, not the first, stage, in the real historical process » (« Peasants and Politics », art. cité, p. 149, et *Primitive rebels. Studies in Archaic Forms of Social Movement in the 19th and the 20th Centuries*, New York, Norton, 1965, p. 149.)

quels ils sont pris : « Ignorer le côté intéressé et égoïste de la résistance paysanne revient à ignorer le contexte dans lequel sont pris les comportements politiques [...] de la plupart des classes dominées. C'est précisément le mixte d'intérêt égoïste et de résistance qui constitue la force vitale animant la résistance des paysans et des prolétaires. Lorsqu'un paysan dissimule une partie de sa récolte pour éviter de payer l'impôt, il remplit son estomac en même temps qu'il prive l'État de grains. Lorsqu'un paysan déserte de l'armée parce que la nourriture n'est pas bonne et que le temps de la moisson arrive, il se préoccupe de ses intérêts en même temps qu'il retire à l'État l'apport de son bras ¹. » En récusant la fausse antinomie de l'intentionnalité, ces auteurs redonnent leur voix aux exclus de la scène politique et réfutent les typifications propres aux travaux sur la culture de la pauvreté ².

James Scott se démarque cependant d'E. J. Hobsbawm et de E. P. Thompson lorsqu'il affirme que le caractère individuel de l'action n'interdit pas de parler d'action protestataire. Il dénonce là deux biais idéologiques qui, pour l'un, renvoie à une conception léniniste de l'action de classe comme ne pouvant émerger sans l'encadrement d'une avant-garde ³ et, pour l'autre, à l'idée pluraliste selon laquelle toute action politique doit forcément se

1. J. C. Scott, *Weapons of the Weak*, *op. cit.*, p. 26 (Voir aussi p. 295-296) ; D. Singerman (*Avenues of Participation... op. cit.*, p. 5 et suiv.), dans son analyse des stratégies de défense de l'« échos familial », arrive cependant à une définition extrêmement inclusive qui revient à faire entrer dans le champ du politique toutes les pratiques de la vie quotidienne.

2. L'analyse en termes de simples stratégies de survie contribuant à maintenir l'idée des pauvres comme victimes. Voir O. Lewis, *Les enfants de Sanchez, Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1963.

3. Par exemple, E. P. Thompson, lorsqu'il évoque la mutinerie de la flotte britannique en avril-mai 1797, dénonce l'idée qu'il ne s'agit que d'une révolte liée aux conditions de vie mais la qualifie de potentiellement révolutionnaire car elle est en partie conduite par les jacobins : « Il est incontestable que les mutineries furent précipitées par les épouvantables conditions d'alimentation, de paiement et de discipline. Mais on possède aussi certaines preuves de l'intervention directe des jacobins [...]. Il est stupide d'interpréter cet événement comme une banale affaire de biscuits et de soldes impayées, et non comme un mouvement révolutionnaire, sous prétexte que la majorité des marins avaient peu d'idées politiques claires. Cela procède d'une conception erronée de la nature des crises populaires révolutionnaires, qui naissent précisément de cette convergence de mécontentement de la majorité et des aspirations formulées par la minorité politiquement consciente. (*La formation... op. cit.*, p. 150-151 [c'est nous qui soulignons.]

traduire par l'organisation des intérêts¹. Le fait que l'action ne soit pas collective ne signifie pas, selon lui, absence de coordination², ce qu'il n'a pas de mal à montrer, étant donné, dans les petites communautés malaises qu'il étudie, la densité des réseaux, la force surtout des sub-cultures fondées notamment sur des récits de résistance à l'autorité, le banditisme d'honneur, etc. Tout cela contribue à constituer un « climat d'opinion » qui permet de se passer d'une organisation rationnelle et bureaucratisée. Le refus d'une distinction *a priori* nous semble cependant pouvoir être étendu à d'autres contextes pour le plus grand profit de l'analyse, comme l'a montré toute une série de travaux³. C'est sans doute l'expression d'« empiètement silencieux du quotidien » (*quiet encroachment of the ordinary*), forgée par A. Bayat dans son travail sur les mouvements de chômeurs, l'habitat informel et les vendeurs de rue en Iran qui définit le mieux l'action protestataire comme à la fois intentionnelle et non intentionnelle, collective autant qu'individuelle, proactive autant que réactive. Il définit cet « empiètement silencieux » comme une pratique « patiente, volontaire et diffuse des gens ordi-

1. J. C. Scott, *Weapons of the Weak*, *op. cit.*, p. 28. Voir p. 30, note 1, pour la même remarque chez F. Piven et R. Cloward.

2. J. C. Scott, *Weapons of the Weak*, *op. cit.*, chap. 7, et « Everyday Forms of Resistance », dans F. Colburn, *Everyday Forms... op. cit.*, p. 21 et suiv.

3. Hormis l'analyse déjà évoquée des *atomistic actions* des paysans d'Égypte (N. Brown, « The Conspiracy of Silence... », art. cité), on consultera M.-D. Jougneau, *La dissidence institutionnelle. Alice au pays des normes*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; A. Bayat, *Street Politics...*, *op. cit.*, et J. Siméant, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999. Arlette Farge illustre très clairement, à propos de la période où les premières formes de grèves se mettent en place, la fausse antinomie de l'individuel et du collectif : « Dans la rue, les ouvriers tentent de défendre leurs salaires contre les maîtres. Ces revendications se font souvent dans des conditions précaires, de manière individuelle, au grand risque de ceux qui s'insurgent contre leur sort même si çà et là s'ébauchent des formes d'alliances collectives. [...] Bien des disputes entre compagnons ou apprentis ont pour motif des ruptures de solidarité dans le travail ou la revendication. [...] La solidarité va parfois jusqu'au refus de travail collectif. Rares au XVIII^e siècle, ces mouvements existent pourtant et même de façon ponctuelle, ils préoccupent les autorités. Ce ne sont pas des grèves [...] au sens où nous l'entendons aujourd'hui [...]. Généralement, quand on refuse le travail, on se remet en place de Grève en attendant collectivement de meilleurs salaires. [...] En 1776, les ouvriers de la reliure refusent de travailler s'ils n'obtiennent pas satisfaction dans leurs revendications et neuf ans plus tard, en 1785, éclate la grève des maçons et des tailleurs de pierre. Un an plus tard, Paris est surpris par une grève de gagne-deniers très violente et réellement organisée de façon efficace. Les ports de la Seine sont immobilisés par ce brutal arrêt de travail. » (*Vivre dans la rue*, *op. cit.*, p. 133-135.)

naires visant les propriétaires et les puissants dans le but de survivre aux épreuves de la vie et d'améliorer l'ordinaire. Cet empiètement silencieux se caractérise par des formes de mobilisation calmes, atomisées et prolongées qui s'accompagnent ponctuellement d'action collective ». Ce qui motive l'action, ce n'est pas forcément une quelconque prise de conscience, mais plutôt « la nécessité de survivre et de mener une vie digne », la répression étant le plus souvent à l'origine de la politisation des conduites¹.

Un autre débat renvoie à la question de la problématique autonomie d'action des groupes sociaux subordonnés, à la possibilité d'émergence d'une contre-hégémonie à partir des pratiques de résistance et, *in fine*, aux effets de légitimation et à la fonctionnalité de la révolte. Toutes questions qui, selon la réponse qu'on y apporte, justifient ou interdisent d'étudier sur les mêmes bases formes de résistance et actions protestataires.

En critiquant la distinction établie par M. de Certeau entre stratégie et tactique, J.-F. Bayart pose très clairement la question de l'autonomie d'action des subordonnés : « En proposant comme repère théorique des "arts de faire" populaires la construction de phrases propres avec un vocabulaire et une syntaxe reçus », M. de Certeau réduit, après d'autres, l'action des groupes subordonnés à une sorte de contrepoint de l'action des groupes dominants : « Elle consisterait essentiellement à se réapproprier et à détourner les dispositifs du pouvoir, ne serait rien d'autre qu'un "art de faire avec", une "manière d'utiliser". Et d'élaborer une distinction entre *stratégie* et *tactiques* ». Dans *L'État au Cameroun*, il montre au contraire que

1. A. Bayat, *Street Politics...*, *op. cit.*, p. 7-8 et 24.

2. J.-F. Bayart, « Introduction », dans J.-F. Bayart et al., *Le politique par le bas en Afrique noire...*, *op. cit.*, p. 62. « Par rapport aux stratégies », écrit M. de Certeau, « j'appelle tactique l'action calculée que détermine l'absence d'un propre. Alors aucune délimitation de l'extériorité ne lui fournit la condition d'une autonomie. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère. [...] Elle n'a donc pas la possibilité de se donner un projet global ni de totaliser l'adversaire dans un espace distinct, visible et objectivable. Elle fait du coup par coup. Elle profite des "occasions" et en dépend sans base où stocker des bénéfices, augmenter un propre et prévoir des sorties. [...] Il lui faut utiliser, vigilante, les failles que les conjonctures particulières ouvrent dans la surveillance du pouvoir propriétaire. Elle y braconne. Elle y crée des surprises. Il lui est possible d'être là où on ne l'attend pas. Elle est ruse. En somme, c'est un art du faible (sans lieu propre, sans vision globalisante). » (*L'invention du quotidien...*, *op. cit.*, cité dans J.-F. Bayart et al., *Le politique par le bas...*, p. 62-63.)

les acteurs peuvent effectivement jouir d'une certaine autonomie d'action, notamment dans le cadre de la formation et de la mobilisation d'une contre-élite et mettre ainsi en œuvre de véritables stratégies contre-hégémoniques¹. Dans le contexte d'un effondrement de la légitimité de l'État et de sa capacité répressive, A. Bayat explique comment les populations marginales, qui ne disposent pas de structures de représentation et de canaux d'expression, changent rapidement de répertoire d'action, s'organisent, les mal-logés cessant d'avoir recours à la construction illégale pour pratiquer le squattage, les chômeurs et les vendeurs de rue cherchant à former des syndicats. Autant de modes d'action qui révèlent l'existence de formes de coordination préexistantes, de « réseaux passifs » et l'émergence rapide de contre-élites au sein de la masse des étudiants et des diplômés sans emploi².

Plus généralement, les mouvements islamistes offrent un exemple paradigmatique de stratégie, souvent efficace, de construction d'une contre-société. Diane Singerman détaille dans le chapitre 5 comment les groupes islamistes ont « construit leur agenda autour de questions fondamentales sur le sens de la vie et sur la manière dont l'islam [...] [peut] offrir une conduite pour la vie quotidienne, la moralité, l'économie et le gouvernement de la cité », et plusieurs auteurs ont analysé le travail visant à produire, selon la formulation d'O. Roy, des « espaces islamisés³ », avec ses réseaux d'entraide et de soutien articulés aux réseaux informels traditionnels (distribution de nourriture, marchés aux prix contrôlés, aide médicale et soutien scolaire, etc.), mais aussi ses propres sources de financement, soit grâce aux subventions d'entités étrangères, soit au moyen de la collecte de

1. J.-F. Bayart, *L'État au Cameroun... op. cit.*, chap. 7.

2. A. Bayat, *Street Politics... op. cit.*

3. Olivier Roy, *L'échec de l'islam politique, op. cit.* De nombreux travaux ont traité de cette dimension. Citons, entre autres, les travaux de S. Labac, *Les islamistes algériens, op. cit.*, de L. Martinez, *La guerre civile en Algérie, op. cit.*, de M. Vergès, « La casbah d'Alger. Chronique de survie dans un quartier en sursis », dans G. Kepel (dir.), *Exils et royaumes... op. cit.* ; de G. Kepel, *Le prophète et le pharaon, op. cit.*, D. Singerman, *Avenues of Participation... op. cit.*, Patrick Haenni, *Banlieues indociles... op. cit.* pour l'Égypte ; de L. Bucaille, *Gaza... op. cit.*, J.-F. Legrain, *Les Palestiniens du quotidien... op. cit.*, pour les territoires palestiniens, de X. Bougarel, N. Clayer (dir.), *Le nouvel islam balkanique. Les musulmans acteurs du post-communisme 1990-2000*, Paris, Maisonneuve Larose, 2001. Voir aussi F. Adelhkhal, E. Georgeon (dir.), *Ramadan et politique*, Paris, CNRS Éditions, 2000.

la *zakat* qui fait en quelque sorte office d'impôt pour ces organisations visant à organiser un État dans l'État¹. La « Société des musulmans », que crée Mustafa Choukri dans l'Égypte des années 1970, est un cas limite étudié par G. Kepel. La retraite de la société *jabilite* (anté-islamique) va jusqu'à se traduire par le rejet des mosquées et du système éducatif sous influence du régime, du service militaire, mais aussi par l'invention de nouveaux rituels de mariage qui ne « s'embarrasse[nt] bien sûr pas des procédures compliquées de rédaction de contrat qui ont cours dans la société égyptienne [...]. C'est le mariage "musulman" auquel suffisent la présence de témoins et le consentement des époux² ».

L'exemple des mouvements islamistes attire enfin l'attention sur deux points importants. En premier lieu, les projets de contre-société et les résistances à la domination étatique ne peuvent pas toujours être analysés simplement comme purement réactifs, fondés sur le refus du changement et l'attachement aux valeurs anciennes. De nombreux auteurs ont démontré que les diverses formes d'islamisme, bien qu'elles en appellent au retour aux « vraies valeurs » de l'islam, reposent en fait sur des « traditions réinventées³ » dont la réalité dessine des projets de société relativement inédits.

Par ailleurs, et surtout, cet exemple nous rappelle que la littérature sur la résistance à l'autorité et sur la politique par le bas a essentiellement porté sur les classes, paysannes ou urbaines, les plus dépourvues de pouvoir social. Ce n'est donc bien souvent que par *analogie* que l'on a recours aux instruments d'analyse forgés par J. Scott ou par les africanistes français dans les travaux sur le Maghreb et le Moyen-Orient, même si quelquefois les auteurs ont tendance à l'oublier. L'analogie se justifie au regard du caractère non démocratique des États et du fait qu'il n'existe

1. Les pouvoirs ne s'y trompent pas qui ont quelquefois essayé d'affirmer leur monopole sur la perception de cette taxe volontaire. Q. Wiktorowicz décrit, par exemple, comment les autorités jordaniennes ont interdit toute collecte de la *zakat* en dehors du contrôle des comités officiellement désignés à cet effet (*The Management of Islamic Activism... op. cit.*, p. 64-65).

2. G. Kepel, *Le prophète et le pharaon, op. cit.*, chap. 3, p. 86.

3. E. Hobsbawm, T. Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983. C. Kurzman illustre ce point à travers son analyse de la politisation des rituels de deuil en Iran au chapitre 3. Plus généralement, voir D.F. Eickelman, J.P. Piscatori, *Muslim Politics, op. cit.*, chap. 2.

pas toujours un espace public permettant l'expression politique des mécontentements. Mais elle s'arrête là, dans la mesure où tous les groupes, au sein des sociétés considérées, ne disposent pas des mêmes armes. Il en résulte que le spectre des formes disponibles pour défendre ses intérêts dépend des ressources sociales et de la manière dont l'État distribue les richesses, s'il en a (formes de médiation, relations clientélares). Cela veut dire aussi que les pratiques de résistance ne sont pas l'apanage des fractions les plus dominées et que les classes moyennes comme les élites peuvent y avoir recours¹. Autrement dit, le « choix » entre l'empêtement silencieux et la mobilisation protestataire dépend moins ici d'une différence de nature des populations concernées que de l'ouverture ou de la fermeture des opportunités et des niveaux de répression. De ce point de vue, D. El Khawaga attire de manière salutaire l'attention sur la tendance de certaines analyses à adopter « une vision monolithique qui prévaut dès que l'on parle de l'aire arabo-musulmane », monolithisme qui renvoie aux deux figures de la mobilisation islamiste (trop souvent associée à la pauvreté et à l'anomie) et de la « débrouillardise populaire » (chap. 7).

Affirmer la possibilité d'émergence de mouvements contre-hégémoniques ne doit pas non plus faire oublier à quel point de tels projets se heurtent au fait que les puissants disposent généralement d'une infinité de moyens pour obtenir un soutien passif en convainquant les subordonnés que le monde dans lequel ils vivent est naturel et inévitable, bien que pas forcément juste. Plusieurs auteurs soulignent que tout ordre établi tend à natura-

1. P. Geshière le souligne lorsqu'il remet en cause la dyade « haut » et « bas » : « Les dominants, dans leurs stratégies politiques, se saisissent, autant que les dominés, des conceptions et des pratiques locales. La dynamique des cultures africaine locales et leur créativité à l'égard des évolutions politiques modernes tend à estomper la séparation "haut"/"bas" », P. Geshière, « Le politique en Afrique. Le haut, le bas et le vertige », *Politique africaine*, 39, septembre 1990, p. 156. Voir aussi J.-F. Bayart, *L'illusion identitaire*, *op. cit.*, p. 195-223. On peut reprocher de ce point de vue à D. Singerman de faire comme si les formes de résistance qu'elle étudie dans les quartiers *cha'bi* se cantonnaient à un ordre populaire des pratiques, ce qui l'amène à les isoler des formes d'action protestataires plus classiques. Pour une remarque similaire, P. Haenni (*op. cit.*), qui s'appuie sur les analyses de L. Binder à propos de l'Égypte pour réintroduire le rôle central des « intermédiaires politiques » (*In a Moment of Enthusiasm. Political Power and the Second Stratum in Egypt*, Chicago, University of Chicago Press, 1978).

liser son propre arbitraire, et de R. Hoggart¹ à P. Bourdieu², en passant par Anthony Giddens, qui parle de « naturalisation du présent », les mises en garde ne manquent pas pour nous prémunir des dangers du populisme³. À travers l'étude de la mascarade qui se déroule de manière cyclique après la fête musulmane du sacrifice, dans des villages du Haut-Atlas, Abdellah Hammoudi montre que si les « marginalisés » – cadets, femmes, etc. – de la société prennent possession du village et violent de manière ritualisée les normes imposées, ils participent à la fois à la négation et à la réaffirmation des règles de la société⁴. Dans son analyse du pouvoir en Syrie, Lisa Wedeen montre bien que si les Syriens ne sont pas dupes lorsqu'ils se prêtent au culte d'Hafez al-Assad, ils contribuent néanmoins, par là même, à sa légitimation⁵. Si la connaissance pratique des règles du culte permet de manifester à peu de frais l'obéissance au régime, en même temps, pour ceux qui veulent manifester une opposition, les limites de la transgression sont vite atteintes. Là, L. Wedeen

1. « When people feel that they cannot do much about the main elements of their situation, feel it not necessarily with despair or disappointment or resentment but simply as a fact of life, they adopt attitudes toward that situation which allow them to have a liveable life without a constant and pressing sense of the larger situation. The attitudes move the main elements in the situation to the realm of natural laws, the given and now, the almost implacable material from which a living has to be carved. Such attitudes, at their least adorned a fatalism or plain accepting, are generally below the tragic level, they have too much of the conscript's lack of choice about them. » (R. Hoggart, *The Uses of Literacy*, *op. cit.*, p. 74.)

2. « La célébration inversée des principes qui font l'ordre social, la pastorale (et plus largement l'exaltation des cultures populaires, dont aujourd'hui le culte du rap) confère aux dominés une noblesse dont le principe réside – bien qu'elle tente de le faire oublier – dans l'ajustement des dominés à leur condition, dans leur soumission à l'ordre établi et aux principes de hiérarchisation qui le fondent. » Voir P. Bourdieu et L. Wacquant, *Réponses*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 60.

3. Pour une discussion de cette question, voir E. Darras, « Présentation. Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », dans CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998. Plus généralement, sur les dangers du populisme, on consultera C. Grignon et J.-C. Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil-Gallimard, 1989.

4. A. Hammoudi, *La victime et ses masques. Essai sur le sacrifice et la mascarade au Maghreb*, Paris, Le Seuil, 1988. Voir aussi Roberto Da Matta, *Carnaval, bandits et héros. Ambiguïtés de la société brésilienne*, Paris, Le Seuil, 1982.

5. L. Wedeen, *Ambiguities of Domination*, *op. cit.*

reprend l'idée de Vaclav Havel selon laquelle il suffit que les sujets soient complices du culte pour que celui-ci soit efficace¹. Dans la même perspective, de nombreux historiens et anthropologues ont développé l'idée selon laquelle le désordre, surtout lorsqu'il s'exprime à travers des formes ritualisées, joue paradoxalement dans le sens du renforcement de la domination. Dans son analyse des « rituels de rébellion », Max Gluckman montre que les révoltes symboliques contre les autorités sont basées sur « l'acceptation de l'ordre établi comme étant juste et bien fondé, voire sacré », et servent donc à reproduire l'ordre existant². Georges Balandier souligne également que « tous les mécanismes qui contribuent à maintenir ou à recréer la coopération interne sont eux aussi à mettre en cause et à considérer. Les rituels, les cérémonies ou procédures assurant une remise en cause panoptique ou occasionnelle de la société sont, autant que les souverains et la "bureaucratie", les instruments d'une action politique ainsi entendue³ ». L'analyse paraît cependant trop tranchée et, s'il est sans doute peu d'exemples de mouvements protestataires ou révolutionnaires initiés à la suite de rites d'inversion ou de pratiques rituelles, comme le carnaval catholique, les fêtes de Krishna en Inde ou le festival de l'eau en Asie du Sud-Est, il n'en demeure pas moins que les mythes et les formes de renversement carnavalesques peuvent avoir constitué des bases cognitives puissantes à la naissance de mouvements contestataires par la dénaturalisation de l'ordre qu'elles contiennent⁴.

Les exemples abondent, en revanche, de pratiques de résistance dont la généralisation finit par provoquer des changements sociopolitiques ou du moins limiter sérieusement les ambitions du pouvoir. Dans la France de la fin du XVIII^e siècle, Arlette Farge montre comment, face à la résistance croissante du petit peuple parisien aux exécutions et aux arrestations de vendeurs de rue et de mendiants, la police en vient à modifier ses pratiques en même

temps qu'elle multiplie les déploiements de force¹. À propos du refus du service militaire dans la France révolutionnaire et de l'Empire, Richard Cobb écrit : « De l'an V à l'an VII, on trouve de plus en plus fréquemment des rapports, venant d'un nombre croissant de départements [...] de conscrits de tel ou tel canton qui seraient retournés chez eux sans en être pour autant inquiétés. Mieux encore, de nombreux conscrits ne sont pas rentrés chez eux. Ils n'avaient jamais quitté leur foyer [...]. En l'an VII, les cas d'individus s'étant coupé les doigts de la main droite – la forme la plus commune d'automutilation – se développent au point que l'on peut parler d'un vaste mouvement de complicité collective, impliquant la famille, la paroisse, les autorités locales, le canton tout entier². » Enfin, A. Bayat montre comment, « dans leur lutte pour survivre, les vendeurs de rue iraniens ont provoqué par leurs pratiques quotidiennes un changement social significatif, le type de changements comparables à ceux qu'une révolution aurait pu (ou pas) leur apporter. Au-delà d'une amélioration de leurs vies, ces pratiques localisées impulsent en même temps des changements significatifs au niveau macrosocial, de la démographie nationale, de la structure urbaine, du respect de la loi et des politiques publiques. Les efforts des acteurs pour redistribuer les biens sociaux et les opportunités, en même temps que leur combat pour l'autonomie, représentent un lourd coût économique et politique pour les groupes dominants, faisant chanceler l'équilibre du pouvoir dans la société³ ».

Au même titre que les actions protestataires, et, quelquefois de manière encore plus marquante, les formes de résistance peuvent donc déboucher sur un affrontement à l'État et le faire réagir. Cela seul devrait suffire à justifier qu'*in fine* on n'exclut pas ces pratiques du champ de l'investigation en sociologie des mouvements sociaux, d'autant que celle-ci définit généralement son objet par l'affrontement à l'État⁴. C'est pourquoi dans ce

1. V. Havel, *Living in Truth*, Boston, Faber and Faber, 1989.

2. M. Gluckman, *Order and Rebellion in Tribal Africa: Collected Essays With an Autobiographical Introduction*, Glencoe, Free Press, 1960, p. 127.

3. G. Balandier, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1967, p. 44.

4. P. Wesley (*The Trumpet Shall Sound...*, *op. cit.*) en fournit un bel exemple dans son étude du culte du Cargo chez les Mélanésiens ainsi que J. Mooney sur la révolte des Sioux en 1890 (*The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, Lincoln (Neb.), University of Nebraska Press, 1991). Dans un monde inversé où les poissons se mettent à voler et les oiseaux à nager, le renversement de la férule de l'homme blanc peut, en effet, ne plus apparaître hors de portée.

1. A. Farge, *Vivre dans la rue...*, *op. cit.*, p. 80, 154-155, 168 et 188.

2. R. Cobb, *The Police and the People: French Popular Protest, 1789-1820*, Oxford, Clarendon Press, 1970, p. 96-97.

3. A. Bayat, *Street Politics*, *op. cit.*, p. 160.

4. D. McAdam et al. définissent, par exemple, la politique protestataire (*contentious politics*) selon deux critères : « 1. it involves contention : the making of interest-entailing claims on others ; and, 2. at least one party to the interaction (including third parties) is a government » (dans « To Map Contentious Politics... », art. cité, p. 17), ce qui n'est pas très éloigné finalement de la définition donnée par

livre, plutôt que de partir d'une définition *a priori*, nous avons préféré, suivant en cela la recommandation de J.-F. Bayart, « endosser la problématique de l'énonciation », que nous conseille M. de Certeau pour « repérer les types d'opérations auxquels des conjonctures historiques donnent lieu ¹ », et donc penser ensemble toutes les formes que peuvent prendre les répertoires d'action dans des contextes autoritaires.

Propositions d'articulation

Le choix fait ici de ne pas partir d'une définition *a priori* et restrictive des modalités de l'action protestataire doit nous conduire à une réflexion sur la manière dont s'articulent entre elles les formes d'action individuelles et collectives, ouvertes et dissimulées. Autrement dit, il ne s'agit pas de s'en tenir à une stratégie de l'empilement qui se limiterait à ajouter à la liste communément admise des formes de protestation l'univers des pratiques de résistance. Il importe plutôt de comprendre selon quelles logiques, en fonction des contextes et de leurs transformations, les individus ou les groupes se tournent vers des formes d'opposition actives débouchant plus ou moins sur la confrontation, soit au contraire se cantonnent à la débrouillardise, à la résistance passive, voire se résignent au silence, à la dissolution, à l'exil intérieur ou à l'émigration. Ce faisant, on se donne les moyens de penser tant les trajectoires organisationnelles qu'individuelles et la manière dont celles-ci se croisent dans le temps.

Pour mieux saisir l'articulation des différentes composantes de ce champ des possibles politiques, le modèle proposé par A. Hirschman offre un utile point de départ ². Dans ce modèle, un individu mécontent peut envisager de faire défection (*exit*), soit de rester dans le groupe. S'il reste, il a le choix entre la protestation (*voice*) et le silence. Mais, comme le souligne Gérard

J. C. Scott de la résistance : « Generally, then, resistance is virtually always a stratagem deployed by a weaker party in thwarting of an institutional or class opponent who dominates the public exercise of power » (« Everyday Forms of Resistance », dans F. Colburn, *Everyday Forms...* *op. cit.*, p. 23).

1. J.-F. Bayart et al., *Le politique par le bas en Afrique noire...*, *op. cit.*, p. 37.

2. A. O. Hirschman, *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995 ; et *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1982. Pour une tentative d'articulation du même type, voir M. Offerlé, *Sociologie des groupes de pression*, Paris, Monchrestien, coll. « Clé », 1997 (1^{re} éd., 1994).

Bajoit dans un article suggestif, il y a plusieurs manières d'être silencieux : il est possible de participer activement à la relation (loyauté) soit passivement (apathie) ¹ : « L'apathie [...] n'ouvre pas le conflit et ainsi contribue à reproduire le contrôle social, mais provoque une détérioration de la coopération. Dans la mesure où il n'adhère plus à la fidélité de la relation, où il profite de son statut, où il en fait le moins possible, où il contribue peu ou mal à la réalisation des objectifs, où il ne prend plus d'initiatives visant à améliorer la qualité du produit de la coopération, l'individu apathique le détériore ². » C'est ce que laissent également entendre D. Eickelman et J. Piscatori, lorsqu'ils soulignent que l'insatisfaction ressentie à l'égard des politiques publiques peut se traduire aussi bien par un large éventail d'activités de protestation que par de l'accommodement ³.

À la lumière des développements précédents, on ajoutera que la protestation peut soit se manifester au grand jour, soit de manière dissimulée. Dans le premier cas, elle reste dans le cadre légal ou l'enfreint ; dans le second, elle peut se traduire par l'adoption de stratégies parallèles qui soit ne remettent pas directement en cause la légitimité de l'État, soit la prennent directement pour cible. La figure 1 matérialise l'ensemble de ces modalités, qui constituent autant de moyens d'action potentiels tant pour les individus que pour les groupes. De ce point de vue, si les réflexions d'A. Hirschman et de G. Bajoit portent sur les comportements individuels, on les utilise ici à la fois pour rendre compte des stratégies individuelles et pour décrire l'action des groupes protestataires.

Si l'on s'en tient pour l'instant à l'hypothèse simplifiée selon laquelle le recours à tel ou tel instrument du répertoire d'action est d'abord déterminé par la stratégie adoptée vis-à-vis du pouvoir et par la légitimité qu'on lui prête, on peut définir quelques formes génériques de rapport au politique en contexte non démocratique (fig. 2). Lorsque la légitimité du pouvoir n'est pas contestée, et en dehors des cas où individus et groupes éprouvent une indifférence non feinte vis-à-vis du politique ou sont satisfaits de leur sort (loyauté), la protestation peut prendre les traits

1. G. Bajoit, « *Exit, Voice, Loyalty... and Apathy*. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, 29, 1988.

2. *Ibid.*, p. 332.

3. D. Eickelman, J. P. Piscatori, *Muslim Politics*, *op. cit.*, p. 108.

Figure 1. Exit, voice, loyalty and apathy

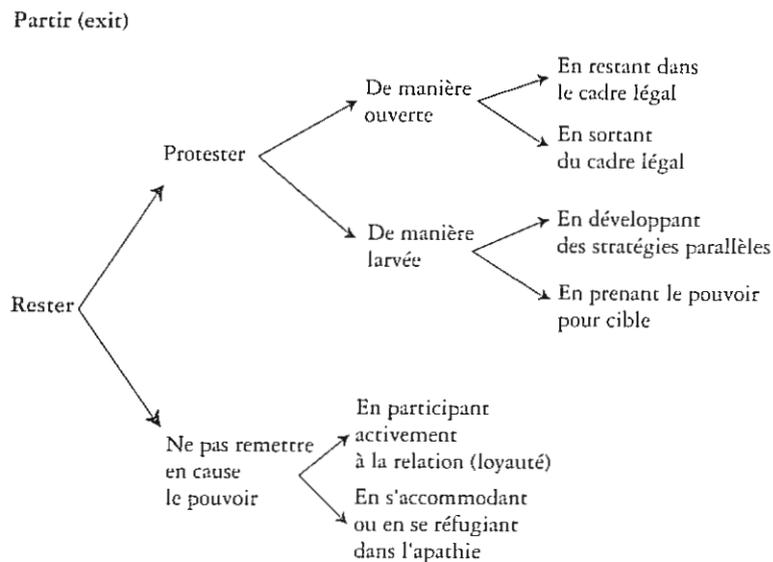


Figure 2. Légitimité, stratégies et modes d'action

	Stratégies		
Légitimité	Non-affrontement	Affrontement ouvert	Affrontement larvé
Non remise En cause	coopération, cooptation, accommodement « foot dragging », langage des coulisses, apathie, vie en marge, suicide	protestation dans le cadre légal, réformisme, révolte, agitation depuis l'étranger, action armée, terrorisme	investissement dans des sphères non perçues comme directement politiques, récriminations publiques, économie informelle, vandalisme/actions atomistiques
↕			
Déniée			

d'un affrontement publicisé à travers un cadre légal (opposition partisane, syndicale, associative). Lorsque, en revanche, toute légitimité est déniée aux détenteurs du pouvoir, individus ou groupes peuvent attaquer l'ordre dominant de manière ouverte par le passage à l'action armée¹. Dans l'un et l'autre cas, la protestation peut également emprunter les voies d'un affrontement larvé, par l'adoption de stratégies visant à contourner le pouvoir en s'investissant dans des activités perçues comme éloignées du politique (professions ou actions de type juridique, éducatif, culturel, artistique, liées à la santé ou à l'environnement...), en échappant à l'emprise des autorités (émigration), en détournant les ressources (économie informelle), en ayant recours à la récrimination ouverte, ou au vandalisme. Enfin, le non-affrontement peut se traduire par l'accommodement, l'apathie, le langage des coulisses, la vie en marge ou l'autodestruction.

Le lecteur ne s'y trompera pas. Notre intention n'est pas de proposer une typologie mais une mise en ordre qui voudrait aider à mieux visualiser le foisonnement des modes d'action retenus dans ce livre. Les catégories ne sont d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre : où classer l'abstention électorale évoquée plus haut et plus généralement le boycott, qui se situe ici à la frontière entre prise de parole et apathie² ? Comment réduire, dans l'ordre des stratégies individuelles, la multiplicité des formes d'*exit*, qui regrou-

1. Le passage à la violence dans le cadre d'un affrontement ouvert ne signifie bien sûr pas que les actes eux-mêmes soient perpétrés à découvert, mais plutôt qu'ils se donnent explicitement comme visant à détruire l'État, ou plus généralement les puissants. Par exemple, les actions directes menées par les ouvriers anglais du textile pour imposer leurs revendications (coupage de la soie sur les métiers, tailladage des pièces de drap, tentatives d'assassinat, vitriolages, etc.) et qui culmineront dans le mouvement luddiste, s'accompagnent d'intimidations et de revendications explicites, sous la forme de placards et de lettres anonymes. Voir E.P. Thompson, *La formation...*, *op. cit.*, p. 464 et suiv.

2. Rappelons que dans le modèle d'A. Hirschman, le boycott se situe entre défection et prise de parole, dans la mesure où celui-ci s'intéresse au mécontentement dans le cadre d'une relation commerciale : « Dans le cas du boycott, la menace de défection est effectivement mise à exécution, mais c'est expressément dans le but d'amener un changement d'orientation au sein de l'organisation qui en fait l'objet ; il s'agit donc bien d'un acte qui combine les deux mécanismes de la défection et de la prise de parole. La menace de défection est ici remplacée par son image inversée : la promesse de retour ; le boycott implique en effet que celui qui le pratique rentrera au bercail s'il est porté remède aux défaillances qui ont motivé son action. » (*Défection et prise de parole*, *op. cit.*, p. 137 et suiv.)

pent à la fois les départs forcés (expulsions) et volontaires, l'émigration dans les pays du Golfe et l'émigration clandestine, l'engagement dans tel ou tel conflit extérieur comme la guerre en Afghanistan, la participation à une opposition organisée depuis l'étranger ou le retrait de toute activité politique, le départ obtenu sous la pression internationale, le suicide enfin qui parfois constitue la seule réponse possible à Léviathan ?

On notera également, mais tout ce qui précède le laissait déjà entendre, que l'on considère les stratégies d'action comme contraintes par le répertoire disponible et, au sein de ce répertoire, par la perception qu'ont les acteurs de leurs ressources et les réponses attendues des autorités¹. L'action protestataire s'apparente toujours à une gestion de ressources rares et l'on doit à C. Tilly d'avoir montré que les individus n'utilisent pas indifféremment une forme d'action, dans la mesure notamment où ils sont contraints par l'attitude des autorités et des organisations visées vis-à-vis de ces formes². L'action n'est jamais simplement guidée par le calcul des agents, car ni les individus, ni les groupes ne peuvent construire une séquence d'action pièce par pièce, cherchant à maximiser un profit dans chaque acte — ou coup. L'action est nécessairement intégrée à un plus large assemblage : une stratégie d'action. Et ces stratégies, si elles sont bornées par une série de contraintes structurelles délimitant un champ des possibles politiques, le sont également, sauf à s'en tenir à une vision objectiviste, par la culture propre³ à chaque individu ou groupe de conflit, culture qui constitue un filtre au travers duquel les opportunités objectives sont perçues⁴. Par exemple, Omar Carlier ou L. Martinez soutiennent, à propos de

1. Sur l'analyse des stratégies contestataires, voir O. Fillieule, *Stratégies de la rue...*, *op. cit.*, p. 205-227.

2. C. Tilly, *La France conteste...*, *op. cit.*

3. C'est-à-dire les croyances, les pratiques rituelles, les schémas narratifs et visions du monde ; autant de formes symboliques qui informent les stratégies d'action et peuvent se concevoir métaphoriquement comme une « boîte à outils », au sens de A. Swidler, « Culture in Action : Symbols and Strategies », *American Sociological Review*, 51, 1986.

4. Cette dimension subjective est prise en compte par C. Tilly dans ses travaux plus récents sur les répertoires d'action : « How to detect, Describe, and Explain Repertoires of Action », *Working Paper Series* de la New School for Social Research, New York, octobre 1992, dactyl., et « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 », dans M. Traugott (dir.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham et Londres, Duke University Press, 1995.

l'Algérie, que la légitimité du recours à la violence se fonde sur un « imaginaire de guerre commun à tous les acteurs du conflit et [qu'il] subsiste une forte croyance, forgée par des siècles d'une histoire tourmentée, dans la force comme moyen privilégié de règlement des différends personnels et des contradictions sociales¹ ». De son côté, Patrick Haenni réfère l'usage de la violence en Égypte à ce qu'il appelle « une culture de l'esclandre² » propre à l'ethos du monde de la rue des quartiers populaires et dont les caractéristiques expliqueraient que l'Égypte n'ait pas connu la même escalade de la violence qu'en Algérie. Le poids des cultures ne signifie pas l'intangibilité des références mais contribue plutôt à délimiter un cadre et à définir des ressources propres. Dans sa contribution sur l'Iran (chap. 3), par exemple, Charles Kurzman explique en détail comment les opposants au Shah se sont appuyés sur les rituels de deuil traditionnels en les subvertissant à des fins politiques, inventant ainsi un nouveau mode d'action devant moins à la tradition religieuse qu'à l'innovation tactique.

La notion de répertoire d'action, au total, n'acquiert vraiment toute sa richesse que si, à l'existence d'un univers de rareté, on ajoute la multiplicité des perceptions de cet univers. Les acteurs n'ont donc pas nécessairement recours aux mêmes stratégies d'action, et il existe des jeux — au sens d'espaces laissés libres — entre évolutions des contraintes structurelles et modifications des répertoires. Le répertoire de tel acteur peut évoluer sans qu'il soit possible de l'expliquer par un changement de situation objective, mais plutôt en raison d'une modification de ses perceptions. Aussi bien, les répertoires de certains groupes peuvent fort bien rester longtemps insensibles à l'évolution des conditions structurelles, suggérant ainsi que pour chaque groupe existent des temporalités propres et des degrés variables de plasticité/perméabilité au changement³. Enfin, si, comme le souligne C. Tilly, les répertoires d'action sont relativement stables et

1. L. Martinez, *La guerre civile...*, *op. cit.*, p. 26 ; O. Carlier, *Entre nation et jibad : Histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.

2. P. Haenni, *Banlieues indociles...*, *op. cit.*, p. 231.

3. Olivier Fillieule l'a montré dans son analyse des facteurs du recours à la violence dans les manifestations de la France contemporaine (*Stratégies de la rue...*, *op. cit.*, p. 146-162).

n'évoluent qu'en fonction de cycles longs, les changements de stratégie s'inscrivent dans une temporalité plus courte, déterminée par l'échange de coups¹. Toutes ces précautions étant prises, on peut revenir à la figure 2 pour en proposer une double lecture, selon que l'on s'intéresse aux stratégies organisationnelles ou individuelles, que l'on distingue ici pour les besoins de l'analyse mais dont nous verrons, *in fine*, qu'elles sont étroitement dépendantes les unes des autres. Au niveau des stratégies des groupes, la reformulation du modèle d'A. Hirschman permet de mieux comprendre le sens des trajectoires organisationnelles à travers le jeu de la répression, la diffusion et la transnationalisation des répertoires et des groupements et les phénomènes de constitution de réservoirs de mobilisation. Au niveau des stratégies individuelles, on soulignera l'importance des réseaux sociaux dans les processus de mobilisation, dans la détermination des parcours individuels et dans la cristallisation de générations militantes.

Trajectoires organisationnelles et contextes

Prêter attention aux contextes implique, d'un point de vue synchronique, de considérer une stratégie d'action en la rapportant à toutes les autres stratégies disponibles au moment où on l'observe et, d'un point de vue diachronique, de relier une stratégie aux formes d'action protestataires qui l'ont précédée et qui la suivent. De ce point de vue, nous espérons ici relever la nécessité d'articuler entre elles formes quotidiennes de résistance et actions protestataires ouvertes pour comprendre comment et pourquoi, dans l'univers des possibles, s'opère le passage des unes aux autres.

1. Ce qui renvoie, notamment, aux notions de cycles de mobilisation élaborée par S. Tarrow (*Democracy and Disorder : Protest and Politics in Italy, 1965-1975*, Oxford et New York, Oxford University Press) et d'événements générateurs (*transformative events*), comme le soulignent D. McAdam et W.H. Sewell Jr dans leur réflexion sur la temporalité dans l'étude des mouvements sociaux (« It's About Time : Temporality in the Study of Social Movements and Revolutions », dans R. Aminzade et al., *Silence and Voice...*, *op. cit.*).

La répression : une variable indépendante

L'observation des comportements protestataires en contexte non démocratique présente des formes limites et invite à mener une réflexion spécifique sur la répression et ses effets, indépendamment de la question des opportunités, les deux aspects étant bien souvent confondus dans la littérature sur les mouvements sociaux. Comme le montrent clairement J. Goldstone et C. Tilly, en effet, le modèle de la structure des opportunités politiques « néglige les mouvements tactiques et les contre-mouvements qui opposent régimes et opposants, lesquels s'engagent dans une série de choix quant aux actions, à la répression, et aux concessions¹ ». (Lorsqu'on les considère dans la durée, et tout particulièrement dans les moments de crise, les interactions entre États et protestataires peuvent se traduire par un retrait de l'action sous le coup de la répression ou l'inverse.) Alors que pour les tenants de la théorie de la frustration, la répression tend à radicaliser les contestataires, dans la perspective de la mobilisation des ressources, elle serait plutôt dissuasive. Afin de sortir de ce dilemme, K. Opp et W. Roehl invitent à formuler la question autrement, de manière à discerner quels effets sont observés et sous quelles conditions². Il importe, par ailleurs, de distinguer les effets anticipés, de ceux à court, à moyen et à long terme.

Avant tout, se pose le problème suivant : comment l'effet anticipé de la crainte de la répression est-il dépassé par les groupes faiblement organisés comme par les groupes structurés ? Pour C. Kurzman, le début du cycle révolutionnaire iranien laisse deviner un tâtonnement entre, d'une part, la crainte des représailles policières et, d'autre part, la tentation de la transgression politique. Le contournement des effets dissuasifs de la répression se fait en deux temps. Il opère en premier lieu – bien avant le déclenchement de la révolution – sous la forme d'une transformation des « cadres culturels » par les islamistes chiïtes, qui consiste à rejeter la pratique de la *taqiyya*, « ou dissimulation forcée, qui permet à un musulman de prétendre renier sa foi lorsqu'il est menacé ». Il agit, en second lieu, sur un plan

1. J. Goldstone, C. Tilly, « Threat (and Opportunity) : Popular Action and State Response in the Dynamics of Contentious Action », dans R. Aminzade et al., *Silence and Voice...*, *op. cit.*, p. 181.

2. K.D. Opp, W. Roehl, « Repression, Micromobilization, and Political Protest », *Social Forces*, 69 (2), décembre 1990, p. 523.

organisationnel : les protestataires puisent de manière sélective dans des « savoir-faire quotidiens », les rituels de la Déploration qui, une fois détournés, fournissent un « support logistique ». Nul besoin alors de programmer des mobilisations, les rituels funéraires qui se multiplient, au fur et à mesure que la répression fait des morts, permettent de les « mettre sur agenda » et de les alimenter automatiquement. À un autre niveau enfin, la mobilisation se révèle tributaire de l'ouverture des structures des opportunités et bien davantage de la perception de la vulnérabilité du pouvoir central. C'est ce que montre M. Bennani-Chraïbi dans le cas du Maroc, lors des émeutes de 1990 et des manifestations de la guerre du Golfe en 1991. Dès la fin des années 1980, après l'effondrement du mur de Berlin, et à la suite des printemps tunisien, puis algérien, le pouvoir monarchique apparaît fragile, « lâché » par ses alliés traditionnels qui se montrent plus exigeants quant au respect des droits de l'homme. Sur le plan intérieur, l'ouverture de la brèche se traduit par le développement d'un mouvement des droits humains. L'appel à la grève générale en décembre 1990 par les syndicats est par ailleurs ressenti comme un défi lancé aux autorités. Pendant la guerre du Golfe, le souverain semble plus que jamais isolé et les rumeurs concernant la défection de militaires marocains viennent amplifier ce sentiment. « L'effondrement du mur de la peur, un phénomène ponctuel ¹ », la conquête de la rue par des acteurs très faiblement organisés « correspondent au moment où l'individu cesse de se sentir vulnérable et impuissant » et se produisent « sous l'impulsion conjuguée de la perception de la défaillance du centre, de l'identification à un groupe, et de la fusion avec la foule qui sert aussi d'écran protecteur » ². En Irak, où le pouvoir régnait sans partage sur une population réduite au silence et à la terreur, c'est la défaite militaire qui contribue à modifier les opportunités du fait de la désorganisation temporaire de l'État et des espoirs que suscite l'apparente volonté des forces occidentales de chasser Saddam Hussein du pouvoir. Au chapitre 4, F. Rigaud montre pourquoi et comment ce changement de situation contribue à éroder durablement la légitimité du régime et à instaurer une atmosphère plus ou moins sensible de contestation. Dans les semaines qui suivent le cessez-le-feu de

1. M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles...*, op. cit., p. 286.

2. *Ibid.*, p. 224.

février 1991, le Sud du pays se soulève, la rue est investie par les contestataires et les symboles du pouvoir, mis à bas. Au Kurdistan, le soulèvement s'appuie sur les organisations clandestines et se solde, dans un premier temps, par l'éviction des troupes gouvernementales. Ainsi, du moins en ce qui concerne les groupes faiblement organisés, les opportunités agissent de manière décisive dans le déclenchement de la mobilisation, notamment parce qu'elles contribuent à réduire la crainte anticipée de la répression.

Le contournement de la répression par des groupes structurés est bien illustré dans l'exemple jordanien traité par Quentin Wiktorowicz ¹. Les différentes factions islamistes recrutent et mobilisent une partie des ressources financières nécessaires à l'action au travers de réseaux informels, dans des interactions de face-à-face. Cette structure réticulaire, décentralisée et segmentée, ajoutée au fait que le mouvement n'est pas conduit par une hiérarchie religieuse bien établie, contribue à protéger de la répression les salafistes, convaincus de l'illégitimité de l'État et de la nécessité de le renverser. L'arrestation ou la suppression d'une personnalité religieuse ne contribuerait pas à décapiter un corps sans tête, et la manière dont les relations se nouent et s'entretiennent est difficilement détectable et punissable par un régime qui, pris au piège de sa politique de « démocratisation défensive », ne peut pas non plus revenir à la politique de terreur et d'arbitraire qui avait prévalu dans les années 1960. Une telle stratégie conduit les salafistes à concentrer leurs activités dans des « contextes de micromobilisation ² ». Ne pouvant donner de leçons à la mosquée, les maîtres organisent des leçons à domicile et la convocation des fidèles se fait de bouche à oreille, de personne connue à personne connue, ce qui rend difficile l'utilisation d'indicateurs. Ne pouvant s'appuyer sur les « moments de ferveur » comme le ramadan qui sont aussi les moments où la surveillance des espaces publics se renforce, on organise des *iftar* (rupture du jeûne) au sein de la famille, auxquels on invite des amis. Et c'est l'occasion de faire concorder le temps de la perfor-

1. Q. Wiktorowicz, *The Management of Islamic Activism...*, op. cit.

2. D. McAdam, « Micromobilization Contexts and Recruitment to Activism », dans B. Klandermans, H. Kriesi, S. Tarrow (eds.), *From Structure to Action : Comparing Social Movement Research Across Cultures*, Greenwich (Conn.), JAI, 1988.

mance rituelle avec celui de l'endoctrinement et de la « révolte physique ou spirituelle ¹ ». Et tous ces réseaux militants sont d'autant plus opaques qu'ils se recourent avec les réseaux d'interconnaissance et d'amitié ².

Qu'en est-il des conséquences des représailles proprement dites ? Sur le court terme, les effets sont très variables. On peut observer une radicalisation comme dans le cas des mobilisations qui se développent dans l'Iran d'avant la révolution au sein de trois populations : les mal-logés, les chômeurs et les vendeurs de rue ³. A. Bayat montre comment les stratégies employées par ces groupes ont varié en fonction des opportunités et des niveaux de répression, en distinguant trois périodes : les deux années précédant le renversement du Shah, la période révolutionnaire et la normalisation des années 1981-1982. Dans les années 1970, les bidonvilles et l'habitat informel ont crû de manière considérable. Les habitants de ces quartiers réclament régulièrement la légalisation et la viabilisation de leur habitat auprès des autorités. N'étant généralement pas entendus, ils ont recours à des « formes d'empiètement silencieux » : détournement (d'eau, de courant, etc.) et illégalisme (la construction sauvage). Face au développement massif de l'« illégalisme sectoriel ⁴ », les autorités réagissent par la répression et procèdent à des campagnes de destruction des bidonvilles (été-automne 1977). Les habitants se mobilisent au coup par coup pour s'opposer violemment aux opérations de démolition appuyées par la police ⁵. Dans un tout autre contexte et dans d'autres proportions, lors de l'Intifada de 1987, la répression israélienne ne parvient pas à épuiser le mouvement de désobéissance civile et de jets de pierres, initié par les couches les plus jeunes de la population. La mobilisation se poursuit sous le leadership des organisations qui ont pris le relais du mouvement tout en se superposant aux réseaux sociaux. Ce sont les négociations de paix, le retrait de l'armée israélienne des Territoires et la « monopolisation de la violence légitime » par

1. Q. Wiktorowicz, *The Management of Islamic Activism...*, op. cit., p. 75.

2. *Ibid.*, p. 140-143.

3. A. Bayat, *Street Politics...*, op. cit.

4. Concept suggestif que l'on emprunte à C. Péchu dans « Quand les exclus passent à l'action... », *Politix*, 34, 1996, et *De la marginalisation par l'habitat à l'illégalisme sectoriel : l'action collective des sans-logis (1986-1995)*, Rapport pour la MIRE, multigr., 1997.

5. A. Bayat, *Street Politics...*, op. cit., p. 47.

l'Autorité palestinienne qui, selon la formulation de L. Bucaille, « délest[ent les acteurs] de leur répertoire d'action ». En revanche, en Algérie, l'interruption du processus électoral, la proclamation de l'État d'urgence en février 1992, la vague d'arrestations, la politique d'intimidation qui s'ensuivent plongent les électeurs du FIS dans le désarroi. Dans un premier temps, la répression se révèle dissuasive ; le coût de l'engagement apparaît trop élevé ¹. Il faut attendre les rafles arbitraires, la torture de jeunes peu politisés, dont certains ne sont passionnés que de football et de films américains, le passage par les camps d'internement pour préparer le recours à la violence sur une plus large échelle ².

Reste à savoir s'il existe une corrélation significative entre les effets de la répression et le degré de structuration des groupes. Dans le chapitre 4, Françoise Rigaud observe que l'interruption du soulèvement qui a eu lieu en Irak en 1991 n'est pas tant reliée à l'ampleur de la répression qu'à l'absence d'une direction unifiée, au déficit d'organisation (lui-même non sans rapport avec l'éradication de toute opposition sous la présidence de Saddam Hussein). À cela s'ajoute la perception de la modification des opportunités politiques : le pouvoir central s'érige à nouveau dans son irréductibilité, le soutien international se révèle strictement verbal et illusoire, la guerre civile et le démembrement du pays deviennent une probabilité. Le coût de la répression est dès lors jugé trop considérable. Pourtant, F. Rigaud montre à quel point, sous les apparences d'un retour à la situation antérieure, le pouvoir baasiste ressort diminué de cette épreuve, l'érosion de sa légitimité se fondant entre autres sur les effets psychologiques de la défaite militaire et, surtout, la crise des subsistances provoquée par le maintien de l'embargo. Dans le contexte d'une fermeture brutale des opportunités politiques et d'une répression féroce, c'est vers diverses formes de repli ou de détournement que s'oriente la population. Dans ce cas de figure, donc, le bref moment d'effervescence politique se solde par un repli sur des stratégies de confrontation qui prennent aussi bien la forme d'actions violentes (liquidation d'indicateurs, attentats à la voiture piégée) que d'affrontements larvés : l'économie illégale se développe et « l'idée que le salut

1. L. Martinez, *La guerre civile...*, op. cit., p. 95.

2. S. Labat, *Les islamistes algériens*, op. cit.

ne peut venir que de la "débrouille" ou de l'"arnaque" [...] représente désormais une attitude très commune » ; aussi bien, détournements et transgressions symboliques se font plus présents, à travers par exemple la politisation des rituels liés au chiisme et, surtout, la constitution d'une « culture de l'ombre » marquée par une abondante production littéraire dissidente. Alors même qu'il s'agit de deux situations différentes, insurrectionnelle dans le cas irakien, émeutière dans celui du Maroc, le fait qu'ici et là la mobilisation soit initiée par des groupes informels qui ne sont pas relayés par des organisations politiques et que le pouvoir central ait manifesté sa détermination à limiter la durée de l'affrontement de masse et a conditionné le recours aux voies dérobées. L'effet de la répression sur les groupes plus structurés est également à géométrie variable. Dans l'Iran de mars 1979, les mouvements de squatters et de chômeurs observés par A. Bayat ne tardent pas à être réprimés après des tentatives de négociation. Les plus démunis se replient alors sur les pratiques de résistance d'avant la révolution. C'est le retour aux empiètements silencieux, face à l'effondrement des espérances politiques suscitées par la révolution et la disparition des leaders, qui soit sont emprisonnés, comme les têtes du mouvement des chômeurs que l'on accuse d'être des « communistes infidèles », soit sont cooptés par le régime qui leur offre des postes à responsabilité dans le nouvel appareil étatique. Mais, surtout, le retour de la répression et des méthodes traditionnelles d'intimidation et de terreur détermine l'abandon de toute stratégie de confrontation. Pourtant, le vent de la révolution laisse des traces et il n'est pas possible de parler d'un simple retour à la situation antérieure. L'expérience militante, l'illusion même que les choses auraient pu changer, tout cela contribue sans doute à instaurer un état d'esprit bien différent dans la tête des habitants des bidonvilles comme des étudiants sans diplômes¹. A. Bayat n'insiste pas directement sur cet aspect, mais il en suggère la piste à travers ses réflexions sur les vendeurs de rue, eux aussi soumis à une répression accrue après la normalisation mais qui, en même temps, se politisent dans la période post-révolutionnaire, notamment du fait de l'arrivée dans la pro-

1. Sur le rôle des « événements fondateurs » comme points de retournement dans la temporalité des mouvements sociaux, voir D. McAdam et W.H. Sewell, « It's about Time... », art. cité.

fession de nombreux jeunes diplômés au chômage qui, au moins jusqu'en juin 1981, réussissent à s'organiser et jouent un rôle important dans la dissémination des idées de l'opposition, de manière ouverte d'abord puis sous le manteau en pratiquant la vente à la sauvette¹.

Si la décapitation d'un mouvement se révèle parfois relativement inhibitrice, en d'autres circonstances, elle favorise la démultiplication des petits leaderships, comme l'illustrent les cas algérien et palestinien. En outre, le groupe peut tout aussi bien se souder à cette occasion pour faire face à l'agression de l'État, tout comme il est susceptible de se fragmenter et de s'anéantir. Pourtant, les sanctions ne semblent pas jouer un rôle premier dans la désintégration d'un collectif. Dans le chapitre 9, L. Bucaille démontre qu'en 1996, face à l'amplification de la répression subie par les islamistes palestiniens de la part de l'État israélien et de l'Autorité palestinienne, l'organisation se déstructure et un large mouvement de défection se produit. Toutefois, ce phénomène est moins la conséquence directe des représailles exercées sur le mouvement que le fruit de la désorientation qui se diffuse en son sein. En effet, si les militants du Hamas ne partagent pas les options de l'Autorité palestinienne, ils ne sont pas non plus disposés à « verser le sang palestinien ». En outre, leurs repères sont brouillés, puisque l'Autorité palestinienne qui semble « collaborer » – avec Israël – est chargée de traquer les « terroristes ». Enfin, le mouvement hésite entre un engagement nationaliste jusqu'au-boutiste et l'intégration de la scène politique palestinienne. Souvent, la répression semble favoriser la cristallisation des divergences préexistantes qui se manifestent au niveau stratégique où sur le plan du choix des

1. Cet exemple fait écho à la littérature historique sur l'importance politique des colporteurs et plus généralement des petits métiers ambulants qui, « recrutés dans les mêmes couches instables de la population, ont en commun une large vie itinérante qui leur permet de connaître Paris mieux que n'importe quel sergent du guet et d'établir des réseaux diffus de relations où les solidarités furtives jouent un grand rôle. [...] Essayant de se préserver au maximum des patrouilles du guet, ces petits métiers transforment à leur insu les désavantages de leur condition en moyens plus ou moins efficaces de résister aux diverses formes de contrôle. Leur itinérance obligée n'est pas que faiblesse. Elle permet quelque complicité et favorise parfois une certaine façon de glisser à travers les mailles du dispositif policier ». Voir A. Farge, *Vivre dans la rue...* *op. cit.*, p. 164 et 171.

modalités d'action. D'après Séverine Labat¹, la guerre du Golfe (qui conduit une partie des acteurs islamistes à surestimer leur potentiel et à provoquer l'armée²), la décapitation du Front islamique du salut (FIS) après la grève insurrectionnelle de mai-juin 1991 et l'interruption du processus électoral début 1992 confortent, au sein de la mouvance islamiste, la tendance favorable à la confrontation armée au détriment de celle – représentée par Abbassi Madani – qui privilégiait jusque-là l'option de la construction de l'État islamique par la voie des urnes. Dans le chapitre 8, il apparaît clairement que, dans le Maroc du milieu des années 1970, le desserrement des liens organisationnels, au sein du groupe d'extrême gauche Ila al-Amam comme parmi les islamistes de la Chabiba, est antérieur à la vague de répression qui les frappe. À la même époque, d'anciens détenus d'opinion de l'Union socialiste des forces populaires font des « semi-défections », qui traduisent leur désaccord sur les options putschistes et blanquistes adoptées dans le secret par quelques éléments du parti. Les militants laissés dans l'ignorance de ce qui se tramait (contacts avec des prétoriens, introduction d'armes par la frontière algérienne) n'ont pas échappé à de lourdes représailles (élimination physique, torture, détention).

Soulignons cependant que si les victimes de la répression deviennent – sous certaines conditions sur lesquelles nous reviendrons – un symbole de résistance, voire un groupe de référence³, une longue disparition des lieux stratégiques (université, mosquée, quartier...) contribue à rompre la chaîne de transmission. C'est ce que montre M. Bennani-Chraïbi dans le chapitre 8. L'absence de segments de gauche et d'extrême gauche de la scène estudiantine marocaine a largement favorisé l'affaiblissement organisationnel de ces mouvements, puis le développement de l'islamisme dans les campus. N'oublions pas

1. S. Labat, *Les islamistes algériens*, op. cit. Voir aussi R. Leveau (dir.), *L'Algérie dans la guerre*, Bruxelles, Complexe, 1995.

2. Voir l'analyse de J. Leca qui montre que, lorsqu'une des parties « se juge toute-puissante, elle n'envisagera pas de pacte » (« La démocratisation dans le monde arabe : incertitude, vulnérabilité et légitimité », dans G. Salamé (dir.), *Démocratie sans démocrates*, op. cit., p. 42).

3. On le voit très bien dans le chapitre 7 (El Khawaga), dans le chapitre 9 (Bucaille), mais aussi dans le livre de L. Martinez (*La guerre civile...*, op. cit.), et dans le texte de M. Khawaja, « Repression and Popular Collective Action : Evidence from the West Bank », *Sociological Forum*, 18 (1), p. 66.

toutefois que l'univers carcéral demeure un lieu de gestation, de socialisation intense, voire de redéfinition des identités. Gilles Kepel l'analyse de manière approfondie dans le cas du mouvement islamiste égyptien¹. Il démontre notamment l'incidence des conditions de détention sur la rédaction du « manifeste du mouvement islamiste », *Signes de piste*, par le leader islamiste Sayyid Qutb, pendu en 1966. Celui-ci a, en effet, conçu sa vision de la société contemporaine « antéislamique » (*jabilite*) à partir d'un site d'observation privilégié : le camp de concentration où il a passé dix ans de sa vie. « Dans cet univers, la prédication telle que la pratiquaient avec succès les Frères dans les années 1930 et 1940 n'est plus réalisable. C'est l'État totalitaire qui fournit le modèle de la *jabiliyya*². » Ces détentions constituent, en outre, de véritables formations intensives pour quelqu'un comme l'islamiste Mustafa Choukri, exécuté en 1977, arrêté la première fois pour avoir distribué des tracts. C'est ce que démontrent également S. Labat et L. Martinez pour le cas algérien. À leur sortie des camps d'internement autogérés par les islamistes, qui se sont parfois transformés en camps d'entraînement, les jeunes « stigmatisés » optent souvent pour le maquis. L'incarcération influe sur leurs choix et fait « dévier » leur itinéraire. Dans sa thèse, P. Haenni montre à son tour comment la fréquence des arrestations de militants de la Gama'a islamiyya a contribué à durcir les positions islamistes, la durée des détentions étant trop courtes pour être dissuasives³. Dans le chapitre 9, L. Bucaille souligne une même relation dans les territoires occupés. Cependant, l'emprisonnement, quelle que soit sa durée, ne radicalise pas systématiquement. À leur libération, les anciens détenus peuvent aussi s'accommoder, faire défection, ou opter pour la dérision à l'instar des héros d'A. Cossery. Dans *Violence et dérision*, Karim, Heykal et leurs amis renvoient dos à dos tyrans et révolutionnaires, qu'ils jugent complices les uns des autres. Ils ont expérimenté l'univers carcéral et acquis la certitude que les changements de régime ne brisent pas la toute-puissance de la police. Ils ont renoncé au rôle de « révolution-

1. G. Kepel, *Le prophète et le pharaon*, op. cit.

2. *Ibid.*, p. 49. Dans le glossaire, l'auteur définit la *jabiliyya* dans les termes suivants : « Société de l'Arabie avant la prédication de Mahomet ; chez Qutb, désigne par figure la société contemporaine », p. 241.

3. P. Haenni, *Banlieues indociles...*, op. cit., p. 197.

naires sérieux », « des individus intransigeants dans leur haine, se glorifiant de leurs actes, et prêts à mourir pour le triomphe du droit et de la justice ». Ils ont découvert une autre arme et se sont transformés en « révolutionnaires narquois et pleins d'humour ¹ ». Plusieurs dimensions entrent donc en ligne de compte dans l'infléchissement d'une trajectoire à la suite d'une incarcération. Si les modalités d'insertion dans le groupe d'appartenance, le degré de cohésion interviennent de manière déterminante, les opportunités politiques, et plus précisément la nature et l'origine des soutiens apportés aux détenus, peuvent être décisives.

En effet, les conséquences de la répression, à court et moyen terme, varient également en fonction du capital de sympathie que les victimes parviennent à engranger à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Ce capital dépend lui-même du degré de « légitimité » de la cause, de l'intérêt ou du désintérêt que celle-ci suscite. Sur le plan national, des secteurs – spécialisés ou non – peuvent se mobiliser, soutenir les victimes de la répression quelle que soit la ligne politique de ceux-ci. Les mouvements de droits de l'homme en Égypte (voir le chapitre 7 de D. El Khawaga), mais aussi au Maroc, auront tendance en général à défendre, dans le cadre de la problématique du droit, des acteurs dont ils ne partagent pas nécessairement les opinions politiques, laissant entrevoir une désidéologisation des enjeux, voire une déssectorisation : des islamistes, des hommes d'affaires (pendant la campagne d'assainissement que le Maroc a connue en 1996 ²) ou des policiers seront appuyés par d'anciens détenus de gauche ou d'extrême gauche, et inversement des islamistes soutiendront des acteurs appartenant à d'autres familles politiques – comme l'illustre le cas de l'universitaire Saad Eddine Ibrahim, membre éminent de la « société civile » égyptienne, incarcéré avec ses camarades pour avoir bénéficié de fonds étrangers. Bien sûr, c'est loin d'être systématiquement vérifié. Signalons cependant des

1. A. Cossery, *Violence et dérision*, *op. cit.*, p. 16.

2. M. Carusse, « Maroc, un État de droit pour les Affaires », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS Éditions, 1998 ; voir aussi B. Hibou, « Les enjeux de l'ouverture économique au Maroc : dissidence économique et contrôle politique », *Les Études du CERI*, 15, avril 1995 ; M. Laurent, G. Denoëux, « Campagne d'assainissement au Maroc : immunisation du politique et contamination de la justice », *Maghreb-Machrek*, 154, octobre-décembre 1996.

variations temporelles et spatiales corrélées aussi bien aux déficiences organisationnelles des associations de droits de l'homme ou des comités de liberté (ce qui les conduit à être sélectifs) qu'à des calculs d'ordre politique trahissant d'autant plus les divergences avec les groupes concernés que ceux-ci apparaissent hégémoniques ou menaçants. À propos de l'Algérie, F. Burgat va jusqu'à parler de « droits de l'homme non barbu ¹ » et d'instrumentalisation de la « société civile » par le régime militaire. La Tunisie de Ben Ali de la fin des années 1980 éclaire parfaitement cette variante. La Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), qui constituait une avant-garde dans le monde arabe et musulman des années 1970 et du début des années 1980, va d'abord s'aligner sur Ben Ali en début de présidence et le conforter dans son combat contre les islamistes de la Nahda. Bien plus, des membres de la Ligue (dont l'un de ses anciens présidents) deviennent ministres. Pour saisir les ressorts de cette cooptation, la sociologie des élites se révèle insuffisante, puisque ailleurs aussi, dans le cas égyptien traité par D. El Khawaga par exemple, islamistes et cadres de gauche peuvent être départagés en termes de filières de formation, de moments fondateurs, sans que cela ait les mêmes implications... L'exemple tunisien montre à quel point l'appréciation des opportunités, jugées favorables à l'islamisme, a pesé sur les choix stratégiques des militants tunisiens des droits de l'homme. La crainte de l'encerclement – l'Algérie de 1990-1991 semblait « tomber » entre les mains du FIS –, la surestimation, d'une part, du poids des islamistes tunisiens, d'autre part, de la volonté démocratique du nouveau président, la perception de leur propre vulnérabilité, leur sentiment d'isolement par rapport à « la » société ont joué autant, sinon plus, que l'antipathie viscérale éprouvée par des laïcs convaincus à l'égard d'un mouvement à référent religieux. Il a fallu attendre qu'ils deviennent à leur tour la cible de la répression pour qu'ils réajustent leurs stratégies. Mais, pour des raisons presque de même nature, ils ne parviendront pas à susciter une large mobilisation à l'extérieur des frontières tunisiennes.

Les effets de la répression sur le plan international méritent un intérêt particulier ; cette dimension se révélant souvent

1. F. Burgat, *L'islamisme en face*, *op. cit.*, p. 162.

déterminante dans la modification des rapports de domination sur la scène nationale. Elle est cependant très variable et s'active en fonction des intérêts des grandes puissances, du degré de proximité et de la position géopolitique du pays concerné, de la hiérarchie des menaces établie. On pourrait presque se réapproprier les niveaux d'ingérence des grandes puissances telles qu'elles ont été dégagées par G. Salamé : « *a*) élevé[e] dans leurs propres zones ; *b*) acceptable dans leur environnement immédiat (Europe de l'Est) ou dans des zones d'intérêt vital (le Golfe) ; *c*) aléatoire et épisodique dans le reste du monde ¹. » Ainsi, les autorités françaises interviennent de manière décisive dans le conflit algérien de crainte de voir se déverser sur l'Hexagone tous ceux qui auront du mal à s'accommoder d'un gouvernement islamiste. Elles contribuent notamment à infléchir le processus de prise de décision au sein des instances internationales de financement. Au moment où le régime, asphyxié, est en perte de vitesse, le FMI choisit de voter « éradicateurs » en acceptant le rééchelonnement de la dette. Selon L. Martinez, cette manne financière permet au régime de se pourvoir d'un appareil répressif puissant, d'étendre ses réseaux de clientèle, voire de grignoter sur ceux du FIS ². Pendant ce temps, le gouvernement américain encourage verbalement le jeu démocratique en Algérie — éloignée de sa zone d'intervention —, tout en « fermant les yeux » sur les violations des droits de l'homme perpétrées par le régime de H. Moubarak, précieux allié dans le conflit israélo-palestinien, ce que décrit fort bien D. Singerman dans le chapitre 5. On pourrait évoquer, aussi bien, la faiblesse des protestations occidentales, lors du procès des cinquante-deux Égyptiens accusés en 2001 d'homosexualité et de complot contre l'État, et l'indifférence du pouvoir à l'égard de ces protestations. Les accommodements par rapport au phénomène islamiste ou sa stigmatisation fonctionnent de manière similaire, les événements d'Afghanistan l'ont bien illustré.

La répression suscite donc des réactions modulées en fonction du lieu où elle se produit et des circonstances. Après l'effondrement du bloc de l'Est, les puissances ont posé les « droits de l'homme » et la « démocratie » comme un horizon d'attente, une problématique légitime, y compris pour les pays du Sud,

1. G. Salamé, *Appels d'empire*, op. cit., p. 81.

2. L. Martinez, *La guerre civile...*, op. cit., p. 152.

jusque-là considérés comme immatures. D'une vision fataliste assujettissant la démocratisation à un décollage économique et culturel, on est provisoirement passé à une conditionnalité de l'aide soumise au respect des droits de l'homme ¹. L'image de Hassan II auprès des décideurs français s'est transfigurée en un espace-temps très réduit ². Celui-ci est passé du statut de « notre ami le roi », jusqu'aux années 1980, à celui de dictateur infréquentable pendant les printemps tunisien (1987) et algérien (1988). Au détour de la guerre civile algérienne, des réajustements s'opèrent et le roi du Maroc est à nouveau promu au titre de « fédérateur » qui préserve du chaos, d'« homme de paix », dont on finit par louer les vertus démocratiques. Au moment où des pressions s'exerçaient sur la monarchie marocaine, au nom de l'universalité des droits de l'homme, le régime de Ben Ali, qui devenait l'un des plus policiers de la région, bénéficiait de la part des autorités françaises — mais aussi de certains médias — de « circonstances atténuantes » : la Tunisie, un petit pays « coincé » entre deux colosses, l'Algérie et la Libye, ne devait pas être fragilisée au point de risquer de tomber entre les mains des islamistes. Moins d'une décennie plus tard, au détour d'une reprogrammation des priorités sous l'égide des États-Unis, le président tunisien Ben Ali a été salué par le président Jacques Chirac, en tournée au Maghreb après les événements du 11 septembre 2001, comme un démocrate qui, de plus, est un « avant-gardiste » dans la lutte contre le terrorisme. Comme le note si bien Camille Mansour, ces événements ont renforcé les positions de tous ceux qui, aux États-Unis, en Israël et plus généralement en Occident, amalgament « groupes terroristes locaux, groupes terroristes internationaux, mouvements de libération, mouvements d'opposition, islam politique, arabisme, Palestiniens, Libanais chiites, Kurdes turcs... ³ ». C'est ainsi que les dirigeants israéliens ont pu faire admettre l'idée qu'ils étaient sur le front central de la guerre contre le terrorisme et qu'ils pouvaient de ce fait violer les fragiles lignes rouges que leur dictaient jusque-là des considérations d'ordre international.

1. G. Hermet, *Le passage à la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

2. M. Bennani-Chraïbi, « Le Maroc à l'épreuve du temps mondial », dans Z. Laidi (dir.), *Le temps mondial*, Bruxelles, Complexe, 1997.

3. C. Mansour, « The Impact of 11 September on the Israeli-Palestinian Conflict », *Journal of Palestine Studies*, 31 (2), 2002, p. 13.

Les acteurs sont ainsi amenés à redéfinir, à réajuster leurs stratégies protestataires en tenant compte des réactions de leur environnement. Dès lors, le passage à la violence peut être interprété comme une modalité d'action privilégiée face au recours systématique à la répression, face au verrouillage opposé par un pouvoir trop puissant – y compris par ses alliances extérieures –, très peu à l'écoute des demandes qui lui parviennent. À cet égard, l'exemple palestinien illustre parfaitement le rétrécissement des répertoires d'action possibles dans un contexte marqué par le surarmement de l'État israélien, l'appui quasi inconditionnel dont celui-ci bénéficie de la part des États-Unis, l'instrumentalisation d'une mémoire historique douloureuse, l'étouffement sans issue des Palestiniens dans un espace étroit... C'est dans ce sens que L. Bucaille affirme, dans le chapitre 9, que la dureté des représailles israéliennes contribue à « mettre un frein à l'éclosion d'une action collective structurée et durable au sein de la société palestinienne ». Les analyses dont d'autres mouvements ont fait l'objet ailleurs vont dans le même sens. Pour le cas égyptien, F. Burgat ne manque pas de rappeler que les autorités ont « criminalisé [...] toutes les expressions de l'Islam d'opposition ¹ » ; « le passage à la violence a conclu des itinéraires commencés dans le prosélytisme pacifique des mosquées ² ». Dans le même esprit, D. Singerman considère que le régime de H. Moubarak refuse « de "domestiquer et [de] civiliser" les demandes de mouvements sociaux émergents ». Selon cette perspective, « les oppositions islamistes, à l'instar de toutes les autres, interagissent bien plus qu'on ne le pense souvent avec l'environnement politique dans lequel elles évoluent. Les régimes auront ainsi, de ce point de vue, les opposants islamistes "qu'ils mériteront" ³ ». En d'autres termes, la radicalisation de tel ou tel groupe trouve plus sûrement son principe dans le développement de la répres-

1. F. Burgat, « À propos des représentations de la violence politique en Égypte », *Dossier du CEDEJ* ; « Le phénomène de la violence politique : perspectives comparatistes et paradigme égyptien », Le Caire, CEDEJ, 1994, p. 183 et, dans une version plus longue, *Magreb-Machrek*, 142, octobre-décembre 1993. Voir aussi O. Carré, *Mystique et politique, lecture révolutionnaire du Coran par Sayyid Qutb frère musulman radical*, Paris, Presses de Sciences Po et Éditions du CERF, 1984. Celui-ci montre comment en Égypte, depuis l'avènement de Nasser, tous les complots sont attribués de manière privilégiée aux islamistes.

2. F. Burgat, *L'islamisme en face*, op. cit., p. 121-122.

3. F. Burgat, « De l'islamisme au post-islamisme... », art. cité, p. 91.

sion que dans tel ou tel déterminant ontologique ¹. Inversement, D. El Khawaga analyse, dans le chapitre 7, les redéfinitions de références, d'enjeux et de modes d'action opérées en Égypte par une génération politique, socialisée par les structures de gauche sous Gamal Abdel Nasser, objet d'une vague de répression en 1972 sous Anouar al-Sadate, fondatrice de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) à la fin des années 1980. Elle souligne que cet ajustement se produit sur la base de la prise en compte de la nature « diffuse », « efficace » de la répression, mais aussi de l'ouverture des opportunités offertes sur le plan international, pour le mouvement des droits humains, ou du moins en rapport avec l'« intériorisation » par les acteurs de la nécessité de mobiliser des alliés au niveau international. Justement, l'exemple marocain, traité par M. Bennani-Chraïbi au chapitre 8, donne à voir les modifications des stratégies des protestataires en interaction avec une série de facteurs. Au cours des années 1960 et au début des années 1970, tout un ensemble d'acteurs – gauche, extrême gauche, islamistes, armée, monarchie – n'hésite pas à envisager la violence comme recours possible pour prendre le pouvoir. La neutralisation des opposants par la monarchie et la stabilisation du système politique sont le fruit d'une lourde répression, mais elles résultent aussi du travail de cooptation, de fragmentation, réalisé par le régime notamment à travers la mobilisation symbolique (mais aussi physique lors de la marche verte en 1975) du corps social et politique dans une entreprise nationaliste ². L'affaire du Sahara, érigée en priorité nationale au milieu des années 1970 (alors que le mouvement national revendiquait la marocanité de ce territoire depuis l'indépendance en 1956), permet au roi de coopter une partie de son opposition et de l'intégrer dans un processus de « démocratisation » par le haut et au compte-gouttes. L'épuisement du contexte stabilisateur à la fin des années 1980, les pressions exercées à l'intérieur et relayées sur le plan international par les organisations de droits de l'homme,

1. Voir également M. Khawaja, « Repression and Popular Collective Action : Evidence from the West Bank », *Sociological Forum*, 8, 1993. Sur l'effet surgénérateur de la répression, on consultera également : J. L. Olivier, « Causes of Ethnic Collective... », art. cité à propos de l'Afrique du Sud, et K. Rasler, « Concessions, Repression and Political Protest in the Iranian Revolution », *American Sociological Review*, 61, 1996.

2. Voir R. Leveau, *Le fellah marocain défenseur du trône*, Paris, Presses de Sciences Po, 1984 ; *Le sabre et le turban*, Paris, F. Bourin, 1993.

comme par l'ancienne puissance tutélaire, la nécessité pour le régime — qui n'a pas de rentes — de réaménager la vitrine pour obtenir le rééchelonnement de ses dettes et attirer les investissements sont autant d'éléments qui favorisent l'ouverture d'une brèche ; ce qui n'exclut pas totalement le recours à la répression. Les partis d'opposition, la mouvance islamiste, le mouvement associatif, les jeunes diplômés au chômage..., plusieurs secteurs en bénéficient de différentes manières : amnisties de prisonniers d'opinion, libération de la parole, action au grand jour, participation au gouvernement... La dissolution de la peur, l'intégration par le discours officiel des référents internationaux des droits humains, la reconnaissance de la légitimité d'un certain nombre de revendications ont favorisé la multiplication de mouvements organisés, « pacifiés », disposés à agir « dans le système ». Cette tendance s'est vue renforcée et amplifiée à partir du milieu des années 1990 : l'appréhension de la succession et la crainte de l'extension du conflit algérien au Maroc ont diffusé la vulnérabilité dans l'ensemble de la classe politique et ont contribué à l'adoption de stratégies d'autolimitation, y compris chez les islamistes qu'ils soient cooptés ou hors système. Aussi bien, la répression contribue-t-elle à redéfinir durablement les identités et à reconfigurer les stratégies protestataires sur le court, le moyen et le long terme. La complexité de ses effets est liée au-delà même d'un resserrement des opportunités politiques au degré de structuration et de cohésion des groupes, à la nature et à l'origine de l'intérêt que ceux-ci suscitent, aux soutiens dont ils bénéficient. Sur le plan international, l'intensité et la portée de l'« indignation » sont variables dans le temps et dans l'espace, selon qu'une légitimité est accordée ou déniée à la cause, selon que la localisation de celle-ci a un relief particulier ou non.

Diffusion et transnationalisation

La littérature sur la question de l'internationalisation des conflits (et donc de leurs enjeux et de leurs cibles) mais aussi sur la transnationalisation des mouvements s'est considérablement développée ces dernières années autour de la notion fourre-tout de globalisation ou de mondialisation. Hormis de rares et brèves mentions ¹,

1. Voir, par exemple, S. Tarrow, *Power in Movements...*, *op. cit.*, p. 195.

pourtant, l'aire musulmane et tout particulièrement les mouvements islamistes n'ont pas vraiment retenu l'attention des spécialistes des mouvements sociaux. Or, les sociétés du Maghreb et du Moyen-Orient constituent sans doute l'exemple le plus frappant de cette transnationalisation des mouvements et de la nécessité, pour les penser, de prendre en compte les relations interétatiques, les modes de diffusion et le poids de l'opinion régionale et internationale.

La Jordanie en constitue un parfait exemple. Dans ce pays, les stratégies étatiques vis-à-vis de l'opposition ont été largement déterminées par le contexte régional : l'accession au trône du roi Hussein en 1953 s'est accompagnée d'une première ébauche de libéralisation qui culmine en 1956 avec l'organisation d'élections parlementaires et la mise en place d'un gouvernement nationaliste arabe. Face aux menaces de l'expansion du panarabisme, attisé par les ambitions hégémoniques de Gamal Abdel Nasser, l'expérience fait long feu. Le roi impose la loi martiale en 1957, levée l'année suivante mais rétablie lors de la guerre contre Israël en 1967. Dans les années qui suivent, avec l'arrivée massive de réfugiés palestiniens dans le royaume et l'installation de l'OLP dans le pays, les menaces de déstabilisation se précisent et conduisent à une véritable guerre civile qui se solde par la mort de 3 400 Palestiniens et l'expulsion de l'OLP de Jordanie. Dans ce contexte, les essais de démocratisation peuvent s'analyser comme une véritable « stratégie de survie », tout particulièrement dans les années 1980, face à la crise pétrolière et à la perte de légitimité qui s'ensuit pour le pouvoir ¹. Celle-ci prend la forme d'une « démocratisation défensive » caractérisée, d'un côté, par la création d'un cadre légal très restrictif pour l'expression des opinions et la compétition politique et, de l'autre, par le maintien de toute une panoplie de moyens répressifs appliquée à ceux qui refusent de jouer le jeu (ici au sens ludique) de la démocratie.

Toujours en Jordanie, on notera que la première génération des militants salafistes a été formée en Syrie par Mohammed Nasir ad-Din al-Bani, avant qu'il ne s'installe dans le royaume pour fuir la répression de 1979. Cette première génération, qui est à l'origine du développement des premiers réseaux de propagande, se nourrit des subsides versés par l'Arabie Saoudite. Elle est bientôt concu-

1. Q. Wiktorowicz, *The Management of Islamic Activism...*, *op. cit.*, p. 11-12.

rencée par l'émergence de nouveaux leaders, influencés par la révolution iranienne et par le retour d'Afghanistan des moujahidin, après 1979. Ceux-ci adoptent une posture militante et ouvertement critique vis-à-vis du régime. Exposés pendant le conflit à une version particulièrement dure du salafisme, et surtout soucieux de trouver des modes de reconversion de leur expérience guerrière, ces anciens combattants forment des organisations clandestines visant au renversement du pouvoir par la lutte armée. L'influence des « Afghans » croît considérablement à l'occasion de la guerre du Golfe. Des attentats contre les débits de boisson, les loueurs de vidéos et les boîtes de nuit sont alors perpétrés en même temps que des complots sont échafaudés pour assassiner des personnalités du régime ou détruire des symboles du pouvoir ¹.

Aussi bien, la politique de collaboration avec le pouvoir des Frères musulmans ² (qui, on le sait, ne sont pas partout dans le même état d'esprit) ne peut se comprendre si l'on ne tient pas compte de la situation politique régionale. Ceux-ci partagent en effet une communauté objective d'intérêt avec le régime, d'abord pour faire pièce à l'Égypte après le coup d'État manqué de 1954 contre Nasser (imputé alors aux Frères musulmans) puis, après 1979, pour combattre le régime syrien lorsque Hafez al-Assad entreprend de réprimer les Frères musulmans sur son territoire.

Au total, et sans qu'il soit besoin de faire état d'autres exemples, force est de reconnaître le haut degré d'intrication entre politique nationale et régionale, protestation nationale et transnationale au Maghreb et au Moyen-Orient. Toutefois, il

1. C'est le groupe jordanien Bay'at al-Iman qui, en novembre 1995, organise l'attentat de Riyad qui provoque la mort de sept personnes. Un autre groupe (Réforme et contestation ?) est tenu pour responsable d'une série d'incendies criminels en 1998, dont l'attentat à la voiture piégée devant l'hôtel International Jérusalem et contre l'école américaine d'Amman. Enfin, un groupe lié à Oussama Ben Laden a été démantelé en 1999 et accusé d'avoir projeté des attentats pour les fêtes du changement de millénaire.

2. L'intégration des Frères musulmans s'est réalisée en quatre étapes : les activités missionnaires (*ad-da'wa*) dans les années 1950, à travers le contrôle des mosquées, la prise en charge des activités d'éducation dans les années 1960, la création d'organisations charitables et professionnelles dans les années 1970, la participation politique à proprement parler après la libéralisation, avec implication dans les élections parlementaires et dans les activités gouvernementales. Voir I. Fahran, *Al Ra'y*, novembre 1996, cité dans Q. Wiktorowicz, *The Management of Islamic Activism...*, *op. cit.*, p. 97.

faut tenter d'aller au-delà de ce constat du sens commun pour mieux mesurer le poids de la transnationalisation de la protestation par rapport aux enjeux nationaux. Comme l'on ne vise pas l'exhaustivité, on s'en tiendra ici à lancer des pistes à partir de quelques exemples de protestations de masse, avant de s'interroger sur la teneur des organisations dites transnationales.

La dimension transnationale est d'abord perceptible dans les émeutes dites du pain, systématiquement réprimées dans le sang, survenues au cours des processus d'ajustement structurel, en 1977 en Égypte, en 1978 et en 1984 en Tunisie, en 1981, 1984, 1990 au Maroc, en 1989 dans le Sud jordanien... Ces soulèvements sont souvent apparus dans des moments de libéralisation économique dictée aux États, surendettés ou en banqueroute, par des acteurs internationaux comme le FMI. Les réformes visant le redressement financier à travers la réduction du déficit budgétaire et de l'inflation se traduisent notamment par des mesures qui cherchent à limiter l'intervention étatique par la diminution des subventions aux produits de première nécessité, par la restriction des recrutements dans la fonction publique, secteur pléthorique... Les États « en panne », qui ne peuvent plus se légitimer par leurs réalisations ¹, ne proposent pas pour autant d'alternative politique ². De tels épisodes mettent ainsi en présence différents acteurs dont au moins un se situe en dehors des frontières nationales. Ils aboutissent souvent à des négociations formelles et informelles, l'État prétextant de la pression de la rue pour tenter de réduire celle qui est exercée par les organismes financiers internationaux ou, inversement, met en avant les injonctions extérieures pour faire accepter les mesures d'austérité ³. Les politiques de libéralisation économique n'étant souvent qu'un instrument au service de la survie des régimes, on assiste fréquemment à des retours en arrière ⁴.

On ne peut non plus ignorer l'impact fédérateur d'événements majeurs comme la question palestinienne, la révolution

1. Voir G. Salamé, *Appels d'empire...*, *op. cit.*, p. 67.

2. R. Galissot, « Émeutes : ordre étatique et désordre social », dans D. Le Saout, M. Rollinde, *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb*, *op. cit.*, p. 23.

3. Voir R. Leveau, « Stabilité du pouvoir monarchique et financement de la dette », *Maghreb-Machrek*, 118, 1987.

4. Voir J. Waterbury, *The Egypt of Nasser and Sadat : The Political Economy of Two Regimes*, Princeton, Princeton University Press, 1983.

iranienne, les guerres d'Afghanistan et du Golfe et, récemment, la seconde guerre d'Afghanistan. Ces épisodes révèlent en premier lieu – et notamment au Maghreb – l'ambiguïté des rapports à cet ailleurs dont les frontières se verrouillent alors même que celui-ci exerce un attrait souvent mortel. Une des anecdotes en circulation au Maroc pendant la guerre du Golfe en 1991 est, à ce propos, éloquente : « Résolus à soutenir l'Irak par les armes, les Marocains décident d'envoyer un Scud sur l'Élysée. En dépit des tentatives des techniciens installés devant leurs ordinateurs, le Scud reste fixé à terre. L'un des ingénieurs finit par se rendre sur la base de lancement : dix mille Marocains, sans passeport ni visa, se sont accrochés au Scud pour se rendre en France ¹. » Par ailleurs, ces moments donnent à voir la cristallisation du sentiment diffus que, depuis l'effondrement du bloc de l'Est, l'« Occident » a construit le « monde musulman » comme une nouvelle source de périls ², fonctionnant avec lui selon l'adage « tout pour mes amis, la loi pour mes ennemis ³ », instituant de fait l'unilatéralisme de l'« Empire américain ». Kaddafi, Khomeiny, Saddam Hussein, Oussama Ben Laden... : les « Arsène Lupin ⁴ » et autres héros du Maghreb et du Moyen-Orient suscitent alors de la sympathie non pas tant parce qu'ils se réfèrent à l'arabité, à l'islam, au nationalisme palestinien, à l'anti-impérialisme ou à l'équité pour les Arabes ou pour les musulmans que parce qu'ils osent défier plus puissants qu'eux-mêmes : « C'est un rêve de puissance qui est projeté et vécu par procuration. Le bafoué se reconnaît dans celui qui, quel que soit son passé ou son avenir, a relevé la tête en faisant abstraction de sa position défavorable dans le rapport de pouvoir ⁵. »

Est-ce à dire qu'il existe une « opinion musulmane » prête à se mobiliser à l'appel d'un leader ou d'une organisation ? Certes, comme le souligne Jean Leca, ces crises voient ressurgir les « débats familiers sur l'ordre arabe, les relations entre nationalismes locaux et nationalisme arabe, États "riches" et États

1. M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles...*, *op. cit.*, p. 13.

2. Voir M. Bennani-Chraïbi, « Le Maroc à l'épreuve du temps mondial », *art. cité*.

3. R. Da Matta, *Carnaval, bandits et héros...*, *op. cit.*

4. L'association de Saddam Hussein à Arsène Lupin a été faite par G. Salamé (« Les enjeux d'une crise », *Maghreb-Machrek*, « L'invasion du Koweït », 130, 1990, p. 11.)

5. M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles...*, *op. cit.*, p. 240.

« pauvres », rapports inter-élites et situation des masses, légitimité interne et légitimité externe, anti-impérialisme et démocratie ¹ ». Mais si l'on s'en tient aux cas égyptien et marocain pendant la guerre du Golfe, on constate à quel point, ici et là, le développement de la protestation est fortement lié à des enjeux internes. Les grandes manifestations de soutien à l'Irak que le Maroc connaît en janvier et en février 1991, à la suite des émeutes de décembre 1990, montrent qu'un événement régional permet également d'énoncer des revendications à caractère social et politique, donne lieu à des renégociations entre État et protestataires à une échelle résolument nationale, reconfigure la scène même de la contestation. En outre, d'une situation à l'autre, on observe des différenciations dans les positionnements et des variations dans l'intensité et les formes des mouvements de solidarité. Le quasi-unanimité dont ont fait preuve les Marocains durant la guerre du Golfe, à l'exclusion de leur monarque, n'a pas eu d'équivalent en Égypte. Selon l'analyse de A. Roussillon, au sein de l'opposition égyptienne dans ses variantes islamique, libérale et nationaliste, comme au sein de la « majorité », s'opère une véritable déssectorisation qui révèle dans chaque camp une ligne de fracture entre prises de position idéologiques et non idéologiques ² : une partie des islamistes soutient Saddam Hussein, alors qu'il symbolisait jusque-là à leurs yeux tyrannie et laïcité impie, et ce, en dépit des relations lucratives qu'ils avaient tissées avec l'Arabie Saoudite ; des oulémas optent pour la défense du droit des gardiens des lieux saints de l'islam à laisser des troupes non musulmanes protéger leur territoire ; pour certains nationalistes arabes, il s'agit d'abord de sauver leur idéologie en se « désolidarisant » de Saddam Hussein ; enfin, pour les libéraux, l'instauration d'une authentique démocratie couperait l'herbe sous les pieds de tous les leaders charismatiques populistes.

Comment interpréter le quasi-consensus marocain face à l'émiettement de la construction des significations en Égypte ? Les divergences au niveau des trajectoires nationales respectives

1. J. Leca, « Aux origines de la crise : le discours des acteurs », *Maghreb-Machrek*, « L'invasion du Koweït », 130, 1990, p. 47.

2. A. Roussillon, « L'opposition égyptienne et la crise du Golfe : Saddam Hussein, ou comment s'en désolidariser », *Maghreb-Machrek*, « L'invasion du Koweït », 130, 1990.

sont éclairantes. L'expérience du nationalisme arabe est fondamentalement différente, ici et là. Ainsi, pour des jeunes Cairotes interviewés par M. Bennani-Chraïbi¹, Saddam Hussein est un leader du type de Gamal Abdel Nasser. En Égypte, le charisme de ceux qui « osent défier » et qui, dans l'histoire récente, ont entraîné le pays vers des guerres répétées ne suscite plus que lassitude. Par contre, pour des jeunes Marocains, un chef comme Nasser ou Saddam constitue souvent une alternative au régime monarchique. À un autre niveau, le rapport aux pays arabes pétroliers contraste ici et là. Au Maroc, la péninsule Arabe symbolise souvent la richesse non méritée et non redistribuée. Ses monarques sont associés au roi Hassan II, de surcroît accusé d'avoir ouvert les portes du royaume aux Saoudiens et aux Koweïtiens, de les avoir autorisés à venir commettre les turpitudes sexuelles prohibées chez eux. Quant à l'Égypte, elle bénéficie indirectement de la rente pétrolière *via* l'émigration des travailleurs vers les pays du Golfe. Et l'écho des misères endurées par les travailleurs égyptiens en Irak, les pertes matérielles que ceux-ci y ont subi pendant la crise du Golfe ont largement diffusé un sentiment anti-irakien. Ces différences de configurations nationales se sont traduites par des réactions dissemblables lors du conflit du Golfe.

Une décennie plus tard, au printemps 2002, les mouvements de soutien aux Palestiniens laissent à nouveau transparaître le mirage d'une « opinion musulmane ». Et, encore une fois, on voit se profiler des enjeux locaux. C'est à Rabat que s'est déroulée, le 7 avril, la plus grande manifestation qui rassemble au moins un million de personnes en provenance de plusieurs villes du Maroc. L'importance de cette mobilisation, son organisation, sa dispersion sans heurts ne peuvent être déconnectées de toute une série de facteurs, parmi lesquels : l'ouverture du système politique qui a favorisé le recours à un tel répertoire d'action ; le développement depuis le début des années 1990 de la « société civile », « barbu » et « non barbu » ; la fixation et l'apprentissage d'un genre par les organisateurs, les manifestants et les services d'ordre, se traduisant par l'absence d'affrontements et une dispersion pacifique...

À côté de ces protestations de masse qui se produisent presque simultanément, mais ponctuellement, dans de nombreux pays

1. Voir M. Bennani-Chraïbi, « Jeunes Égyptiens et jeunes Marocains face à l'Occident... », art. cité.

en réaction à un événement d'ordre régional ou international, il convient d'examiner des trajectoires organisationnelles qui présentent un caractère transnational. Concernant le Maghreb et le Moyen-Orient, il n'est pas rare que l'on oppose une « transnationale islamiste » à une « société civile » « non barbu », adhérant aux chartes internationales, soutenue par des ONG transnationales « universalistes », par des fondations et des États occidentaux, soucieux de propager leurs valeurs. Reste à savoir ce qu'il en est de l'opérationnalité de ce clivage et de ce que recouvrent de telles catégories. Pour clarifier le propos, empruntons à S. Tarrow la différenciation qu'il opère entre « mouvements sociaux transnationaux » et « ONG transnationales ». Les premiers sont des « groupes socialement mobilisés, avec des composantes dans au moins deux États, engagés dans une interaction protestataire soutenue avec les détenteurs du pouvoir dans au moins un État autre que le sien ou contre une institution internationale, ou un acteur économique multinational¹ ». Les secondes « opèrent indépendamment des gouvernements, sont composées de membres de deux ou plusieurs pays et sont organisées de manière à réaliser les objectifs internationaux de leurs membres et pour fournir des services aux citoyens d'autres États à travers des transactions routinières avec les États, les acteurs privés et les institutions internationales² ». La principale distinction ne consiste pas tant dans les objectifs poursuivis, qui peuvent être similaires, que dans le fait que les uns s'engagent dans des interactions protestataires, alors que les autres conduisent des transactions routinières.

Cette distinction souligne que des groupes d'acteurs généralement classés dans la catégorie « ONG » sont plus proches de mouvements sociaux. C'est notamment le cas des mouvements de droits de l'homme qui, sans être transnationaux, bénéficient – aléatoirement – de soutiens extérieurs. Il est difficile de ne pas reconnaître dans ces phénomènes autant de signes d'un certain relâchement de la dépendance des mouvements à l'égard des États nationaux, tout particulièrement crucial dans le cas des pays non démocratiques où l'accès à des ressources extranationales est essentiel. C'est ce que Margaret Keck et Kathryn Sikkink appellent

1. S. Tarrow, « Transnational Politics : Contention and Institutions in International Politics », *Annual Review of Political Science*, 4, 2001, p. 11.

2. *Ibid.*, p. 12.

joliment l'« effet boomerang », « par lequel les mouvements nationaux des droits de l'homme (ou d'autres) peuvent passer par-dessus l'État et s'appuyer sur la pression internationale d'autres États et sur les mouvements transnationaux pour aider à l'accomplissement de leurs buts dans le cadre national ¹ ». Cette vision apparaît cependant pour le moins optimiste et américano-centrée. Car, comme on l'a vu plus haut, l'intensité et les effets de l'indignation internationale sont à géométrie variable.

Ces mouvements peuvent également se mettre en réseau à une échelle internationale ou régionale. C'est le cas de l'Organisation arabe des droits de l'homme (OADH) qui a, entre autres, servi de refuge pour des militants lorsqu'ils ne parvenaient pas à disposer d'une structure nationale, ainsi que le montre D. El Khawaga dans le chapitre 7. Pour nuancer les approches dichotomiques, il n'est pas vain non plus de rappeler qu'un tel répertoire d'action n'est plus monopolisé par les acteurs socialisés à gauche qui l'ont effectivement investi dès la fin des années 1970 (Tunisie) et plus largement à partir des années 1980. Une décennie plus tard, des militants islamistes ont fondé au Maroc leur propre organisation de droits de l'homme dont les modalités d'action ne sont pas sans rappeler celles des associations qui se sont développées dans les sillons des anciens détenus de gauche et d'extrême gauche.

La mise en ordre proposée par S. Tarrow contribue aussi à distinguer, au sein même de la nébuleuse islamiste, les ONG transnationales telles que les organisations de secours islamiques qui ont connu un développement notable et qui ont été amenées, depuis quelques années, à séparer plus clairement les activités de secours des autres formes d'action ². Ceci nous amène justement à prêter une attention particulière à ce qui est désigné par « scène poli-

1. M. Keck, K. Sikkink, *op. cit.*, p. 13. Voir également S. Tarrow pour qui « the modern state, which began its consolidation in opposition to its territorial enemies, is becoming increasingly permeable to non territorial movements. As a result, the social movement may be becoming an ex-prisoner of the state » (*Power in Movement...*, *op. cit.*, p. 197).

2. J. Bellion-Jourdan, « Islamic Relief Organizations : Between "Islamism" and "Humanitarianism" », dans *ISM Newsletter*, 5, juillet 2000 et « Le médecin, le militant et le combattant » figures contemporaines de l'engagement dans la « Solidarité islamique », *Génève*, n° 48, sept. 2002. Sur les organisations de secours islamiques, voir aussi J. D. Sullivan, *Private Voluntary Organizations in Egypt : Islamic Development, Private Initiative, and State Control*, Gainesville, University Press of Florida, 1994 ; O. Roy, *L'échec de l'islam politique*, *op. cit.* ; G. Kepel, *Jihad...*, *op. cit.*

tique musulmane » (D. F. Eickelman et J. Piscatori), « espace de sens islamique » (G. Kepel), ou « géostratégie de l'islam » (O. Roy). Tous ces auteurs mentionnent l'importance des flux transfrontières (notamment l'émigration dans les pays du Golfe, les pèlerinages) et le développement croissant, favorisé par la communauté de langue, de moyens technologiques qui ont donné « à entendre » puis « à voir » des discours d'opposition et des mouvements contestataires en action. Gilles Kepel avait déjà, avec d'autres, attiré l'attention sur le rôle de la cassette audio dans la diffusion du discours islamique ¹ ; d'autres ont souligné également le rôle d'Internet et de la télévision satellitaire, dont le succès d'*al-Jezira* et son rôle dans le dernier conflit afghan constituent un indicateur certain ².

Rappelons qu'une convergence de vues se fait également autour du fait que plusieurs acteurs étatiques et non étatiques se livrent une bataille dans le champ islamique pour le monopole de l'interprétation des symboles et pour l'exercice d'une hégémonie sur les institutions qui les produisent. Si, comme on l'a montré, l'islam ne joue pas précisément le rôle fédérateur d'une mythique « opinion publique musulmane », les travaux qui se sont accumulés sur l'islamisme confirment nettement qu'il ne rassemble pas davantage les acteurs et les groupes organisés qui s'en réclament. Certes, un « champ sémantique » s'est imposé, mais les mouvements protestataires qui s'y inscrivent n'en connaissent pas moins des destins particuliers.

1. « Dans les pays du Tiers Monde dont la population demeure encore très largement incapable d'avoir accès à la culture écrite, le support audiovisuel est le média par excellence. Les gouvernements l'ont très vite compris : ils ont fait un usage immodéré de la télévision et de la radio pour asseoir leur pouvoir, pour dire et montrer jusqu'aux foyers les plus reculés comment il fallait penser. Or, la popularisation du lecteur de cassette a inversé dans la décennie 1970 le flux des discours. On choisit, en effet, la cassette que l'on veut écouter, et l'on s'en fait l'antidote du discours officiel. Les cassettes enregistrées de l'ayatollah Khomeiny ont ainsi été un puissant facteur dans le renversement du Shah d'Iran. Voir G. Kepel, *Le prophète...*, *op. cit.*, p. 166, ainsi que D. F. Eickelman, J. W. Anderson (eds.), *New Media in the Muslim World : The Emerging Public Sphere*, 1999, Bloomington, Indiana University Press.

2. Voir la contribution de D. El Khawaga, « Un genre télévisuel dans le paysage médiatique arabe : reformulation des arts de faire et des limites du dire », au cours de la conférence organisée par le GREMMO, *Mondialisation et nouveaux médias dans l'Orient arabe*, Lyon, 29 novembre-1^{er} décembre 2001.

Quant aux mouvements précisément transnationaux, « c'est la stratégie des États, et non l'existence d'une mythique internationale islamiste, qui explique [leur] place et [leur] action [...] sur l'échiquier moyen-oriental. Chaque embryon d'internationale [...] est d'abord à l'exception des [Frères musulmans] l'émanation d'un État particulier qui a comme premier objectif d'affaiblir les concurrents au sein du même monde musulman¹ ». Il importe de souligner toutefois que cette surenchère, conjuguée à toute une série de facteurs notamment géostratégiques (la fin de la guerre froide et l'« oubli » américain d'un acteur « aveugle² », les moujahidin), aurait accru l'autonomisation de certains groupes, suscité l'émergence d'« électrons libres du *jihad*³ » et cristallisé le passage d'une petite partie de la nébuleuse islamiste à un activisme transnational. Et comme le note Malika Zeghal, à partir de la guerre du Golfe et de l'attentat de février 1993 contre le World Trade Center, un double processus d'inversion de l'identité ennemie s'est déclenché. Pour les « Arabes-Afghans », anciens combattants du « péril rouge », « l'ennemi, autrefois local, s'est dilué dans un espace transnational défini par son caractère "anti-islamique"⁴ ». Pour les médias américains, ceux qui incarnaient les *freedom fighters* sont devenus des terroristes⁵.

À partir de ces pistes de réflexion, nous espérons avoir attiré l'attention sur la nécessité de prendre en compte les dimensions transnationales, sous leurs diverses facettes et dans toute leur complexité, dans l'analyse des actions protestataires et des trajectoires organisationnelles. Tout comme la répression, ces aspects invitent à se pencher sur les phénomènes de constitution de réservoirs de mobilisation.

1. O. Roy, *L'ébec de l'islam politique*, op. cit., p. 139.

2. En partant d'une lecture de G. Kepel (*Jihad...*, op. cit.) et de O. Roy (*L'ébec de l'islam politique*, op. cit.), M. Zeghal propose une interprétation des événements du 11 septembre (« Les usages du savoir et de la violence : quelques réflexions autour du 11 septembre », *Politique étrangère*, janvier-mars 2002, p. 25 et 26).

3. L'expression est de G. Kepel, *Jihad...*, op. cit., p. 225. Voir notamment le chapitre « Décomposition et prolifération du « jihad » afghan », p. 223-238.

4. M. Zeghal, « Les usages du savoir et de la violence... », art. cité, p. 22.

5. *Ibid.*, p. 28.

On ne peut croire à l'Immaculée Conception

Verta Taylor, dans un article séminal sur la continuité des mouvements sociaux, dénonce « le mythe de l'Immaculée Conception des organisations de mouvement social », entendant par là que, lorsque les contextes sociopolitiques deviennent défavorables à un mouvement, celui-ci ne disparaît pas forcément et peut se transformer en « structures dormantes » (*abeyance structures*) qui, tout en continuant à poursuivre selon d'autres modalités leurs objectifs, constituent un réservoir disponible pour un éventuel regain de mobilisation, si d'aventure le contexte redevient favorable¹. Par réservoir, il faut entendre à la fois la survivance de réseaux activistes, le maintien d'un savoir-faire protestataire (répertoire d'objectifs et d'actions) et la promotion d'une identité collective (sens d'une mission et objectifs moraux). Ces réseaux dormants, Verta Taylor les étudie à travers la mise en sommeil de certaines organisations féministes (*abeyance organizations*) dans les années 1950 et dont elle montre qu'elles contribuent largement au réveil militant des années 1960. « La plupart des mouvements connaissent des seuils de mobilisation ou des points de retournement que les chercheurs ont identifié comme des "naissances" ou des "disparitions". Notre recherche suggère que les mouvements ne meurent pas, mais se rétractent et se retranchent pour s'adapter aux changements de contexte². » Cette analyse aide à comprendre pourquoi émergent, quelquefois très rapidement, des leaders et des formes d'organisation en même temps qu'elles attirent l'attention sur ce qu'ils deviennent lorsque la situation se contracte à nouveau. Dans le cas de l'Irak, F. Rigaud montre comment la géographie de la révolte de février-mars 1991 se calque sur celle des régions réputées rebelles, le Kurdistan, bien sûr, mais aussi « le triangle scélérat » du sud du pays. Cette concordance suggère l'existence de réseaux préexistants à la mobilisation (les organisations clandestines du Kurdistan, bien entendu, mais aussi des réseaux dissidents moins formels au sud du pays) et le retour à une organi-

1. « Abeyance is a holding process by which movements sustain themselves in non receptive environments and provide continuity from one stage of mobilization to one another. » (V. Taylor, « Social Movement Continuity: The Women's Movement in Abeyance », *American Sociological Review*, 54, 1989, p. 761.)

2. *Ibid.*, p. 761.

sation réticulaire faite de liens plus ou moins serrés après le retour de la répression (chap. 4). Au Maroc, ceux qui initient et alimentent le mouvement associatif dès la fin des années 1980 et tout au long des années 1990 sont, pour une bonne partie, les militants de gauche et d'extrême gauche qui ont souffert de la répression et qui étaient en retrait ou en prison jusque-là (chap. 8). En Iran, l'émergence de leaders d'extrême gauche et islamistes rappelle l'importance des liens militants tissés dans les années précédant la révolution et consolidés autour de la résistance au régime pahlavi. Aussi bien, avec la « thermidorisation » de la révolution, les jeunes diplômés sans travail qui n'ont pas pu ou pas voulu être cooptés par le nouveau pouvoir ne « disparaissent pas » et, notamment à travers la pratique de la vente à la sauvette, contribuent à maintenir un réseau informel d'agitation idéologique. Dans le chapitre 6, F. Adelhah développe une analyse assez proche de celle de V. Taylor à propos de l'engagement militant des mouvements de femmes : « L'intérêt du cas iranien, écrit-elle, provient peut-être moins de l'exemplarité de la mobilisation des femmes au moment de la révolution que de la permanence et de la vigueur d'un mouvement social féminin qui agit en creux dans le sein de la République. » Si les femmes perdent *de facto* le droit à la parole après la normalisation, elles ne disparaissent pourtant pas en tant que groupe organisé et, au-delà des tentatives peu efficaces de recours à la mobilisation électorale, elles contribuent, à partir de la sphère privée où l'idéologie du régime les cantonne, à exercer une influence politique et à faire avancer leurs droits, à travers les réunions religieuses (*jaleseh*) féminines, mais surtout par leur implication croissante dans l'économie informelle et le trafic avec les autres pays du Golfe à l'occasion de pèlerinages, qui leur donnent les ressources nécessaires à la formation et à l'entretien de réseaux clientélares, mais servent aussi à assurer leur « distinction et [leur] affirmation sociale ». Cette politisation de la sphère privée ¹ s'accompagne enfin de tentatives périodiques d'« effraction » dans la sphère publique, rendue possible par leur partici-

1. L'expression n'entend pas suggérer le caractère non politique de la sphère privée et, tout particulièrement, de la famille. Les *gender studies* ont montré amplement la dimension politique de la sphère privée. Voir, par exemple, N. Fraser, *Unruly Practices: Power, Discourse, and Gender in Contemporary Social Theory*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1990.

pation massive à l'effort de guerre dans le conflit avec l'Irak et, paradoxalement, par le port du *hejab*. Il reste que, pour l'instant, la lutte qui oppose réformateurs et conservateurs n'a pas suscité un renouveau du mouvement féministe qui demeure, d'une certaine manière, « en sommeil ». Dans un registre plus viril, L. Bucaille (chap. 9) montre clairement comment le recrutement par l'Autorité palestinienne des bandes de *chebab* liés au Fath et, dans une moindre mesure au Hamas, dans la police palestinienne va, d'un côté, permettre un temps d'assurer l'ordre en cooptant les jeunes militants de la première Intifada, mais, de l'autre, contribuer au maintien de réseaux fondés sur l'ethos guerrier et qui constitueront une ressource matérielle, organisationnelle et tactique lors de la seconde Intifada lancée par la génération des « petits frères » à l'automne 2000.

Réseaux, carrières militantes et contextes

La notion de « structures dormantes » suggère que l'activation de réseaux préexistants est utile à l'action protestataire mais également que ceux-ci constituent des ressources durables de mobilisation. Dans la littérature, l'accent est le plus souvent mis sur le premier aspect, c'est-à-dire sur le rôle des réseaux dans la phase de recrutement, au détriment du second. De la même manière, peu de travaux se sont intéressés à la redéfinition et à la redistribution des liens dans et par l'action protestataire elle-même ¹. C'est à une approche plus dynamique que convient les contributions rassemblées dans ce livre, qui, plutôt que de s'en tenir au constat au fond tautologique du rôle des réseaux préexistants dans les processus de recrutement, s'intéressent aux

1. Par exemple, R. Stark, S. W. Bainsbridge, « Networks of Faith: Interpersonal Bonds and Recruitment to Cults and Sects », *American Journal of Sociology*, 85 (6), 1980, p. 1376-1395 ; D.A. Snow, L.A. Zurcher, S. Eklund-Olson, « Social Networks and Social Movements: A Microstructural Approach to Different Recruitment », *American Sociological Review*, 45 (5), 1980, p. 787-801 ; D. McAdam, « Recruitment to High Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 92, 1986, p. 64-90 ; R. Fernandez, D. McAdam, « Multiorganizational Fields and Recruitment to Social Movements », *International Social Movement Research*, 2, 1989, p. 315-343 ; D. McAdam, R. Paulsen, « Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism », *American Journal of Sociology*, 99, 1993.

voies par lesquelles tel ou tel type de réseau se trouve « pris » dans l'action protestataire. Dans ce qui suit, nous nous poserons deux questions.² Dans quelle mesure, d'une part, la *nature* des réseaux sociaux détermine-t-elle ou non les chances pour une mobilisation d'émerger et de se consolider, ce qui revient à poser la pertinence de la distinction formalisée par Anthony Oberschall entre liens verticaux et liens horizontaux¹, et à aborder la question classique de l'effet sur les capacités mobilisatrices de l'existence éventuelle de relations clientélares.³ Aussi bien, faut-il s'interroger sur l'effet possible de la mobilisation sur une éventuelle redistribution des allégeances, ce qui revient à poser la question de la subversion, lorsqu'ils existent, des réseaux politiques par de nouveaux circuits d'affiliation et d'échange.⁴ Pour finir, nous rapporterons le rôle des réseaux au déroulement des carrières militantes, autrement dit aux trajectoires singulières et à la manière dont elles sont « prises » dans des contextes qui contribuent à en modifier la direction (effets de période et de génération).

Réseaux et clientélisme

La littérature sur le monde arabe porte une attention particulière à ce qu'il est convenu d'appeler les « réseaux informels », dans un contexte plus ou moins marqué par l'économie de pénurie et la prédominance des empiétements silencieux sur l'action protestataire ouverte. Michel Seurat est parmi les premiers, à travers l'observation fine de l'autonomisme et de la résistance d'un quartier de Tripoli (Nord Liban), à avoir mis en lumière l'organisation en réseaux plus ou moins informels des bandes de *chebab* (jeunes)². Dans cette lignée, au cours des années 1990, les publications se sont multipliées autour du concept de « genèse urbaine du politique » par l'analyse des réseaux informels à l'échelle des quartiers. Par exemple, à partir de l'étude de quatre localités du vieux Caire, D. Singerman³ s'est intéressée à la participation politique des classes populaires en privilégiant cette dimension. Selon elle, face au coût élevé de

1. A. Oberschall, *Social Conflicts and Social Movements*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 1973.

2. M. Seurat, « Le quartier de Bâb Tebbâne à Tripoli (Liban). Étude d'une 'asabiyya urbaine », dans *L'État de barbarie*, Paris, Le Seuil, 1989.

3. D. Singerman, *Avenues...*, *op. cit.*

l'action politique formelle, le *cha'bi*¹ a développé d'autres institutions, pour répondre à ses besoins et s'assurer de la redistribution des ressources : il s'agit notamment de réseaux informels, à la fois « flexibles » et efficaces. Patrick Haenni² a davantage pris en compte les intermédiaires politiques (notables locaux, leaders de rue, chefs de bande, élus) d'une périphérie cairote cette fois-ci, maillon indispensable avec la scène officielle, insistant sur la production des élites dans et par l'informel. Dans une perspective critique de l'école de Chicago et des travaux s'en inspirant, il ne considère pas que la décomposition des relations verticales ait constitué le facteur majeur de la montée des mobilisations religieuses. D'après lui, la recomposition des solidarités se fait selon un mode « néo-communautariste » — décrit également par Farhad Khosrokhavar³ à partir de l'exemple iranien. Les nouveaux réseaux de quartier sont basés sur une mobilisation générationnelle. Dans ce cas, les bandes de jeunes s'emparent — ponctuellement — des organisations religieuses pour y projeter « leur fièvre [...] de supporters de football », les investissent en transformant totalement leurs énoncés, leurs objectifs et les imprègnent par leur propre « culture Bruce Lee » et par leurs méthodes d'action. Selon P. Haenni, ces dynamiques sont « au cœur du processus d'intégration partiel de ces collectivités à un même espace d'autorité contrôlé par l'État⁴ ». Dans son travail sur l'Algérie, O. Carlier fait le lien entre les mobilisations nationalistes durant la dernière phase de la période coloniale et les mobilisations islamistes des années 1980 et du début de la décennie 1990⁵. Il étudie la prégnance des réseaux à travers deux facteurs : la classe d'âge des 17-25 ans et leur inscription dans les quartiers. Dans cette approche, « la dynamique du quartier [...] dépend de la diversité et de la densité des formes de sociabilité articulées aux lieux où elles se condensent⁶ ». Des agrégats préexistants, « des grappes micro-locales⁷ », des rela-

1. Que l'on peut traduire par petit peuple. Le *cha'bi* est un quartier populaire doté d'une forte identité collective qui contribuerait en partie à transcender les clivages de classes. Voir D. Singerman, *Avenues...*, *op. cit.*, p. 13.

2. P. Haenni, *Banlieues indociles...*, *op. cit.*

3. F. Khosrokhavar, *L'utopie sacrifiée...*, *op. cit.*

4. P. Haenni, *op. cit.*, p. 464.

5. O. Carlier, *Entre nation...*, *op. cit.*

6. *Ibid.*, p. 42.

7. *Ibid.*, p. 33, note 1.

tions de socialisation « réversibles et cumulatives » nourrissent ce que O. Carlier nomme « un militantisme fraternel [...] ». On entre au parti ou dans sa mouvance, parce qu'on a épousé la sœur d'un militant, qui peut être aussi un parent ou un "pays"¹ ». Ici, l'unité et la cohésion des quartiers sont fondées sur l'endogamie et les liens familiaux². En se centrant sur un quartier de l'Algérois, Myriam Vergès explore également les pratiques de sociabilité et les processus de socialisation et d'identification des jeunes au début des années 1990³. Elle constate une rapide transformation dans la nature des allégeances. Lorsque le quartier devient un « espace islamisé⁴ », au début des années 1990, l'adhésion à l'islamisme supplante en effet les solidarités de quartier qui resurgissent lorsque la Casbah est à nouveau quadrillée par les représentants de l'ordre. Elle propose une grille de lecture selon laquelle la déstructuration du lien social, l'anomie, le « dysfonctionnement des espaces traditionnels de la sociabilité » constituent un terreau fertile pour un mouvement comme le FIS qui a « créé des instances de resocialisation, autour du réseau des mosquées et des prédicateurs⁵ ». Enfin, O. Carlier, M. Vergès et L. Martinez, chacun à sa manière, se réfèrent à la notion de stratégie des espaces islamisés pour montrer comment les groupes islamistes en Algérie se livrent à un marquage du territoire, par la création de nouvelles sociabilités et de services sociaux qui compensent les déficiences de l'État. Cette organisation communautaire fortement segmentée est opérée de manière verticale par des contre-élites qui visent la délégitimation du pouvoir politique en place⁶. Ces différences d'approche sont bien entendu à rapporter, dans chaque contexte, aux caractéristiques des situations économiques, des élites et de l'émergence de contre-élites, ce que souligne Guilain Denoex dans sa compilation sur les

1. *Ibid.*, p. 35.

2. *Ibid.*, p. 33.

3. M. Vergès, « La Casbah d'Alger... », art. cité, p. 69. Voir aussi « Genesis of a Mobilization. The Young Activists of Algeria's Islamic Salvation Front », dans J. Becinin et J. Stark, *Political Islam. Essays from Middle East Report*, Berkeley, University of California Press, 1997.

4. O. Roy, *L'échec de l'islam politique*, *op. cit.*

5. M. Vergès, « La Casbah d'Alger... », art. cité, p. 77 et p. 87. C'est également la lecture proposée par A. Rouadja, *Les frères et la mosquée*, Paris, Karthala, 1990.

6. Voir aussi Q. Wiktorowicz, *The Management...*, *op. cit.*, à propos des salafistes en Jordanie.

usages du concept de réseau informel¹. La liste dressée ici n'est pas exhaustive. Elle suffit cependant à relever certains traits communs mais aussi des ambiguïtés, des divergences, dans la manière dont est analysé le rapport entre réseaux et mobilisation.

L'accord est unanime sur l'articulation des réseaux à la famille élargie et au quartier, autrement dit aux relations de voisinage. Même accord sur la manière dont l'action protestataire s'appuie de manière vitale sur la mobilisation de liens préexistants, qu'il s'agisse de recruter dans le cadre d'organisations formelles ou, de manière plus labile, de la participation aux révoltes et aux émeutes, des stratégies enfin de contestation larvée. De ce point de vue, tous s'accordent avec J. Scott sur le rôle central des réseaux communautaires informels dans les résistances au pouvoir². Sur tous ces points, les résultats de la recherche sur le Maghreb et le Moyen-Orient sont congruents avec ceux de la sociologie des mouvements sociaux. Pour s'en tenir à un seul exemple, Roger Gould montre aussi à propos des communards comment le recrutement de la Garde nationale en 1871 et le maintien des engagements en son sein trouvent leur principe dans les solidarités de quartier³. En revanche, il règne un certain flou sur la manière dont ces réseaux, selon qu'ils sont plus ou moins horizontaux ou verticaux, favorisent la mobilisation. La formalisation d'A. Oberschall pose clairement la question⁴. Celui-ci montre comment la mobilisation s'appuie sur une dimension horizontale, laquelle fournit des ressources de communication, de leadership et de participation. Il relève également une dimension verticale : plus une communauté sera coupée des élites et des centres de pouvoir, plus l'action collective sera probable, dans la mesure où l'on sera en présence d'objectifs communs

1. Celui-ci conclut que l'urbanisation ne produit pas systématiquement de l'instabilité politique ou de la stabilité, mais que les réseaux informels présentent des traits changeants et que tantôt ils assurent cohésion et intégration, tantôt ils sont utilisés comme levier de résistance aux autorités politiques, les patrons pouvant appartenir aux contre-élites ou réviser la nature de leur allégeance. Voir G. Denoex, *Urban Unrest in the Middle East : a comparative study of informal networks in Egypt, Iran and Lebanon*, State University of New York Press, Albany, 1993.

2. J. C. Scott, *Domination and the Art...*, *op. cit.*, p. 151.

3. R. Gould, « Multiple Networks and Mobilization in the Paris Commune », *American Sociological Review*, 56, 1991, p. 182-196 ; et « Collective Action and Network Structure », *American Sociological Review*, 58, 1993, 182-196. Pour une revue récente de la littérature sur les réseaux en sociologie des mouvements sociaux, voir M. Diani et D. McAdam, *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, University Press, Oxford/New York, 2003.

4. A. Oberschall, *Social Conflicts...*, *op. cit.*

d'opposition et d'hostilité et où la communauté aura développé un leadership autonome, non absorbé par les centres de pouvoir. Le croisement des deux dimensions définit plusieurs cas de figure. Lorsque existent de forts liens associatifs et que la communauté est coupée des élites, les mouvements d'opposition se développent ; les autres situations donnent lieu soit à de l'apathie (en cas d'intégration et des liens associatifs), soit à des émeutes sporadiques (en cas d'absence d'organisation sans intégration), soit encore à des luttes intercommunautaires ou à des situations de « familialisme amoral » telles que décrites par E. Banfield¹ (organisation et intégration). A. Oberschall semble considérer les liens avec les élites comme un obstacle à la mobilisation, bien qu'il n'explique pas clairement ce qu'il entend par coupure avec les élites, qui, dans son livre, renvoie tantôt à l'absence de relations, tantôt à la non-satisfaction des revendications matérielles par ces élites, tantôt enfin à un échange inégal au bénéfice des dominants. Les travaux de terrain réalisés au Maghreb et au Moyen-Orient permettent de dissoudre les apories bien rhétoriques de ces typologies². Sans prétendre ici à l'exhaustivité, on peut cependant tenter d'ordonner les cas de figures possibles.

1. E.C. Banfield, *The Moral Basis of a Backward Society*, Glencoe, Free Press, 1958. Celui-ci montre que, dans l'Italie du Sud, l'action collective est rendue impossible par le système de parrainage qui prévaut : chaque famille cherchera à améliorer individuellement sa situation.

2. On s'entend généralement pour classer les biens offerts par les patrons aux clients en cinq catégories : des moyens de subsistance (emploi, nourriture, soins, logement, mais aussi moyens de production et dot pour les jeunes marié(e)s, etc.) ; une aide assurancielle en cas de pénurie ou d'accident biographique (crise des subsistances, perte d'emploi, etc.) ; une capacité d'intermédiation et un appui dans la résolution des conflits (d'ordre privé ou public) ; des biens collectifs (biens non divisibles comme par exemple l'aménagement d'infrastructures) ; la protection enfin (protection des individus et des biens et capacité de répression en cas d'atteintes). Pour une revue de la littérature sur cette question, voir S. W. Schmidt, L. Guasti, C. H. Landé, J. C. Scott (eds.), *Friends, Followers and Factions. A Reader in Political Clientelism*, Berkeley, University of California Press, 1977 ; J.-L. Briquet, F. Sawicki, *Le clientélisme dans les sociétés politiques d'aujourd'hui*, Paris, PUF, 1998, chap. 1. Voir aussi J.-L. Briquet, *La tradition politique en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Paris, Belin, 1997 ; et le beau livre que Javier Auyero consacre au clientélisme dans l'Argentine péroniste (*Poor People's Politics. Peronist Survival Networks and the Legacy of Evita*, Durham, Duke University Press, 2000). Sur le monde arabe, voir J. Leca, Y. Schemeil, « Clientélisme et patrimonialisme dans le monde arabe », *Revue internationale de science politique*, 1983 ; S. Eisenstadt, *Patrons, Clients and Friends : Interpersonal Relations and the Structure of Trust in Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984 ; E. Gellner, J. Waterbury (eds), *Patrons and Clients in Mediterranean Societies*, Londres, Duckworth, 1977.

Il arrive d'abord qu'aucun groupe ni aucun individu ne soient en mesure de prendre la relève, soit par manque de ressources, soit parce qu'ils en sont empêchés. Dans le cas de l'Irak traité par F. Rigaud au chapitre 4, la répression et l'embargo ont instauré une telle situation ; il en résulte le développement de pratiques individualistes larvées comme la corruption, les détournements et les illégalismes.

Il advient aussi que les réseaux à la fois horizontaux et verticaux soient tellement faibles que, lorsque l'opportunité se présente, ce sont les lieux qui engendrent le groupe et qui sous-tendent la logique d'affrontement hors système de mobilisations éphémères. En effet, certains lieux, plus que d'autres, structurent des polarités : la rue, la mosquée, le souk, le café, le stade, l'université, le lycée, le collège... M. Bennani-Chraïbi a exploré les liens entre type d'espace urbain, modalités d'action, et degrés d'organisation pendant les émeutes de décembre 1990, au cours des manifestations de la guerre du Golfe, et lors de l'émergence du mouvement des diplômés au chômage de l'été 1991 : étude des itinéraires, herméneutique des cibles qui ont fait l'objet de destruction¹... Selon elle, dans ces différents cas, la mobilisation d'individus atomisés est souvent tributaire des occasions offertes tant par l'ouverture du système politique que par la dynamique spatiale devenue un enjeu mais aussi un vecteur matériel et symbolique de la contestation. Dans ce contexte, le passage à l'action se fait non seulement sous le signe de l'appropriation par la violence de l'espace urbain, mais en plus les lieux investis symboliquement et dans les faits servent, en l'absence d'intermédiations fortes, de fédérateurs et conditionnent de la sorte le type de déclenchement et de diffusion de la mobilisation. Si certains endroits, comme les universités, se prêtent davantage à une haute structuration, d'autres, comme les lycées, qui échappent à un encadrement de type syndical obéissant à des règles tacites et à des équilibres donnés, sont davantage disposés à jouer un rôle de mobilisation de la rue. Enfin, certains lieux favorisent de par leur nature même les attroupements « instantanés ». Dans la même perspective, A. Bayat considère la rue comme une unité de pouvoir, dans un sens foucauldien, mais aussi comme une unité d'analyse pour toute une série de conflits, opposant autorités et « populace », « façonnés et épisodiquement exprimés dans l'espace

1. M. Bennani-Chraïbi, *Sonnis et rebelles...*, *op. cit.*

physique et social des rues¹ ». Il entend démontrer, à partir de l'exemple des vendeurs de rue iraniens, à quel point un espace commun, la rue, présente des particularités intrinsèques. Ces caractéristiques peuvent suffire à établir des liens mobilisateurs en dehors de toute interaction régulière, en l'absence de réseaux « actifs ». Par la seule vertu de la co-présence habituelle et régulière, s'établit une communication silencieuse et immédiate, émerge une reconnaissance mutuelle et tacite d'une identité partagée². À son tour, l'auteur établit clairement que, lors de l'ouverture des structures des opportunités, ce sont la configuration spatiale et sa fréquentation usuelle qui font le groupe. À un autre niveau, cette thèse montre que, au Maghreb et au Moyen-Orient — mais aussi en Afrique, en Amérique latine et en Asie —, la maîtrise de l'espace n'étant pas acquise comme en Occident, la lutte pour le contrôle de celui-ci demeure un enjeu de taille.

Les situations dominées par des relations verticales constituent d'autres cas de figure. Si, de manière générale, comme dans les territoires occupés d'avant l'Intifada (chap. 9), les réseaux notablistes assurent la médiation avec l'occupant et réduisent le taux de violence, il arrive, en revanche, que des relations de clientèle concurrentes l'emportent. Comme l'écrit Marshall D. Sahlins, « tout homme ambitieux qui est capable d'entraîner un supporter peut se lancer dans une carrière sociale³ ». Tout dépend là de ce qui fonde la légitimité des patrons de réseaux, comme l'illustre M. D. Sahlins dans sa comparaison entre tribus mélanésiennes et royautes polynésiennes (l'échange seul, le droit d'aînesse, l'hérédité, etc.). Les réseaux informels décrits par D. Singerman dans le chapitre 5 se présentent parfois sous la forme de relations clientélistes. Ils se tissent dans les bureaucraties, les officines des politiciens, les institutions religieuses, les associations de bienfaisance, les lieux de travail, à l'école, au marché, dans les hôpitaux, mais aussi au sein du foyer, dans la famille élargie, dans le voisinage. Ces réseaux assurent ainsi la connexion entre différents lieux et milieux, enchâssent un large éventail d'appartenances de classe et comportent aussi bien des puissants que des faibles. De cette manière, ils favorisent la « domestication » de l'administration, la production et la réallocation

1. A. Bayat, *Street Politics...*, op. cit., p. 15.

2. A. Bayat, *Street Politics...*, op. cit., p. 16 et 149.

3. M. D. Sahlins, « Poor Man, Rich Man, Big Man, Chief : Political Types in Melanesia and Polynesia », dans S. Schmidt et al., *Friends...*, op. cit., p. 223.

cation de ressources et ouvrent la voie tantôt à l'accommodement, voire à l'affrontement larvé avec les autorités, tantôt au soutien de mouvements protestataires hors système, ici de type islamiste. Il y aurait donc une fluidité dans les stratégies adoptées par des réseaux de clientèle de même nature, alimentés par des élites locales qui, par moments, se changent en contre-élites¹.

De ce point de vue, la réussite des cadres de la Gama'a islamiyya en Égypte est frappante. « Dans un système patriarcal où le pouvoir et l'autorité reposent sur l'aînesse, tout pubertaires de la pensée² qu'ils furent, ils réussirent à gagner le soutien d'un bon nombre de commerçants du quartier bien qu'ils aient été perçus, dès le départ, comme un mouvement de jeunes. On ne soulignera en effet jamais assez l'immense popularité que la Gama'a islamiyya acquit aux premières heures, alors que la religiosité de ces jeunes était encore un "islam anti-rage"³. » L. Martinez montre de son côté, à travers une analyse de la diversité des motivations des électeurs du Front islamique du salut en Algérie, le caractère local des campagnes menées par les candidats promettant la sécurité et la régularisation de l'habitat illégal, plutôt que l'instauration de l'État islamiste⁴. Dans ces derniers cas, des liens verticaux alternatifs se développent qui font pièce au clientélisme notablistique, qui produisent une inversion de l'ordre aînés *versus* cadets. L'on retrouve là les thèses générationnelles de l'islamisme que Philippe Fargues énonce à partir d'une lecture démographique des bouleversements connus par les sociétés arabes :

« La démographie a planté le décor d'une compétition horizontale entre pairs et d'un conflit vertical entre générations⁵. »

« L'homme ne domine plus la femme. Le père ne domine plus ses fils, eux-mêmes entrés dans une compétition inédite qui les oppose les

1. Le travail de Rémy Leveau sur les élites rurales (*Le fellah marocain...*, op. cit.) et, d'une autre manière, la thèse de Riccardo Bocco sur les rapports fluctuants entre État et tribus bédouines en Jordanie donnent à voir le mode de fonctionnement d'autres types de réseaux (R. Bocco, *État et tribus bédouines en Jordanie, 1920-1990. Les Hucryyat : territoire, changement économique, identité politique*, thèse de doctorat en science politique, Paris, Institut d'études politiques, 1996).

2. C'est ainsi que Cheikh Kichk, imam égyptien formé à l'institut d'Al Azhar, sacré « star de la prédication islamique », désigne les islamistes qui ont lu « trois pages d'Ibn Taymiyya ». Voir G. Kepel, *Le prophète...*, op. cit., chap. 6, p. 181.

3. P. Haenni, *Banlieues indociles*, op. cit., p. 219.

4. L. Martinez, *La guerre civile...*, op. cit.

5. P. Fargues, « Explosion démographique ou rupture sociale ? » dans G. Salamé (dir.), *Démocraties sans démocrates*, op. cit., p. 190.

uns aux autres. L'ordre patriarcal de la famille est sérieusement ébranlé, et avec lui, [...] l'ordre "néo-patriarcal" de la société entière [...]. C'est sur cette toile de fond que s'inscrit une contestation qui, au nom de la religion, prône la restauration d'une distinction des sexes, codifiée par la *chari'a* mais déjouée par les tendances lourdes de l'évolution sociale, et récuse la pertinence d'une hiérarchie des générations, héritée de l'ordre tribal de la *jabiliyya* ¹. »

Si, dans le renversement d'allégeances qu'arrivent à produire les groupes islamistes, l'aide économique constitue un point fort, c'est surtout dans le rétablissement de l'ordre et de la sécurité que se joue la formation de nouveaux réseaux clientélares à base générationnelle. La lutte contre la délinquance constitue véritablement le levier sur lequel se sont appuyés les islamistes pour se gagner la faveur et le soutien financier du bazar mais aussi des plus démunis qui sont de fait les plus exposés à l'insécurité. Et c'est justement à partir du moment où les groupes islamistes, qui recrutent aussi parmi les délinquants et les groupes armés, finissent par inverser les termes de l'échange (en demandant plus qu'ils n'apportent, en rackettant les commerçants, en produisant plus de violence dans les quartiers qu'ils n'en empêchent) que leurs réseaux de soutien perdent de leur efficacité. L. Martinez montre ainsi comment en 1992, après l'interruption du processus électoral et la dissolution des communes islamistes, les figures de l'intermédiation se modifient : les délinquants, bénéficiaires de l'état de guerre, intègrent les bandes armées islamistes lorsque celles-ci sont hégémoniques, et les délaissent lorsque les représentants de l'ordre étatique reviennent en force. « À la première génération de combattants, considérés dans leur quartier comme des héros, des protecteurs et des vengeurs, succèdent des bandes dont l'action devient contraire aux intérêts de "la cause" ². » En Égypte, la population finit par avoir le sentiment que les islamistes « exerçaient une nouvelle forme de délinquance (*bal-taga*), mais cette fois-ci sous les oripeaux de la religion (*tabt shi'âr al-dîn*) et se mit de plus en plus à tourner en dérision ceux que l'on appelait désormais les *shaykh* de rue, métaphore à peine voilée du voleur de grand chemin (*qâti' al-tariq*) ³ ».

1. *Ibid.*, p. 194.

2. L. Martinez, *La guerre civile...*, *op. cit.*, p. 153.

3. P. Haenni, *op. cit.* ; C. Cahen, art. cité ; S. El Messiri, « The changing role of the futuwwa in the social structure of Cairo » dans E. Gellner et J. Waterbury, *Patrons and Clients...*, *op. cit.*

② D'autres réseaux structurés autour de contre-élites locales empruntent la voie de l'action légaliste, au sein d'associations de quartier dans le cas analysé par M. Bennani-Chraïbi (chap. 8). Mais, quelle que soit leur orientation idéologique, islamiste ou de gauche, ils peuvent présenter une dimension clientélaire lorsque leur action sociale se traduit de fait par la redistribution de ressources rares au sens large. Ils se rapprochent ainsi des réseaux analysés par D. Singerman. Ils peuvent également promouvoir une mobilisation de type horizontal, paritaire et expressive d'un contre-pouvoir. En d'autres termes, une mobilisation qui s'appuie de manière privilégiée sur des liens préexistants, tissés à partir de la société du coin de rue ou de sites de socialisation secondaire tels que le lycée, l'université ou la mosquée, est susceptible de déboucher aussi bien sur une relation de type clientélaire que sur une action qui fait du lien pour faire du lien et qui se refuse à entrer dans une logique de patronage. La génération militante étudiée par D. El Khawaga (chap. 7) se situe dans cette perspective-là. Ses membres constituent, au début des années 1970, l'épine dorsale du mouvement de protestation contre Sadate. C'est parmi eux que seront recrutés plus tard les fondateurs des mouvements des libertés au cœur des partis d'opposition et des ordres professionnels, puis par la suite les militants qui inscriront leur action dans le cadre des droits humains, les groupes de pression qui agiront pour les réformes juridiques... Ce groupe qui se forme et se décompose sur trente ans peut être appréhendé en termes de réseau souple, où les relations de type horizontal agissent, d'une part, en amont de la mobilisation, d'autre part, dans le maintien, la fragmentation, la reconfiguration des sous-groupes et des répertoires d'action. Le contexte, la nature de l'interaction avec le pouvoir central, comme le déroulement des carrières militantes contribuent ainsi à façonner l'ensemble de ces modalités d'intervention dans l'espace public ou dérobé.

Nous espérons avoir ici souligné l'importance d'interroger la relation entre réseaux clientélares et mobilisations protestataires plus qu'on ne le fait généralement en sociologie des mobilisations. Cela pourrait contribuer à faire avancer l'analyse de la légitimation et de la délégitimation de l'ordre politique et à mieux penser l'articulation des rapports entre élites politiques et contre-

élites, mobilisation protestataire et mobilisation électorale¹, ressources et incitations².

Carrières militantes et générations politiques

La prise en compte du rôle central des réseaux dans la dynamique des mobilisations appelle une réflexion sur la manière dont les trajectoires singulières s'y inscrivent et les traversent, contribuant par là à leur constante formation et re-formation. Aussi bien, se pose la question de savoir comment les carrières militantes s'articulent aux stratégies organisationnelles et aux contextes.

Nous entendons ici la notion de carrière militante dans une perspective interactionniste, au sens défini par H. Becker³, qui implique d'être attentif à la dialectique permanente entre histoire individuelle et institution. Cette notion « exhibe le produit concret de ce que les acteurs font en étant faits⁴ ». Elle aide à comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les attitudes et les comportements sont déterminés par les attitudes et les comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, resituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie⁵. Elle permet donc de travailler ensemble les questions des prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie (défection(s) et déplacement(s) d'un collectif à l'autre, d'un type de militantisme à l'autre) et de la rétraction ou

1. La manière dont R. K. Merton décrit le fonctionnement de la machine politique américaine fait bien sentir ces liens entre mobilisation protestataire et électorale, *Social Theory and Social Structure* (édition revue et augmentée), Glencoe, The Free Press of Glencoe, 1957, p. 74.

2. Il s'agit moins là de souligner une totale absence de travaux que leur rareté. Par exemple, sur les « intermédiaires culturels », voir R. Gould, R. Fernandez, « Structures of Mediation: A Formal Approach to Brokerage in Transaction Networks », dans C. Clogg (ed.), *Sociological Methodology*, Basil Blackwell, 1989, A. Mische, « Project Identities and Social Networks: Brazilian Youth Mobilization and the Making of Civic Culture », *Working Paper Series*, Center for Studies of Social Change, 191, juillet 1994. L'expression de *cultural broker* est de E. Wolf, « Kinship, Friendship and Patron-Client Relation in Complex Societies », dans S. W. Schmidt, L. Guasti, C. H. Landé, J. C. Scott (eds.), *Friends, Followers...*, op. cit.

3. H. Becker, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985, notamment p. 126.

4. J.-M. de Queiroz, M. Ziolkowski, *L'interactionnisme symbolique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1994, p. 69.

5. H. Becker, *Outsiders*, op. cit., p. 45-46.

extension des engagements. Elle appelle enfin l'articulation des trajectoires individuelles aux contextes dans lesquels celles-ci se déroulent. La prise en compte de l'offre politique contribue en effet à expliquer la manière dont s'opèrent les choix militants. De ce point de vue, le passage à l'acte, pour tous ceux qui sont potentiellement en situation de s'engager ou de se désengager dans un champ de lutte donné, dépend autant de conditions contingentes (rencontres, situation géographique, etc.) et d'une idiosyncrasie personnelle que du champ des possibles politiques¹.

La littérature sur le Maghreb et sur le Moyen-Orient ne s'est intéressée aux carrières militantes que très récemment. Si l'on excepte les travaux consacrés aux intellectuels/élites², les approches macrosociales ont en effet longtemps primé, qu'il s'agisse de la littérature à dominante marxiste axée sur la lutte des classes en contexte colonial et post-colonial³, des travaux sur l'urbain, surtout orientés vers les « violences de masse » comme les émeutes, ou encore sur l'islamisme, qui privilégient également une approche par les collectifs. Lorsque les trajectoires individuelles sont abordées, c'est généralement à travers la notion de « génération politique » ou d'« unité générationnelle⁴ », et

1. Sur la notion de carrière militante et la manière dont elle permet d'articuler histoire individuelle et contexte, voir O. Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », dans « Devenir militants » (dir.), *Revue française de science politique*, dossier cité.

2. Voir notamment G. Kepel, Y. Richard, *Intellectuels et militants de l'islam contemporain*, Paris, Le Seuil, 1990.

3. Par exemple, « Le mouvement ouvrier français et l'Afrique du Nord », *Le Mouvement social*, 78, janvier-mars 1972 ; « Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe », *Le Mouvement social*, 3, 1978 ; « Colonies, colonialisme et anticolonialisme dans le mouvement social », *Le Mouvement social*, 138, 1987. Voir aussi M. Hussein, *La lutte des classes en Égypte*, Paris, Maspero, 1971 (2^e éd. mise à jour). Plus généralement sur le syndicalisme, voir S. Chiffolleau, *Médecines et médecins en Égypte : construction d'une identité professionnelle et projet de médicalisation*, thèse en sociologie, Paris, EHESS, 2 vol., 1994 ; E. Longuenesse, « État et syndicalisme en Syrie : discours et pratiques », *Su'âl*, 8, février 1988 ; C.H. Moore, *Images of Development: Egyptian Engineers in Search of Industry*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1980.

4. Voir L. Bucaille, *Gaza...*, op. cit. ; E. Burgat, *L'islamisme en face...*, op. cit. ; X. Bougarel, N. Clayer, *Le nouvel islam balkanique...*, op. cit. ; G. Dorronsoro, *La révolution afghane, des communistes aux tâlebân*, Paris, Karthala, 2000 ; G. Kepel, *Le Prophète...*, op. cit. ; F. Khosrokhavar, *L'utopie sacrifiée*, op. cit. ; S. Labat, *Les islamistes algériens*, op. cit. ; L. Martinez, *La guerre civile...*, op. cit. ; P. Haenni, *Banlieues indociles*, op. cit.

tout particulièrement lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'émergence de mouvements ou de cycles protestataires plus ou moins liés à des événements générateurs (conflit de 1967 avec Israël, révolution iranienne, guerre en Afghanistan et du Golfe, etc.)¹.

Dans son travail à dimension historique sur l'Algérie, O. Carlier propose une analyse fine de la manière dont la jeune génération étoiliste trouve sa cohérence dans l'expérience commune de la rue, de la classe, du scoutisme, et du football², mais surtout à travers l'expérience de l'oppression coloniale, qui conduit à la mise en place d'un « cadre d'injustice » partagé :

« L'esprit de refus correspond tout particulièrement à l'état mental de certains jeunes des quartiers centre qui adhèrent au mouvement. [...] Prise de conscience greffée sur une réaction affective. "Ce n'était plus possible il y avait trop d'injustices" [...]. L'injustice renvoie à l'inégalité, à l'humiliation, à leur actualisation dans la rue, à l'école, au travail, dans l'armée, etc. [...] Le sentiment d'injustice est souvent lié à un choc personnel définitivement mémorisé ou né de l'accumulation de petites vexations de la vie quotidienne. [...] Le jeune voit que le système relève d'un circuit à deux vitesses. [...] Alors l'adolescent commence à suivre l'actualité politique et le mouvement de sa communauté, attentif au travail des *oulémas*, ou séduit par le radicalisme communiste. Le plus souvent, il reste en deçà des organisations existantes qui s'intéressent aux jeunes. Aussi le choc des 14-15 ans est-il suivi d'une période de latence et d'incertitude traduite par un sentiment de vacuité, de mal-être, d'inutilité, avec des alternances d'enthousiasme et de scepticisme. La difficulté de passer du constat de la situation au principe de sa solution est fortement ressentie et intériorisée. La participation à une action fortuite peut libérer une pulsion de révolte et de violence mais ne suffit pas toujours à cristalliser un engagement. La lecture du journal, le choc d'une manifestation ou d'un meeting, une discussion avec un ami, les trois éléments étant souvent fortement liés à une conjoncture forte, provoquent le passage à l'acte³. »

1. La notion de génération politique désigne un groupe qui, à un moment donné du temps identifié comme correspondant à une étape significative, a rejoint un groupe militant. La notion d'unité générationnelle, au sens de K. Mannheim, renvoie plus précisément à l'identification de sous-groupes marqués par une unité d'expérience subjective et objective d'une situation donnée. Voir K. Mannheim, *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990 (1^{re} éd., 1950).

2. O. Carlier, *Entre nation...* *op. cit.*, p. 47.

3. O. Carlier, *Entre nation...* *op. cit.*, p. 56-57.

François Burgat insiste tout particulièrement sur le rôle crucial de la « génération des cadets » dans l'émergence du Front islamique du salut en Algérie, confrontée à l'effondrement de toutes chances de réussite socio-économique. « On trouve parmi eux aussi bien des enseignants arabophones de l'enseignement primaire et secondaire que de jeunes officiers déserteurs. C'est le groupe des technocrates qui a pu valoriser son itinéraire politique au sein du FIS, qui illustre le mieux notre problématique. La majorité est née dans les années 1950, ils représentent la première génération de diplômés depuis l'indépendance ; de formation presque exclusivement scientifique et francophone, ils présentent un profil d'élites techniciennes modernistes en situation de mobilité sociale ascendante, souvent bloquée par la prédominance de la logique des *apparatchiks*¹. » Aussi bien, dans son livre sur la révolution iranienne, F. Khosrokhavar se réfère à un « problème de génération » et à l'existence d'un « conflit de génération » pour rendre compte de la révolution et des développements de la période post-révolutionnaire. « Pour la jeunesse urbaine, le combat contre l'exclusion de la modernité est à l'origine de sa constitution en acteur révolutionnaire. [...] En revanche, la volonté de retour dans l'ordre communautaire est déterminante dans la génération des pères. Dans la jeunesse elle-même, le décalage entre les paysans "dépayonnés" et la jeunesse urbaine est irrécusable : les premiers penchent vers une version néo-communautaire et antidémocratique de l'ordre social là où les seconds revendiquent la liberté et l'accès au champ politique². » Enfin, M. Bennani-Chraïbi axe sa recherche sur le Maroc autour des caractéristiques de la jeunesse urbaine populaire qui forme une véritable « société du coin de la rue³ » et qui, marquée par une communauté de pratiques de sociabilité, une même expérience de la réduction puis de l'accroissement des espérances, finit par constituer une génération militante⁴.

1. F. Burgat, *L'islamisme au Maghreb : la voix du Sud*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Payot, 1995, p. 176. Pour une analyse similaire, voir par exemple S. Labat, « Islamisme et islamistes en Algérie. Un nouveau militantisme », dans G. Kepel, *Exils et royaumes...*, *op. cit.*

2. F. Khosrokhavar, *L'utopie sacrifiée...*, *op. cit.*, p. 55.

3. Au sens de W. Foote Whyte dans *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, 1996 (1^{re} éd., 1943).

4. M. Bennani-Chraïbi, *op. cit.*, chap. 10.

Malgré leur richesse, ces travaux, dont on pourrait multiplier les exemples ¹, s'en tiennent donc généralement à étudier les facteurs de l'engagement, sans développer la question de son maintien et donc du désengagement. Or, nous avons souligné plus haut, à travers la notion de « réseaux dormants », l'importance de la question du devenir des « orphelins » d'un cycle de mobilisation, tout particulièrement dans le contexte d'États non démocratiques où le coût de la répression a toutes les chances de peser sur les trajectoires. Par ailleurs, dans des pays dont la structure démographique est particulièrement déséquilibrée, il importe plus qu'ailleurs d'interroger le lien entre effets d'âge, cycle de vie et engagement militant. Et ce, d'autant que la question même de l'entrée dans la vie adulte pose en soi un problème politique dans des sociétés où il est particulièrement difficile d'accéder à ce qui détermine justement cette entrée, soit le travail et l'indépendance économique, qui conditionnent entre autres l'accès au logement et au mariage ². Sans doute est-ce là la raison de la prégnance dans la littérature d'une certaine approche structuralo-fonctionnaliste du développement personnel reposant sur l'idée que le jeu des positions offertes aux individus aux différents âges détermine les normes et la manière dont les comportements se déploient. Autrement dit, la mobilisation des cadets renverrait largement à un besoin fonctionnel d'intégration, le caractère plus ou moins transitoire des comportements protestataires dépendant essentiellement de la capacité plus ou moins limitée de l'État à assurer cette intégration. Même si cette approche a le mérite de tenter d'articuler développement biologique et structure sociale, elle bute cependant sur l'existence d'effets de génération et sur la

1. Voir L. Bucaille, *Gaza...*, op. cit. ; F. Burgat, *L'islamisme en face...*, op. cit. ; X. Bougarel, N. Clayer, *Le nouvel islam balkanique...*, op. cit. ; G. Dorransoro, *La révolution afghane, des communistes aux talebân*, Paris, Karthala, 2000 ; G. Kepel, *Le prophète...*, op. cit. ; S. Labat, *Les islamistes algériens*, op. cit. ; L. Martínez, *La guerre civile...*, op. cit. ; P. Haenni, *Banliques indociles...*, op. cit.

2. Ce caractère socialement construit de la catégorie « jeunesse » suffit à souligner la faiblesse de l'explication des carrières militantes à partir de modèles ontologiques fondés sur l'idée « d'étapes de la vie » et dans lesquels l'âge est tenu pour une variable indépendante des conditions socio-historiques. Pour un exemple de ce type d'analyse que l'on qualifierait volontiers de « modèle Clearasil » ou « modèle de la crise acnéique », voir L. S. Feuer, *The Conflict of Generations : The Character and Significance of Student Movements*, New York, Basic Books, 1969.

persistance des orientations protestataires, largement documentés dans la littérature sur l'activisme ¹.

Trois obstacles s'opposent à l'analyse des carrières militantes. Un obstacle d'abord, que l'on peut qualifier de « biais organisationnel ». L'analyse du militantisme, et ce quels que soient les contextes étudiés, passe le plus souvent par l'attention portée aux organisations, d'où un raisonnement naturellement porté sur les stocks (les militants présents au moment de l'enquête) plutôt que sur les flux. La difficulté ensuite de disposer de sources permettant de « suivre » ou de « retracer » les parcours militants, et ce, tout particulièrement dans les situations de « militantisme à haut risque », comme c'est le plus souvent le cas dans les pays non démocratiques ². Obstacle de méthode enfin, inhérent à toute enquête longitudinale, qu'elle soit prospective ou rétrospective. De ce point de vue, les contributions de D. El Khawaga et de M. Bennani-Chraïbi (chap. 7 et 8) constituent, à partir de points de départ différents, des tentatives particulièrement fructueuses d'illustration des apports d'une approche en termes de carrière. La première s'intéresse, à partir d'une enquête rétrospective fondée sur des entretiens approfondis, au destin de la génération formée dans les protestations de 1968 en Égypte. Elle recompose sur une trentaine d'années les trajectoires communes puis divergentes de ce groupe, donnant à voir comment ces individus ont joué le rôle de « véhicules », de « porteurs » de répertoires, de savoir-faire et de pratiques militantes qu'ils ont contribué à diffuser dans différents secteurs de la société égypte.

1. Pour une revue de la littérature sur engagement et désengagement militant, nous nous permettons de renvoyer aux actes de la journée d'études du GERMM (Association française de science politique) sur *Le désengagement militant*, 8 juin 2001, en cours de publication.

2. Difficulté liée à la fois au caractère clandestin ou semi-clandestin du militantisme mais aussi au refoulement par les ex-activistes eux-mêmes d'expériences parfois particulièrement traumatiques (viols, tortures) et qui pourraient, dans certains cas, attirer encore les foudres de la répression. E. P. Thompson consacre quelques belles pages à cette question à propos des sources disponibles sur « le luddisme qui finit sur l'échafaud » (*La formation...*, op. cit., p. 446-448). Voir également sur les mouvements ayant prôné le passage à la lutte armée en Europe D. Della Porta, *Social Movements, Political Violence and the State. A Comparative Analysis of Italy and Germany*, New York, Cambridge University Press, 1995 ; et I. Sommier, « Une expérience "incommunicable" ? Les ex-militants d'extrême gauche français et italiens face aux "années de plomb" », dans Actes de la journée d'étude du GERMM..., op. cit.

tienne et auprès des nouvelles générations. À partir d'une enquête fondée sur des entretiens approfondis auprès des membres d'associations de quartier de Casablanca, M. Bennani-Chraïbi propose une analyse rétrospective de carrières militantes pour tenter d'expliquer par quelles voies des individus aux trajectoires hétérogènes en viennent à militer ensemble dans des associations de quartier au milieu des années 1990. Elle s'interroge sur les mécanismes de passage au politique, sur les formes différenciées et variables, dans le temps, prises par l'engagement le long du cycle de vie, sur les interactions entre différents types de militantisme — de gauche, d'extrême gauche et islamistes — tant au niveau des structures d'action que des modes de recrutement. Elle est enfin attentive aux « transhumances » des acteurs d'une famille politique à une autre, d'une forme de militantisme à une autre, mais aussi à la transfiguration des lieux qui passent d'une hégémonie à l'autre. Au chapitre 9, enfin, L. Bucaille rend compte des itinéraires de reconversion des jeunes de l'Intifada à Gaza. Elle évoque un enchaînement d'événements pour en rendre compte : emprisonnement ou bannissement des leaders, méthodes expéditives des *chebab*, désolidarisation des classes moyennes, isolement des *chebab* et retour des élites intellectuelles, instauration de l'autonomie palestinienne, monopolisation de la violence légitime au détriment des jeunes de l'Intifada. Elle pose ainsi la question cruciale de la reconversion des ressources militantes, à la fois en termes économiques et symboliques, et montre comment les militants du Fath ou du Hamas font l'objet tantôt d'une cooptation et d'une intégration dans le système, avec compensation matérielle et statutaire, tantôt d'une expulsion vers le hors système, dans le champ de la guérilla urbaine ou du terrorisme.

Les données recueillies dans ces contributions nous invitent à revenir à la figure 1 (p. 70) pour dresser une cartographie des destins militants, dont on verra qu'ils ne sont pas spécifiques aux carrières militantes dans l'aire musulmane, même si le contexte non démocratique en accuse certains traits. Quatre trajets types apparaissent à travers les différentes contributions à cet ouvrage : la cooptation par le régime, qui renvoie à la figure du renégat ; la persistance de l'engagement militant, qu'elle prenne la forme de stratégies réformistes ou de la radicalisation ; le désengagement militant et le retranchement dans des stratégies d'accommodation plus ou moins légales, la reconversion de l'engagement dans

d'autres sphères (intellectuelles, associatives, artistiques...) ; le retrait pur et simple, enfin, de toute activité contestataire.

Nous ne nous attarderons pas sur la cooptation, sinon pour souligner à quel point la qualification d'une coopération active avec le pouvoir est un enjeu de lutte et varie au gré des circonstances. Le ralliement au régime ne prend ainsi pas la même valeur selon que le contexte est marqué par un renforcement de la répression et de l'arbitraire ou qu'il s'inscrit au contraire dans une stratégie de « démocratisation par le haut ». M. Bennani-Chraïbi donne un exemple de l'ambiguïté de ces trajectoires à travers son analyse des militants islamistes de la *Chabiba*, groupe auquel a été attribué l'assassinat du leader de gauche Omar Benjelloun en 1975, événement qui signe le déclin organisationnel du mouvement et qui conduit une partie des militants à mener une réflexion en profondeur sur les modalités d'action à adopter pour se régénérer. C'est ainsi qu'ils en viennent peu à peu à concevoir des stratégies d'autolimitation qui leur permettent de se faire reconnaître par le Makhzen jusqu'à finalement rallier le Mouvement populaire constitutionnel et démocratique (MPDC), un parti dit de l'administration, à entrer au Parlement et à rebaptiser en 1998 le MPDC sous le nom de Parti de la justice et du développement (chap. 8).

La persistance des engagements malgré la répression se traduit soit par la poursuite du militantisme dans une direction réformiste, soit par la radicalisation politique. Les stratégies réformistes offrent une grande variété de cas de figure. La contribution de D. El Khawaga en expose l'essentiel à partir de son suivi des jeunes militants des mouvements de 1968 puis de 1972. À la fin des années 1970, trois facteurs favorisent l'abandon des stratégies confrontatives : la dureté de la répression des mouvements de 1968 et de 1972 ; la normalisation des rapports avec Israël et l'essai de démocratisation par le haut ; la fin des études, enfin, qui implique l'entrée sur le marché du travail. C'est, dans un premier temps « de l'intérieur » que ces militants vont essayer de continuer la lutte, en participant aux « comités spécialisés » des partis et dans la recherche de tribunes libres alternatives, à travers le métier de journaliste ou d'avocat, autant de professions qui permettent de ne rien renier de ses convictions militantes tout en assurant un reclassement professionnel. Les limites de la démocratisation partisane se font cependant vite sentir et c'est alors sur le militantisme au sein des organisations professionnelles que se concentrent ces militants : « les ordres professionnels, les syndicats

d'avocats, de journalistes, et dans une moindre mesure d'ingénieurs et de médecins¹ ». L'analyse permet ici d'articuler les changements dans la sphère des engagements publics avec les changements dans la carrière professionnelle (sortie des études et entrée dans la vie active), en rapportant les conditions de possibilité du militantisme comme de la défection à la possible variation des opportunités professionnelles², tout particulièrement dans les configurations où les ressources disponibles peuvent faire l'objet d'une *reconversion* dans le champ des activités salariées. Dans son analyse des itinéraires de reconversion des *chebab* après l'instauration de l'Autorité palestinienne en 1994, L. Bucaille décrit un processus plus rare où ce sont les « ressources guerrières » qui font l'objet d'une reconversion : « Le recrutement [des militants du Fatah] au sein de l'administration militaire [constituant] une opportunité inespérée pour une génération que la participation au combat anti-israélien a éloigné des bancs de l'école et de l'université. C'est une alternative au chômage ou au travail manuel. L'accès à la fonction de policier ne requiert pas de compétence spécifique, les jeunes reçoivent une formation dès leur incorporation. L'existence d'une hiérarchie militaire permet d'espérer une carrière ascendante et l'amélioration de ses conditions de vie. En ce sens, la politique d'emploi des *chebab* revêt une fonction de légitimation pour le pouvoir ; le versement des salaires des employés de l'administration militaire est l'un des rares gains économiques que les dirigeants mettent à disposition d'une partie des couches populaires de la population. » (Chap. 9.)

1. Stratégie à vrai dire largement similaire à celle qui, à la suite des mouvements étudiants des années 1960 aux États-Unis et en Europe, conduisent au développement du journalisme alternatif et aux « syndicats rouges » dans les ordres professionnels. Voir, par exemple, J. Whalen, R. Flacks, *Beyond the Barricades. The Sixties Generation Grows Up*, Philadelphia, Temple University Press, 1989 pour les États-Unis ; A. Vauchez, *La redéfinition de la profession judiciaire en Italie (1964-1996)*, thèse de l'Institut universitaire européen, décembre 2000, à paraître en 2002 à la LGDJ, pour l'Italie.

2. De ce point de vue, plusieurs contributions à cet ouvrage soulignent l'importance du développement d'une rhétorique des droits de l'homme et la croissance des opportunités professionnelles liées à l'expansion des ONG de défense de ces droits, notamment grâce aux financements extérieurs. Les pays de l'Est ont connu une même expansion des ONG et un même afflux de financements destinés à favoriser le développement de la société civile après 1989, avec les mêmes effets en termes de reconversion des ex-opposants.

La radicalisation des parcours est le plus souvent le produit de la répression, comme l'illustrent bien les travaux sur l'Algérie¹, que ce soit en réaction à des expériences traumatiques, emprisonnements et tortures, ou en vertu d'un engrenage quelquefois subtil qui conduit de l'activisme illégal à l'action armée en passant par la clandestinité, sans qu'il soit toujours possible de faire marche arrière, de sortir du jeu. Ces trajectoires de radicalisation invitent à réfléchir aux conditions du maintien de l'engagement dans les militantismes à haut risque. De ce point de vue, il semble bien que le coût psychique² ou matériel de la défection, et donc sa probabilité, soit redevable de plusieurs facteurs parmi lesquels on mentionnera l'étendue des sacrifices consentis pour entrer dans le groupe (rites d'initiations, mises à l'épreuve, hiérarchisation et cloisonnement des collectifs), la socialisation plus ou moins forte au sein du groupe, qui se traduit notamment par le renforcement de l'attachement émotionnel, lequel varie en fonction du degré de renonciation aux relations sociales extérieures au groupe (réseaux familiaux et amicaux)³, les règles enfin qui président à la défection, quelquefois rendue impossible par la dépendance matérielle ou la menace d'être pourchassé comme traître. C'est à ce point qu'il faudrait approfondir les ressources dont disposent les mouvements à fondement religieux pour le maintien des engagements. La question de la rétribution du militantisme peut ne pas s'y poser exactement dans les mêmes termes que dans les groupes séculiers, ces mouvements mobilisant des biens de salut qui par définition restent, à première vue, dans le registre de la promesse et permettent de réduire les désillusions et l'insatisfaction⁴. Comme le suggèrent R. Aminzade et E. J. Perry, « les leaders religieux n'ont pas besoin de s'appuyer

1. S. Labat, *Les islamistes algériens*, op. cit., et L. Martinez, *La guerre civile...*, op. cit.

2. Voir L. Festinger, H. W. Riecken et S. Schachter, *When Prophecy Fails*, Minneapolis (Minn.), University of Minnesota Press, 1956.

3. Ce qui évoque, en creux, et dans la lignée des travaux de A. Strauss (*Continual Permutations of Action*, New York, Aldine de Gruyter, 1993), l'importance de la « tension constitutive de l'engagement », pour reprendre la formulation suggestive de Philippe Gottraux dans *Socialisme ou barbarie. Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Payot, 1997 p. 182.

4. La notion de *mortification of the self* chez E. Goffman ou l'idée du péché d'orgueil dans la religion catholique suggèrent des pistes pour comprendre comment peut se perdre le sens de l'autodétermination.

sur la persuasion rationnelle étant donné que leurs sectateurs sont "mus par l'esprit" plutôt que persuadés au moyen d'arguments rationnels. Étant donné l'importance de ces croyances et leur infalsifiabilité, elles permettent de maintenir de hauts niveaux d'engagement dans des activités à haut risque et violentes¹. Au-delà du maintien des engagements, c'est également le recours au martyr qui trouve là un de ses principes, la promesse d'un paradis, allié plus ou moins selon les circonstances au désespoir des conditions présentes² ou à la croyance confuse en l'invulnérabilité pouvant pousser à des actes de courage inouïs³. Pourtant, placer de cette manière le religieux en amont nous priverait d'un questionnement plus minutieux, mettant en relation la réflexion sur la restriction des opportunités, la répression, les conditions de cristallisation d'un répertoire d'action... Les stratégies adoptées par les militants palestiniens au prolongement de la deuxième Intifada, traitée par L. Bucaille, montrent bien que le répertoire du martyr n'est pas monopolisé par les mouvements religieux. En outre, les exemples ne manquent pas pour illustrer que les défections se produisent malgré les biens de salut. Sur ce point en particulier, la thèse d'O. Roy sur le primat du politique par rapport au religieux mérite examen. À ce titre également, les parcours d'une partie de ceux qui ont fait la révolution en Iran en 1979 sont éloquentes. Plus de vingt ans après, à l'instar de n'importe quelle autre expérience révolutionnaire, le désenchantement semble

1. R. Aminzade, E. J. Perry, « The Sacred, Religious, and Secular in Contentious Politics: Blurring Boundaries », dans R. Aminzade, *Silence and Voice...*, *op. cit.*, p. 162.

2. Désespoir dont F. Khosrokhavar fait un élément central dans son travail sur l'Iran (*L'utopie sacrifiée...*, *op. cit.*) et qui joue sans doute une part non négligeable dans le sacrifice « inutile » de leur vie par les jeunes de l'Intifada.

3. « Anticolonialists movements were often buttressed by invulnerability cults in which it was held that spirit possession and other somatic rituals – such as Qigong routines in the case of the Chinese Boxers or war medicine (*maji maji*) in the case of East African resistance to German colonialism – would ensure imperviousness to bullets. [...] This belief [...] has enjoyed a remarkably wide currency in activist movements around the globe. » (R. Aminzade et E. J. Perry, « The Sacred... », art. cité, p. 163). Voir également l'évocation des rites de « blindage des hommes » au Zaïre par R. Buijtenhuijs « De la sorcellerie... », art. cité. Pour autant, cela ne veut pas dire que tout recours au martyr s'inscrive forcément dans une dimension religieuse. Voir, par exemple, les remarques de O. Grogan à propos du répertoire d'action des communautés kurdes en France et en Allemagne dans *Mobilisation diasporique et violence politique. L'exemple kurde en Europe*, mémoire de DEA, Paris, EHESS, 2001.

avoir gagné des intellectuels, des femmes, etc., certains ayant acquis la conviction que, faute de construire la cité de Dieu sur terre, il faudrait songer à séparer les deux sphères du religieux et du politique¹. Aussi bien, comme le montre M. Bennani-Chraïbi pour le Maroc des années 1990, les événements algériens ont provoqué un effet sur l'ensemble de la classe politique marocaine². Conjugés à l'appréhension de la succession, ils ont contribué à diffuser la vulnérabilité dans la société, y compris au sein des islamistes hors système. À l'occasion, le mouvement Justice et Bienfaisance a connu une série de défections. Happés par la crainte du chaos, soucieux de préserver le vouloir-vivre ensemble, les uns et les autres ont été amenés à adopter des stratégies d'autolimitation.

Les carrières militantes peuvent également se transformer en carrières déviantes, lorsque le renoncement à l'activisme politique s'accompagne du développement de stratégies plus ou moins illégales, qu'il s'agisse de l'insertion dans l'économie informelle et la contrebande ou de la reconversion de ressources guerrières au bénéfice du racket et de la délinquance. Nous avons déjà longuement évoqué ces stratégies à l'occasion de la discussion des empiétements silencieux et à travers les recherches de L. Martinez et de P. Haenni. Nous n'y reviendrons pas ici, sinon pour insister sur le fait que, si ces individus ne sont plus initiateurs de mobilisations, ils peuvent néanmoins constituer un réservoir plus ou moins important d'activistes si un nouveau cycle de mobilisation se développe.

Reste à évoquer le retrait de toute activité protestataire, ouverte ou larvée et qui peut prendre aussi bien la forme de la marginalisation volontaire que le simple fait de « rentrer dans le rang ». Ce que l'on voudrait souligner, et en cela nous faisons écho au chapitre de M. Bennani-Chraïbi, c'est l'importance que jouent ici à nouveau la répression et les marques qu'elle peut laisser dans les esprits et sur les corps. La torture, les longues peines de prison dans des conditions inhumaines peuvent briser les énergies autant que les remobiliser et l'on touche là au degré ultime des « accidents biographiques » qu'évoque Anselm Strauss lorsqu'il met l'accent sur les processus de « désidentification » et d'« initiation » qui peu-

1. Voir F. Khosrokhavar, Olivier Roy, *Iran...*, *op. cit.*

2. M. Bennani-Chraïbi, « Le Maroc à l'épreuve du temps mondial », art. cité.

vent produire des changements durables et irréversibles des identités, c'est-à-dire des représentations, des attitudes et des motifs ¹.

Au total, l'approche des mobilisations protestataires par l'entrée « carrière militante » s'avère particulièrement fertile dans le contexte du Maghreb et du Moyen-Orient, dans la mesure où elle permet de souligner avec force à la fois le rôle de la répression (et non pas seulement des opportunités politiques) et l'importance des périodes de « mise en sommeil », qui, sous les apparences d'une disparition des activistes, révèle en fait l'existence de réseaux dormants prêts à resurgir si l'occasion se présente. Mais, également, l'approche par les carrières contribue à montrer que les trajectoires des « fous de Dieu », si elles emportent avec elles certains traits spécifiques que nous avons soulignés, sont malgré tout redevables des mêmes facteurs que n'importe quelle autre trajectoire militante. De ce point de vue, la multipositionnalité des acteurs et les conflits d'intérêts qu'elle génère, les contraintes de l'entrée sur le marché du travail et les aspirations à remplir les obligations de l'« ethos familial » jouent ici comme ailleurs. Comme le souligne P. Haenni, « le "besoin de famille" auquel est exposé tout mouvement de jeunes [est] un facteur clé de la démobilisation, [...] à partir de la fin des années 1980. En effet, après cinq ou six ans d'engagement, ils furent nombreux à se trouver placés devant l'échéance du mariage. L'engagement militant ne permettait que difficilement d'accéder au statut d'époux qui suppose une situation économique et sociale stable ainsi qu'une bonne image de moralité dans le quartier. Or, depuis la fixation du mouvement sur le *pouvbas* du mal, cela cadrait mal avec l'engagement militant. Chez beaucoup, celui-ci céda devant le désir d'insertion sociale et économique. L'invocation du désaveu de la violence "islamiste" servira alors d'argument à leur sortie de militance qui est surtout un transfert d'allégeance vers des réseaux plus porteurs d'opportunités par rapport aux demandes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ² ». Dans le contexte d'une forte agitation médiatique autour de la figure du fanatisme islamiste, il n'était pas mauvais de rappeler ici ces quelques éléments.

Olivier FILLIEULE
Mounia BENNANI-CHRAÏBI

1. A. Strauss, *Continual Permutations...*, *op. cit.*

2. P. Haenni, *Banlieues indociles...*, *op. cit.*, p. 204.